

**ANALYSE DES TRAITS PHONÉTIQUES DU FRANÇAIS  
CANADIEN REFLÉTÉS DANS LA GRAPHIE**

DE *MARIA CHAPDELAINÉ* DE LOUIS HÉMON,  
DE *BONHEUR D'OCCASION* DE GABRIELLE ROY,  
DE *PÉLAGIE-LA-CHARRETTE* D'ANTONINE MAILLET  
ET DE *FILLES DE CALEB* D'ARLETTE COUSTURE

Romaanisen filologian  
pro gradu – tutkielma  
Jyväskylän yliopisto  
Toukokuu 2001  
Elina Salminen

JYVÄSKYLÄN YLIOPISTO

Tiedekunta HUMANISTINEN	Laitos Romaanisten ja klassisten kielten laitos
Tekijä Elina Salminen	
Työn nimi Analyse des traits phonétiques du français canadien reflétés dans la graphie de <i>Maria Chapdelaine</i> de Louis Hémon, de <i>Bonheur d'Occasion</i> de Gabrielle Roy, de <i>Pélagie-la-Charrette</i> d'Antonine Maillet et de <i>Filles de Caleb</i> d'Arlette Cousture	
Oppiaine Romaaninen filologia	Työn laji Pro gradu
Aika Toukokuu 2001	Sivumäärä 107 s. (+ liitteet 10 sivua)
<p>Tiivistelmä – Abstract</p> <p>Tässä pro gradu - työssä analysoidaan Kanadan ranskan foneettisia piirteitä, jotka ilmenevät neljän Kanadan ranskalaisen romaanin teksteissä esiintyvien yksittäisten sanojen kirjoitustavassa. Romaanit ovat Louis Hémonin <i>Maria Chapdelaine</i>, Gabrielle Royn <i>Bonheur d'Occasion</i>, Antonine Maillet'n <i>Pélagie-la-Charrette</i> ja Arlette Cousturen <i>Filles de Caleb</i>. Termejä, jotka soveltuivat tähän työhön löytyi yhteensä 121.</p> <p>Johdannossa esitellään korpus ja sen kirjailijat. Tämän jälkeen määritellään Kanadan ranska kielenä ja perehdytään Ranskan kielelliseen tilanteeseen siirtolaisuuden aikana 1600–1700 -luvuilla ja kerrotaan ranskalaisen siirtomaan perustamisesta Kanadaan. Lopuksi tarkastellaan ranskan kielen kehitystä Kanadassa ja esitellään lyhyesti sen nykytilanne.</p> <p>Analyysiosassa esitellään vokaaleihin liittyvät muutokset ja konsonantteihin liittyvät piirteet ja analysoidaan kaikkien termien etymologia ja foneettinen muutos verrattuna Ranskassa puhuttuun ranskankieleen. Lisäksi on tutkittu erikoissanakirjojen ja Kanadan ranskaa käsittelevien teosten avulla termien esiintyminen Kanadan ranskassa. Työssä on myös selvitetty jokaisen sanan foneettisten piirteiden ranskalainen alkuperä. Täten on osoitettu, että Kanadan ranskan foneettiset piirteet olivat tyypillisiä pohjoisen Ranskan alueilla, mistä siirtolaiset lähtivät ja veivät murteelliset ääntämistavat mukanaan Kanadaan 1600 –1700 -luvuilla.</p>	
Asiasanat Le français canadien, le québécois, l'acadien, le dialecte	
Säilytyspaikka Aallon kirjasto	
Muita tietoja -	

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	1
1.1. Le but et la méthode .....	1
1.2. La définition du français canadien .....	2
1.3. Le corpus .....	2
1.3.1. <i>Maria Chapdelaine</i> .....	3
1.3.1.1. Louis Hémon .....	3
1.3.1.2. Le roman de la terre .....	4
1.3.2. <i>Bonheur d'Occasion</i> .....	5
1.3.2.1. Gabrielle Roy .....	5
1.3.2.2. Le roman de la ville .....	5
1.3.3. <i>Pélagie-la-Charrette</i> .....	6
1.3.3.1. Antonine Maillet .....	7
1.3.3.2. La relecture de l'histoire .....	7
1.3.4. <i>Les filles de Caleb</i> .....	8
1.3.4.1. Arlette Cousture .....	8
1.3.4.2. Le roman populaire .....	9
1.4. La situation linguistique de la France aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles .....	10
1.4.1. La langue d'oïl et la langue d'oc .....	10
1.4.2. Les dialectes et la prédominance du dialecte de l'Ile-de-France .....	10
1.5. La colonisation française du Canada .....	12
1.5.1. La fondation de la Nouvelle France .....	12
1.5.2. Les débuts de la colonisation .....	12
1.5.3. Les immigrants français .....	13
1.5.4. La perte de la Nouvelle France et la Conquête des Anglais .....	14
1.6. La formation du français canadien .....	15
1.6.1. La généralisation du français canadien .....	15
1.6.2. La qualité de la langue française des immigrants .....	15
1.6.3. Les facteurs externes de la généralisation du français .....	16
1.6.4. Les composants de la langue française du Canada .....	16
1.7. Les facteurs de la situation linguistique actuelle au Québec .....	17
1.7.1. Les phases après la Conquête des Anglais .....	17
1.7.2. La Révolution tranquille .....	17
1.8. La situation actuelle du français au Canada .....	18
<b>2. ANALYSE</b> .....	19
2.1. Remarques préliminaires .....	19
2.2. Les traits phonétiques vocaliques .....	21
2.2.1. Les changements concernant une seule voyelle .....	21
2.2.1.1. La substitution du préfixe <i>-a</i> en <i>-e</i> .....	21
2.2.1.2. L'ouverture de <i>-e</i> en <i>-a</i> .....	22
2.2.1.2.1. Remarques préliminaires .....	22
2.2.1.2.2. Devant <i>-r</i> + consonne .....	23
2.2.1.2.3. Devant <i>-r</i> + voyelle .....	27
2.2.1.3. La voyelle non labialisée <i>-a</i> devenant labialisée <i>-o</i> et inverse .....	28
2.2.2. La simplification de diphtongues .....	30
2.2.2.1. La diphtongue <i>-ai</i> graphiée <i>-â</i> ou <i>-a</i> .....	30

2.2.2.2. La graphie <i>-e</i> pour la diphtongue romane <i>-ie</i> .....	33
2.2.2.3. La diphtongue <i>-eu</i> graphiée <i>-i</i> .....	35
2.2.2.4. La diphtongue <i>-eu</i> graphiée <i>-u</i> .....	36
2.2.2.5. La graphie <i>-oi</i> .....	37
2.2.2.5.1. Remarques préliminaires ...	37
2.2.2.5.2. Le résultat de la diphtongue romane <i>-ei</i> graphié <i>-è, -é</i> ou <i>-e</i> .....	39
2.2.2.6. Les graphies <i>-i</i> ou <i>-u</i> pour la diphtongue romane <i>-ui</i> .....	44
2.2.3. Les diverses graphies de la diphtongue <i>-oi</i> .....	47
2.2.3.1. La diphtongue <i>-oi</i> graphiée <i>-ouè</i> .....	47
2.2.3.2. La diphtongue <i>-oi</i> graphiée <i>-oué</i> ou <i>-oé</i> ...	51
2.2.3.3. La diphtongue <i>-oi</i> graphiée <i>-ouâ</i> .....	53
2.2.3.4. La diphtongue <i>-oi</i> graphiée <i>-oye</i> .....	54
2.2.3.5. La diphtongue <i>-oi</i> graphiée <i>-ou</i> .....	54
2.2.4. La simplification des triptongues .....	55
2.2.4.1. La triptongue <i>-ieu</i> graphiée <i>-ou</i> .....	55
2.2.4.2. La triptongue <i>-ueu</i> graphiée <i>-ou</i> .....	56
2.2.5. La triptongue <i>-eau</i> .....	56
2.2.5.1. La triptongue <i>-eau</i> graphiée <i>-iau</i> .....	56
2.2.6. La graphie <i>-ou</i> pour la voyelle <i>-o</i> .....	57
2.2.6.1. Remarques préliminaires .....	57
2.2.6.2. La graphie <i>-ou</i> pour la voyelle <i>-o</i> en syllabe accentuée .....	58
2.2.6.3. La graphie <i>-ou</i> pour la voyelle <i>-o</i> en syllabe inaccentuée .....	63
2.2.7. Les différentes graphies de l'archiphonème E .....	67
2.2.7.1. La graphie <i>-ei</i> notée <i>-ai</i> .....	67
2.2.7.2. Les graphies <i>-é</i> ou <i>-e</i> notées <i>-ai</i> .....	68
2.3. Les traits phonétiques consonantiques .....	69
2.3.1. La consonne liquide <i>-l</i> .....	69
2.3.1.1. L'affaiblissement de la consonne liquide <i>-l</i> .....	69
2.3.1.2. L'hésitation entre <i>-l</i> et <i>-n</i> .....	73
2.3.2. La consonne liquide <i>-r</i> .....	74
2.3.2.1. L'affaiblissement de la consonne liquide <i>-r</i> .....	74
2.3.2.2. L'affaiblissement de la consonne liquide finale <i>-r</i> .....	75
2.3.2.3. L'affaiblissement du suffixe <i>-eur</i> .....	76
2.3.2.4. L'affaiblissement de la désinence verbale <i>-ir</i> .....	81
2.3.2.5. L'affaiblissement du groupe <i>-tr</i> .....	82
2.3.2.6. L'addition de la consonne liquide <i>-r</i> .....	83
2.3.3. Les consonnes finales .....	85

2.3.3.1. L'addition de la consonne finale <i>-s</i> et la voyelle <i>-e</i> .....	85
2.3.3.2. L'addition de la consonne finale <i>-c</i> .....	87
2.3.3.3. L'addition des graphies <i>-te</i> ou <i>-tte</i> .....	88
2.3.3.3.1. Remarques préliminaires ...	88
2.3.3.3.2. La graphie <i>-te</i> .....	88
2.3.3.3.3. La graphie <i>-tte</i> .....	89
2.3.3.4. L'affaiblissement de la consonne finale <i>-d</i> .....	92
2.3.3.5. L'élimination du suffixe <i>-ure</i> .....	93
2.3.4. La consonne <i>-s</i> .....	94
2.3.4.1. L'addition de la consonne <i>-s</i> .....	94
2.3.5. La substitution de la consonne .....	95
2.3.5.1. La substitution d'une occlusive pour une autre .....	95
2.3.6 La palatalisation .....	96
2.3.6.1. La palatalisation de <i>-g</i> en <i>-z</i> .....	96
2.3.6.2. La palatalisation de <i>-t</i> en <i>-q</i> devant <i>-i</i> .....	97
2.3.7. L'effacement de la consonne nasale <i>-n</i> .....	99
2.3.7.1. Le groupe <i>-nc</i> graphiée <i>-ch</i> .....	99
2.3.8. La métathèse .....	100
2.3.8.1. La métathèse des graphies <i>-s</i> et <i>-ch</i> .....	100
<b>3. CONCLUSION</b> .....	101
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	104
<b>ANNEXE 1: Le corpus</b> .....	108
<b>ANNEXE 2: Les frontières des dialectes de la France médiévale</b> .....	110
<b>ANNEXE 3: Les provinces françaises de l'Ancien régime</b> .....	111
<b>ANNEXE 4: Les régions administratives françaises d'aujourd'hui</b> .....	112
<b>ANNEXE 5: La Nouvelle France</b> .....	113
<b>ANNEXE 6: Le Québec et les Provinces Maritimes</b> .....	114
<b>ANNEXE 7: Les régions linguistiques du Québec et de l'Acadie</b> .....	115
<b>ANNEXE 8: Les Provinces Maritimes</b> .....	116
<b>ANNEXE 9: La Louisiane</b> .....	117

# 1. INTRODUCTION

## 1.1. Le but et la méthode

Le but premier de ce mémoire de maîtrise est d'étudier les écarts phonétiques du français canadien, reflétés dans la graphie du corpus, par rapport au français standard<sup>1</sup>. Pour approfondir cet aspect de l'étude nous présenterons l'étymologie de chaque mot<sup>2</sup>. Deuxièmement, nous vérifierons l'existence des éléments repérés du corpus dans le français canadien à l'aide de dictionnaires<sup>3</sup> et d'autres ouvrages<sup>4</sup> concernant le français canadien. Troisièmement, nous présenterons l'origine des traits phonétiques du français canadien, typiques de certaines régions septentrionales de la France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le moment de la colonisation du Canada. Quant à l'étymologie, nous nous sommes servie principalement du *Französisches Etymologisches Wörterbuch*.

En premier lieu, les éléments phonétiques du français canadien, qui se manifestent dans les plusieurs catégories grammaticales, ont été repérés dans le corpus. Ils ont été choisis à cause de leurs écarts phonétiques par rapport au français standard; l'identification s'est passée à l'aide de dictionnaires spécialisés<sup>5</sup>. En second lieu, nous avons compté leur nombre d'occurrence dans le corpus. Ensuite nous avons rassemblé les traits phonétiques du français canadien, faisant une distinction entre les traits phonétiques vocaliques et consonantiques. Quant aux phénomènes phonétiques typiques du français canadien, nous avons eu recours à quelques ouvrages<sup>6</sup> spécialisés sur ce sujet.

---

<sup>1</sup> Une forme de langue est standard quand dans un pays donné, au-delà des variations locales ou sociales, elle s'impose au point d'être employée couramment, comme le meilleur moyen de communication, par des gens susceptibles d'utiliser d'autres formes ou dialectes. DL = Dubois, J. *Dictionnaire de linguistique*. Nancy 1973, s.v. *standard*.

<sup>2</sup> Les ouvrages principaux sont: Bourciez, J. – Bourciez, É. *Phonétique française*<sup>2</sup>. Étude historique. Limoges 1971; Fouché, P. *Phonétique historique du français* 1.-2. Paris 1952, 1958; Fouché, P. *Phonétique historique du français* 3. Paris 1961; Väänänen, V. *Introduction au latin vulgaire*<sup>2</sup>. Paris 1967.

<sup>3</sup> DQA = Boulanger, J.-C. – Rey, A. *Dictionnaire Québécois d'Aujourd'hui*. Langue française, histoire, géographie, culture générale. Québec 1992; Glossaire = *Glossaire du parler français au Canada*<sup>2</sup>. Préparé par la société du parler français du Canada avec le concours de ses membres, de ses correspondants et ses comités d'étude. Québec 1968; TLF = Imbs, P.- Quemada, P. *Trésor de la langue française*. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle 1-16. Paris 1971-1994; FEW = von Wartburg, W. *Französisches Etymologisches Wörterbuch* 1-24. Tübingen 1922-1983.

<sup>4</sup> Les ouvrages principaux sont: Juneau, M. *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec*. Étude des graphies des documents d'archives. Paris 1972; Chaurand, J. et alii. *Français de France et français du Canada*. Les parlers de l'Ouest, du Québec et de l'Acadie; Massignon, G. *Les parlers d'Acadie* 1-2. Enquête linguistique. Gap 1962.

<sup>5</sup> Voir le renvoi 3 ci-dessus.

<sup>6</sup> Voir le renvoi 4 ci-dessus.

## 1.2. La définition du français canadien

Dans le cadre de la francophonie le terme *français canadien* signifie la forme que la langue française prend au Canada, par rapport au français de France. Au Canada francophone le terme *français canadien* est utilisé pour désigner la totalité de cette variante qui se divise en deux variétés: le *français québécois* (le *québécois*) et le *français acadien* (l'*acadien*). Il est difficile de tracer une ligne de démarcation très nette entre ces deux variétés parlées à proximité l'une de l'autre. Cependant, il peut exister quelques distinctions mineures touchant le vocabulaire et la prononciation. Ces distinctions remontent, par contre, aux régions d'origine diverses des immigrants français.<sup>7</sup>

La région linguistique du français québécois s'étend à l'Est de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et d'Anticosti jusqu'à l'Ouest dans les régions de l'Abitibi, de la rivière d'Outaouais, de Montréal et des Cantons-de-l'Est. En somme, toutes ces régions font partie de la province du Québec. La région linguistique du français acadien se situe, par contre, dans les provinces majoritairement anglophones, c'est-à-dire dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et des Îles-de-la-Madeline.<sup>8</sup>

## 1.3. Le corpus

Le corpus de notre travail se compose des quatre romans suivants: *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon (environ 55000 mots), *Bonheur d'Occasion* de Gabrielle Roy (environ 147000 mots), *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet (environ 93000 mots) et *Filles de Caleb* d'Arlette Cousture (environ 157000 mots). Les traits phonétiques typiques du français canadien se trouvent, par contre, dans 121 termes seulement. Par conséquent, nous pouvons conclure que le corpus comporte un nombre modeste d'attestations du français canadien, les textes des quatre romans étant nécessaires pour avoir un aperçu suffisamment intéressant et varié sur les traits phonétiques.

---

<sup>7</sup> Valdman, A. et alii. *Le français hors de France. Créoles et français régionaux*. Paris 1978, 43; Gauthier, P. 'Présentation'. *Français de France et français du Canada*. Les parlers de l'Ouest, du Québec et de l'Acadie. Lyon 1995, 13.

<sup>8</sup> *Idem*. 13, 16; voir les annexes 6, 7 et 8

Les romans ont été sélectionnés à l'aide d'un ouvrage d'histoire littéraire<sup>9</sup> qui contient une présentation sur l'évolution du roman français canadien avec des exemples des romans les plus connus de chaque époque. Deuxièmement, le choix se base aussi sur la disponibilité des romans en français canadien.

### 1.3.1 *Maria Chapdelaine*

Le roman raconte la vie d'une communauté de défricheurs à Péribonka<sup>10</sup>, un lointain territoire de la colonisation au Québec dans un coin de la région du lac Saint-Jean<sup>11</sup>. Dans cette communauté vivent le père et la mère Chapdelaine qui ont une belle fille, Maria. Dans la vie de Maria il y a trois prétendants de milieux différents: François Paradis, coureur de bois, Lorenzo Surprenant, émigrant installé aux États-Unis et Eutrope Gagnon, défricheur, voisin et ami de la famille. Maria perd l'homme aimé, François Paradis. Après avoir accepté cette tragédie, elle doit choisir entre la vie facile aux États-Unis, proposée par Surprenant, et la vie dure de la femme d'un défricheur que Gagnon lui offre. Finalement, la mort de la mère Chapdelaine conduit Maria à rester dans son milieu d'origine en épousant Eutrope Gagnon.

#### 1.3.1.1. Louis Hémon

Louis Hémon (1880-1913) d'origine française, né en Bretagne, est incontestablement considéré comme l'un des auteurs importants de la littérature québécoise. L'auteur, émigré au Canada en 1911, s'installa à Péribonka. De juin 1912 jusqu'au printemps 1913 il y travailla comme garçon de ferme dans une famille de pionniers dont la vie et les moeurs lui servirent plus tard de matériel pour le roman *Maria Chapdelaine*. Après avoir réussi à rassembler un recueil de notes d'abord appelé *Au pays du Québec*, l'auteur mourut accidentellement au mois de juin 1913. Dès la parution posthume de *Maria Chapdelaine* en 1916 à Montréal le roman devint le symbole des vertus traditionnelles du petit peuple. Cependant, l'édition lancée à Paris chez Grasset en 1922 est à l'origine de la carrière exceptionnelle du roman comme véhicule de l'idéologie canadienne-française présentée pour la première fois au-delà des frontières du Québec. Cette idéologie représente le

<sup>9</sup> Leclercq, M-C. – Lizé, C. *Littérature et société québécoise*. Histoire, méthode et textes. Québec 1991.

<sup>10</sup> Péribonka se situe à l'embouchure de la rivière Péribonka. *DQA s.v. Péribonka*. Voir l'annexe 6

<sup>11</sup> Voir l'annexe 6

respect de la tradition de l'agriculture qui doit assurer la survivance du peuple canadien-français, et aussi le respect pour la fidélité aux valeurs de la langue française et de la religion catholique.<sup>12</sup>

### 1.3.1.2. Le roman de la terre

Le roman fait partie d'un courant littéraire appelé *roman de la terre* dont les deux thématiques importantes sont le patriotisme et l'agriculturisme. Le patriotisme se caractérise par l'amour du pays, l'attachement à la langue française et un sentiment religieux intense. L'agriculturisme, par contre, a comme caractéristiques principales l'amour de la terre, l'éloge de la famille traditionnelle, l'idéalisation du travail du sol et l'opposition ville/campagne.<sup>13</sup>

L'exploitation littéraire de la langue française parlée au Canada relève de la tradition depuis *Maria Chapdelaine*. Le roman contient un vocabulaire modeste du français canadien, présenté en premier lieu dans les dialogues. Comme effet de style Hémon a mis entre guillemets<sup>14</sup> des mots du français canadien, ne respectant quand même pas cette méthode systématiquement. Le roman contient environ 55000 mots, tandis que les graphies qui reflètent les traits phonétiques du français canadien sont au total de 18<sup>15</sup>. Le tableau ci-dessous présente la division du nombre total en catégories grammaticales:

Catégorie grammaticale	Nombre
verbes	2
substantifs	10
adverbes	3
adjectifs	1
pronoms	2
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>

<sup>12</sup> Dionne, R. *Le québécois et sa littérature*. Québec 1984, 89-91; Beaudoin, R. *Le roman québécois*. Louiseville 1991, 23, 46.

<sup>13</sup> Leclercq – Lizé 86-87

<sup>14</sup> Voir un exemple à la page 30.

<sup>15</sup> Le total n'inclut pas le nombre d'occurrences des termes dans le roman. Les chiffres sur le nombre d'occurrence se rencontreront dans l'analyse.

### 1.3.2. *Bonheur d'Occasion*

Le roman raconte l'histoire d'une famille ouvrière dans le quartier pauvre de Saint-Henri à Montréal, durant la crise économique des années 30, au moment où le Canada s'engage dans la Deuxième Guerre Mondiale. Le roman consiste en différents épisodes dans lesquels alternent la description de la vie de Florentine Lacasse, la fille de la famille, celle de Rose-Anna, la mère, et celle d'Azarius, le père. L'intrigue est centrée surtout sur la mésaventure de Florentine qui tombe amoureuse d'un jeune ouvrier solitaire et ambitieux, Jean Lévesque. Celui-ci abandonne Florentine après une brève liaison. La jeune fille découvre qu'elle est enceinte et sauve sa réputation par un mariage de raison en acceptant l'amour d'Emmanuel Létourneau, un jeune bourgeois qui s'engage dans la guerre par générosité.

#### 1.3.2.1. Gabrielle Roy

Gabrielle Roy (1909 à Manitoba -1983) était un écrivain canadien d'expression française. L'auteur fut d'abord institutrice dans la province du centre du Canada, Manitoba, pendant huit ans et ensuite, après un voyage en Europe (notamment en Angleterre et en France) de 1937 à 1939, se fixa définitivement au Canada, à Montréal. En raison de ses origines, elle fit partie des écrivains canadiens francophones nés hors des frontières du Québec. *Bonheur d'Occasion* (parut en 1945) fut son premier roman apprécié tout de suite par un vaste public, non seulement québécois, mais international. Le roman obtint le prix Fémina en 1947. Gabrielle Roy écrivit avec précision et véracité, ce style étant parfois complété par l'usage du français canadien qui rend le texte encore plus authentique.<sup>16</sup>

#### 1.3.2.2. Le roman de la ville

Le roman fait partie d'un courant littéraire appelé *roman de la ville* ou *roman social* dont *Bonheur d'Occasion* fut une des premières attestations. Le courant date du milieu des années 40, au moment où les romanciers commencèrent à décrire la réalité urbaine des Québécois transplantés de la campagne en ville. Jusque-là la représentation de la vie sociale urbaine tenait encore une place secondaire dans un Québec attaché plutôt au monde

---

<sup>16</sup> Beaudoin 12; Dionne 102-103

de la campagne. La thématique principale des ces romans est la description naturaliste et réaliste des milieux urbains et de la collectivité ouvrière.<sup>17</sup>

Conformément au cas précédent, le vocabulaire du français canadien de *Bonheur d'Occasion* figure dans les dialogues. Dans le roman il y a environ 147000 mots, tandis que les traits phonétiques typiques du français canadien se trouvent dans 36 termes seulement. Cependant, il est à remarquer que parmi les quatre roman qui forment le corpus, *Bonheur d'Occasion* obtient la seconde place quant au nombre des termes qui conviennent à cette étude. La division des 36 termes en catégories grammaticales se présente dans le tableau ci-dessous:

Catégorie grammaticale	Nombre
verbes	10
substantifs	7
adverbes	11
adjectifs	3
pronoms	4
préposition	1
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>

### 1.3.3. *Pélagie-la-Charrette*

Le roman *Pélagie-la-Charrette* raconte le voyage de retour de l'Amérique de quelques Acadiens après le *Grand Dérangement*<sup>18</sup>, c'est-à-dire la déportation d'une partie des Acadiens par les Anglais pour des destinations diverses en 1755, le traité d'Utrecht de 1713 donnant l'Acadie à l'Angleterre. L'héroïne, appelée Pélagie Bourg, décide quinze ans après *Grand Dérangement* d'acheter une charrette et une paire de bœufs et part pour un voyage de retour de dix ans avec Charles et Jacquot ses jumeaux, Madeleine sa fille, Céline la boiteuse, Catoune la sauvageonne et le vieux Bélonie, le mémoire de la famille. Pendant le trajet, qui commence dans le sud de l'Amérique, les autres compatriotes exilés

<sup>17</sup> Dionne 102

<sup>18</sup> Voir le chapitre 1.5.4. à la page 14.

en Amérique se joignent à la caravane guidée par Pélagie. Avant d'arriver à leur destination, les gens vivent un voyage plein de dangers, de surprises et de l'amour. Cependant, Pélagie, qui attend patiemment et avec ferveur de retrouver son pays, mort à bout de ses forces à proximité de sa patrie.

### 1.3.3.1. Antonine Maillet

La romancière et le dramaturge, Antonine Maillet (1929-), est originaire de Nouveau-Brunswick. Après les études, Maillet est d'abord institutrice à Richibouctou<sup>19</sup> village, puis professeur au collège Notre-Dame d'Acadie. L'écrivain publie son premier roman *Pointe-aux-Coques* en 1958. Après un court séjour d'études à Paris (1969-1970), elle s'établit à Montréal comme enseignante à l'université de Montréal. *Pélagie-la-Charrette*, publié en 1977, obtint le Prix Goncourt en 1979 en France. L'oeuvre d'Antonine Maillet concerne surtout le peuple acadien. Elle décrit l'identité de son peuple et la réalité de son pays, notamment par le biais de la langue que les personnages parlent.<sup>20</sup>

### 1.3.3.2. La relecture de l'histoire

*Pélagie-la-Charrette* est un des romans des années 60 et 70 dont l'intrigue se place dans le cadre des événements historiques du Canada francophone, n'ayant pas d'autres caractéristiques communes. *Pélagie-la-Charrette* est, en outre, particulièrement connu pour sa langue, née de la tradition orale de l'Acadie et des grands récits littéraires français du XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>21</sup>

Le français canadien du roman *Pélagie-la-Charrette* est le plus riche et le plus difficile parmi les quatre romans du corpus. Pour donner plus d'authenticité au texte, l'auteur utilise aussi des termes typiques du français acadien dans les dialogues. Les graphies qui reflètent les traits phonétiques du français canadien sont au total de 70, alors que dans le roman il y a environ 93000 mots. Cependant, le taux de 70 est le plus grand parmi le quatre romans. Voici encore la division des traits phonétiques par catégorie grammaticale:

<sup>19</sup> Voir l'annexe 8

<sup>20</sup> Royer, J. *Romanciers québécois*. Québec 1991, 212-213; Maillet, M. et alii. *Anthologie de textes littéraires Acadiens 1606-1975*. Moncton 1979, 447; Beaudoin 91

<sup>21</sup> Beaudoin 91; Leclercq – Lizé 196; Royer 212-213

Catégorie	Nombre
<b>grammaticale</b>	
<b>verbes</b>	29
<b>substantifs</b>	23
<b>adverbes</b>	7
<b>adjectifs</b>	6
<b>pronoms</b>	3
<b>prépositions</b>	2
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>

#### 1.3.4. *Les filles de Caleb*

*Les filles de Caleb* est l'histoire de la vie d'Émilie, l'aînée des enfants du père Caleb. Les événements se produisent pendant les années 1892 et 1918 (le roman se divise en quatre parties; le prologue 1892-1897, le II<sup>ème</sup> ch. 1897-1901 et le III<sup>ème</sup> ch. 1901-1913 et le IV<sup>ème</sup> ch. 1913-1918) entre lesquelles des épreuves ininterrompues de la vie d'Émilie et de son entourage sont racontées. Au début du roman Émilie réalise son rêve et débute comme enseignante dans une petite école rurale. Par la suite, elle tombe amoureuse de l'un de ses anciens élèves, Ovila Provonost, se marie avec lui et lui met au monde huit enfants. La vie en commun n'est pourtant pas facile, due de la forte envie d'Ovila d'aller travailler dans le bois et dans la solitude. Dans le IV<sup>ème</sup> chapitre toute la famille s'installe sur la décision d'Ovila dans la ville de Shawinigan<sup>22</sup> dans l'espoir de trouver de meilleures conditions de vie et d'améliorer les relations de la famille. Cependant, la tentative échoue, Émilie retourne dans sa région natale avec les enfants et Ovila part pour une destination inconnue.

##### 1.3.4.1. Arlette Cousture

La romancière Arlette Cousture naquit en 1948 dans la ville de St-Lambert dans la province du Québec. Cousture détient un baccalauréat ès arts du Collège Sainte-Marie et une formation en animation culturelle et théâtrale de l'Université du Québec à Montréal. Elle pratique plusieurs métiers avant de se consacrer à l'écriture: professeur, animatrice,

<sup>22</sup> Voir l'annexe 6

rechercheuse, intervieweuse, journaliste, conseillère en communication. En 1985 parut le premier tome des *Filles de Caleb*, *Le Chant du coq*, suivi en 1986 du second tome *Le Cri de l'oie blanche*. Ce roman a été pendant plusieurs mois sur la liste de best-sellers au Québec en remportant plusieurs honneurs, p.ex. le Prix du public du Salon du livre de Montréal en 1987. En 1989 débuta le tournage de la télé-série tirée du premier roman de *Filles de Caleb* avec un grand succès. Le roman met en valeur surtout l'histoire des femmes québécoises.<sup>23</sup>

#### 1.3.4.2. Le roman populaire

Dans les années 1980 le fait le plus marquant au marché romanesque est constitué par les best-sellers québécois, appelés également *romans populaires*. La forme dominante de ce type de roman contemporain, comme *Les Filles de Caleb*, est le roman-chronique qui raconte la vie d'une rue, d'un quartier, d'une génération, d'une famille etc. avec les mœurs de l'époque. Les *romans populaires* ont aussi souvent été adaptés pour films ou séries télévisées et sont convoités des maisons d'édition.<sup>24</sup>

En ce qui concerne le vocabulaire du français québécois de *Filles de Caleb*, l'auteur le met en relief en utilisant des caractères italiques. Les termes en italiques se trouvent également dans le glossaire alphabétique à la fin du roman avec les explications en français standard. Cette méthode n'est quand même pas systématique; quelques termes passent inaperçus. Le total des traits phonétiques de *Filles de Caleb* est semblable au roman *Maria Chapdelaine*, c'est-à-dire de 18. Cependant, celui-là est un roman plus long, contenant environ 157000 mots. Le total de 18 est encore divisé en catégories grammaticales:

---

<sup>23</sup> WWW Arlette Cousture (1948-...). Notice biographique. [http://felix.cyberscol.qc.ca/LQ/auteurC/coustu\\_a/cousture.html](http://felix.cyberscol.qc.ca/LQ/auteurC/coustu_a/cousture.html); WWW Bio - d'auteur. Arlette Cousture. [http://canoe.qc.ca/TempoLivresBios\\_qc/C1955A1.html](http://canoe.qc.ca/TempoLivresBios_qc/C1955A1.html)

<sup>24</sup> Leclercq-Lizé 124-125, 197; Beaudoin 16-17, 90-91

Catégorie	Nombre
grammaticale	
verbes	5
substantifs	10
adverbes	3
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>

#### 1.4. La situation linguistique de la France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

##### 1.4.1. La langue d'oïl et la langue d'oc

Au moment de la colonisation française au Canada au XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la France présentait deux langues romanes apparentées: la langue d'oïl, parlée par le peuple dans la partie septentrionale du pays et la langue d'oc, parlée dans la partie méridionale du pays. Ces deux langues furent encore subdivisées en dialectes, qui se distinguèrent surtout par les différences de prononciation. En ce qui concerne le français canadien, il faut préciser la situation linguistique de la partie septentrionale du pays.<sup>25</sup>

##### 1.4.2. Les dialectes et la prédominance du dialecte de l'Ile-de-France

La partie septentrionale comprenait les dialectes suivants: le picard et le wallon dans le Nord-Est, le champenois, le lorrain, le franc-comtois et le bourguignon dans l'Est, le saintongeais, le poitevin et l'angevin dans l'Ouest, le normand dans le Nord-Ouest et le francien dans le Centre. Les différences linguistiques de ces dialectes furent souvent reflet des petites communautés autour d'un pouvoir politique et économique créées par le système féodal. Cependant, entre les dialectes il n'exista pas de lignes de démarcation nette. Les limites dépendaient à la fois des conditions géographiques naturelles et des relations politiques entre les seigneurs. De plus, selon les études<sup>26</sup> les formes des aires varient dans la mesure où il est impossible de délimiter des dialectes sur la base de traits à

<sup>25</sup> Picoche, J. – Marchello-Nizia, C. *Histoire de la langue française*<sup>2</sup>. Poitiers 1991, 7, 14-17; Bourciez, *Phonétique* 3; voir l'annexe 2

<sup>26</sup> Par exemple: Dees, A. *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du XIII<sup>e</sup> siècle*. Beih.z.ZRPh. 178. Tübingen 1980.

l'intérieur d'une région déterminée. Au début, aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, les oppositions linguistiques s'étaient limitées à un petit nombre des traits fondamentaux, se particularisant de plus en plus, pour se réduire finalement aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles à l'état des variétés sociales, appelées, de même, formes populaires des dialectes. Ces variétés sociales rurales, furent parlées, à la limite, dans un seul village.<sup>27</sup>

Le dialecte d'Ile-de-France commençait à supplanter à partir du XIII<sup>e</sup> siècle les autres dialectes, étant la langue du pouvoir royale et la centralisation administrative et s'imposant progressivement dans la littérature. La position géographique favorisée de la région parisienne comme un lieu de rencontre des voyageurs et la littérature qui se développa à la fin du XI<sup>e</sup> siècle contribuaient à répandre le francien. Pendant les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles les graphies dialectales se raréfièrent dans les textes littéraires françaises, pour disparaître pratiquement vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Souvent les gens des différentes régions, en s'efforçant de se rapprocher de l'idiome de Paris, développèrent une variété à eux de la langue littéraire nationale, on écrivit p.ex. en franco-picard, c'est-à-dire d'une langue écrite dont la base fut le français de Paris, mais fortement mêlé de picardismes. Au XVI<sup>e</sup> siècle, d'un point de vue général, les langues du royaume se composèrent des usages sociaux, et régionaux très variés, la langue de la Cour et du parlement prédominant et faisant figure de modèles.<sup>28</sup>

En 1539 l'ordonnance de Villers-Cotterêts, prise par François I<sup>er</sup>, stipula que tous les actes juridiques, jusque là rédigés en latin, se font désormais en *langage maternel françois et non autrement*. Cependant, la politique de francisation de l'Ancien Régime n'était ni systématique ni généralisée. La fondation de l'*Académie française* en 1635, la protection royale accordée aux écrivains, le regroupement de la noblesse à la Cour de Louis XIV et le prestige de quelques personnages qui avaient soigneusement corrigé les anomalies propres à leur provinces originales (p.ex. Vaugelas<sup>29</sup>) firent beaucoup pour le recul des usages dialectaux, mais touchèrent seulement les classes dirigeantes et cultivées. Le peuple

<sup>27</sup> Bourciez, *Phonétique* 3; Picoche - Marchello-Nizia 7, 18, 29; voir l'annexe 3

<sup>28</sup> von Wartburg, W. *Évolution et structure de la langue française*<sup>10</sup>. Bern 1971, 90-93; Walter, H. *Le français dans tous les sens*. Paris 1988, 80-85; Picoche - Marchello-Nizia 18, 20-25, 29

<sup>29</sup> Grammairien et linguiste (1585-1650); il participa à la fondation de l'Académie française et dirigea les travaux de mise en route du Dictionnaire. Ses remarques sur la langue française en 1647 eurent un succès immense et jouèrent un rôle important dans la constitution du français standard. Biedermann-Pasques, L. *Les grands courants orthographiques au XVII<sup>e</sup> siècle et la formation de l'orthographe moderne*. Beih.z.ZRPh. 245. Tübingen 1991, 48, 514; Bourciez, É. *Éléments de linguistique romane*<sup>5</sup>. Paris 1967, 637; Battye, A. - Hintze, M.-A. *The French language today*. Kent 1992, 25-26; Fouché 1.-2. 69.

continuait à utiliser leurs parlers, étant quand même obligés de régler les affaires officielles en français. Il est attesté que dans le pays d'oïl la diglossie était fréquente, tandis que dans le pays d'oc le français resta longtemps une langue étrangère. Finalement, la Révolution commença à réaliser une politique d'éradication des dialectes, des usages sociaux et régionaux variés et entreprit une francisation générale.<sup>30</sup>

## 1.5. La colonisation française du Canada

### 1.5.1. La fondation de la Nouvelle France<sup>31</sup>

Jaloux des richesses que l'Espagne et le Portugal retirèrent de leurs colonies, François I<sup>er</sup> nomma Jacques Cartier, un navigateur de Saint-Malo, à la tête d'une expédition<sup>32</sup> pour découvrir de nouveaux territoires et fonder un empire colonial. Cartier débarqua sur les rives du Saint-Laurent, à Gaspé, en 1534 et prit possession du territoire. Les voyages suivants de Cartier se soldèrent quand même par des échecs et la première colonie française fut fondée en Nouvelle France en 1604 par Samuel de Champlain à Port-Royal en Acadie<sup>33</sup> (Nouvelle-Écosse), suivie de la fondation de Québec en 1608. En 1682 la possession de la Louisiane, au nom de roi de France, Louis XIV, donna les limites méridionales pour un vaste territoire de l'Amérique du Nord comprenant cinq colonies dans sa plus grande dimension, possédant chacune une administration propre: le Canada, l'Acadie, la Baie Hudson, Terre-Neuve et la Louisiane.<sup>34</sup>

### 1.5.2. Les débuts de la colonisation

Le début de la colonisation du Canada et d'autres régions de la Nouvelle France fut très modeste. Le pays au climat sévère et le manque de capitaux n'incitèrent pas à la

<sup>30</sup> Picoche – Marchello-Nizia 29, 30-31

<sup>31</sup> Voir l'annexe 5

<sup>32</sup> Le Florentin Giovanni da Verrazzano fut en réalité le premier à explorer la façade du continent américain. Ses explorations ne donneront quand même pas de résultats et il mourut en 1528 lors de la traversée de l'Atlantique. Hamelin, J. – Provencher, J. *Brève histoire du Québec*<sup>3</sup>. Louiseville 1987, 7.

<sup>33</sup> Le terme l'Acadie ou la Cadie fut utilisé pour désigner le territoire connu aujourd'hui sous le nom des *Provinces Maritimes* du Canada, c'est-à-dire le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et les Îles-de-la-Madeleine. La première mention de l'Acadie remonte à Giovanni da Verrazzano, qui, en 1524, lors de son exploration des côtes de l'Amérique du Nord, appela une portion du littoral *Arcadie* "en raison de la beauté de ses arbres". Massignon 17

<sup>34</sup> Picoche – Marchello-Nizia 62; Hamelin – Provencher 7-11; Rossillon, P. *Atlas de la langue française. Histoire, géographie, statistiques*. Paris 1995, 30; Leclerc, J. *Langue et société*. Québec 1986, 423. Walter, H. *Le français d'ici, de là, de là-bas*. Paris 1998, 222. Voir les annexes 5, 6, 7, 8 et 9.

colonisation. Tout change cependant durant le dernier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle avec la trouvaille d'une nouvelle richesse, la fourrure. Le commerce de fourrure impliqua la pénétration du continent et une occupation permanente du sol en ouvrant ainsi la porte à la colonisation. En 1627 on créa une organisation administrative minimale de la Nouvelle France sous le nom de *La Compagnie des Cent Associés*. Désormais la gestion de tout le commerce et du peuplement de la colonie fut concédée à la Compagnie<sup>35</sup>. Le cardinal Richelieu, le vice-roi et le chef de la Compagnie, qui eut le pouvoir de peupler et de fortifier le pays, de faire du commerce avec les indigènes et de prescrire des lois et des ordonnances, délégua ses pouvoirs administratifs à un lieutenant-général (Champlain), qui veilla à ce que la Compagnie assumât ses responsabilités en matière de colonisation. Cependant, le peu d'évolution des structures administratives et la négligence de l'augmentation du peuplement força le roi (Louis XIV) à relancer la colonisation française de la Nouvelle France à partir de 1663. Le système de la Compagnie fut supprimé et le roi de France administrait désormais la colonie par l'intermédiaire de ses ministres jusqu'en 1763.<sup>36</sup>

### 1.5.3. Les immigrants français

Au XVII<sup>e</sup> siècle moins de 7000 immigrants Français partirent pour la Nouvelle France, dont près de la moitié durant la période 1663-1673. Parmi ces immigrants, environ 4894 firent souche au Canada. En premier arrivèrent les religieux catholiques, les officiers de l'administration et militaires. Quant aux religieux, leur rôle fut en particulier d'évangéliser les indigènes et de se mettre en contact avec eux pour stimuler le commerce. Au début, parmi le peuple français, on n'acceptait que des gens de la bonne santé, habitués à un climat rude et qui pouvaient être utiles: défricheurs, laboureurs, maçons, menuisiers, charpentiers, etc. Vu que la majorité de cette population étaient des hommes, Louis XIV fit passer entre 1665-1673 près de 900 filles, appelées *Filles du roi*, au Canada pour procurer des épouses aux colons. Ces futures épouses étaient des orphelines élevées par des religieuses aux frais du roi. Par la suite, l'éventail des immigrants s'élargit et la population augmenta; en 1754 l'Acadie compta 10 000 habitants et le Canada 55 000. Cet accroissement fut entre autres la conséquence d'une politique sociale dynamique; le roi

<sup>35</sup> En même temps avec la *Compagnie* fut établi le régime seigneurial dans la colonie. Ce régime était inspiré du système féodal dans lequel l'habitant dépendait du seigneur. Hamelin – Provencher 26-27; Cazaux, Y. *L'Acadie. Histoire des Acadiens*. Luçon 1992, 87-88.

<sup>36</sup> Hamelin – Provencher 8-9, 19-23; Leclerc 423; Cazaux 87-90; 146-149

accorda des allocations spéciales aux familles nombreuses et donna des cadeaux aux jeunes mariés.<sup>37</sup>

La majorité des colons étaient originaires de la partie septentrionale de la France, certaines provinces jouant le rôle principal. Les régions de l'Ouest (Poitou, Saintonge et surtout Aunis) et du Nord-Ouest (Normandie) fournirent le plus de pionniers, suivies de la région parisienne, dont la contribution s'expliqua principalement par l'émigration des filles à marier. La prépondérance de l'Ouest fut, par contre, la conséquence des villes portuaires des régions côtières d'où la plupart des navires partirent pour la Nouvelle France. De plus, la population francophone de l'Acadie provient dans une large mesure de l'Ouest de la France, en particulier de la région du Poitou, tandis que celle du Québec partit surtout de Normandie et de l'Ile-de-France. La plupart des émigrés furent d'origine urbaine, de petites villes, qui eurent comme activité économique fondamentale l'agriculture et le commerce dans la colonie.<sup>38</sup>

#### 1.5.4. La perte de la Nouvelle France et la Conquête des Anglais

Les guerres constantes avec les Anglais marquèrent également la fondation de la colonie française dans l'Amérique du Nord. Enfin, la politique coloniale des Anglais, se basant sur des moyens financiers adéquats et sur des ressources des hommes, finit progressivement par supplanter celle de la France. En 1713, le traité d'Utrecht annula les victoires coloniales françaises et la baie Hudson, Terre-Neuve et l'Acadie passèrent à l'Angleterre. Surtout les Acadiens furent traités mal; en 1755, les Anglais les bannirent de leur territoire pour des destinations diverses<sup>39</sup>, la France, les colonies de la Nouvelle Angleterre et les autres régions du Canada. Par la suite l'occupation militaire de la Nouvelle France continua; Québec capitula en 1759 et Montréal en 1769. Enfin, en 1763, par le traité de Paris la France céda le Canada à l'Angleterre; la France ne conserva que les Iles de Saint-Pierre et Miquelon et le sud de la Terre-Neuve. Par proclamation royale la Nouvelle France fut rebaptisée *The Province of Quebec*, c'est-à-dire à peu près le territoire de l'actuelle

<sup>37</sup> Hamelin – Provencher 11, 28-29; Leclerc 424-427

<sup>38</sup> Walter, *Le français d'ici* 214-215, 223; Leclerc 424; Hamelin – Provencher 28-29; Kirsch, F. – Vigh, Á. *Mots du Québec*. Cahiers francophones d'Europe Centre-Orientale 1. s.l. 1991, 30-31. Voir l'annexe 3.

<sup>39</sup> Certains d'entre eux parvinrent dans la vallée de Mississippi, en Louisiane, entre 1760-1785 au nombre de 5000 environ. Pour les distinguer des premiers colons français déjà installés en Louisiane on nomma les nouveaux venus les *Cajuns*, forme altérée du mot *Acadiens*. Rossillon 75; Walter, *Le français d'ici* 219; voir l'annexe 9

province du Québec, laquelle devint la XV<sup>ème</sup> colonie de l'Amérique du Nord britannique. En ce qui concerne le destin de la Louisiane<sup>40</sup>, elle fut cédée en 1803 par Napoléon aux États-Unis.<sup>41</sup>

## **1.6. La formation du français canadien**

### **1.6.1. La généralisation du français canadien**

La généralisation du français en France fut le résultat d'une politique d'uniformisation linguistique qui n'atteint vraiment ses objectifs qu'avec l'instruction obligatoire (1882) de tous les Français. Au Canada, au contraire, aucune politique linguistique ne fut élaborée et cependant la généralisation du français fut un fait acquis dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Le fait que l'unification linguistique se réalisa concerne aussi bien les sujets parlants eux-mêmes que les facteurs externes aux usagers.<sup>42</sup>

### **1.6.2. La qualité de la langue française des immigrants**

Il existe différentes vues sur la qualité de la langue française utilisée par les immigrants français. Selon certains chercheurs, au moment de la colonisation, la majorité des immigrants parlaient des formes populaires de dialectes, tandis que d'autres affirment que le français fut le plus fréquemment utilisé. Il est vrai que la situation linguistique de la France fut encore assez hétérogène à l'époque de la colonisation. Autrement dit, les immigrants parlaient sûrement plusieurs variétés régionales quand ils partirent pour le Canada. Vu que la plupart des gens étaient d'origine urbaine, ils savaient aussi communiquer en français, ou au moins le comprenaient. Par conséquent, la langue parlée au Canada était au début dans une large mesure le français, influencé toutefois par les variétés régionales reflétant les différentes origines géographiques des colons.<sup>43</sup>

<sup>40</sup> Le français acquit le statut de la langue officielle en Louisiane en 1968. Walter, *Le français d'ici* 220

<sup>41</sup> Hamelin – Provencher 16-17, 37-38; Rossillon 30, 72; Massignon 16; Walter, *Le français d'ici* 220, 222; Leclerc 434; Cazaux 258-260, 320-327, 359; voir les annexes 6, 7, et 8

<sup>42</sup> Picoche – Marchello-Nizia 32; Leclerc 431

<sup>43</sup> Asselin, C. – McLaughlin, A. 'Les immigrants en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle parlaient-ils français?'. *Les origines du français québécois*. Langue française au Québec. Section 1. Québec 1994 (1995), 101-128; Poirier, C. 'La langue parlée en Nouvelle-France: vers une convergence des explications'. *Les origines du français québécois*. Langue française au Québec. Section 1. Québec 1994 (1995), 237-268; Leclerc 433; Kirsch-Vigh 30-31

### 1.6.3. Les facteurs externes de la généralisation du français

Bien que les modalités exactes du processus vers l'unification du français au Canada restent encore obscures, quelques explications peuvent être données. D'un côté les besoins de communication (les mariages etc.) entraînent l'adoption par les colons d'un usage linguistique commun, le français, de l'autre côté les facteurs externes contribuèrent au choix. Ces facteurs externes comprennent d'abord la propagation de la langue de l'administration, le français, par les administrateurs, les officiers, fonctionnaires et militaires, enfin la contribution du clergé qui organisa des réunions religieuses et enseigna en français les enfants des colons dans les écoles rurales.<sup>44</sup>

### 1.6.4. Les composants de la langue française du Canada

Le français canadien se développa sans l'intervention de la France métropolitaine en créant une langue de ses propres particularités. Le français ne fut pas un facteur suffisamment puissant pour l'élimination totale des traits concurrents des variétés régionales qui fournirent des éléments au nouvel idiome. Par conséquent, les traits typiques du français canadien sont des éléments archaïques de la phonétique, de la morphologie et du lexique qui ne s'utilisent plus en France que très sporadiquement à la campagne. Les composants du lexique du français canadien sont, en outre, caractérisés par les emprunts aux langues amérindiennes du continent et à l'anglais d'Angleterre et des États-Unis, ainsi que par les créations lexicales canadiennes<sup>45</sup>. En somme, la majorité des traits du français canadien sont cependant semblables au français standard de France.<sup>46</sup>

---

<sup>44</sup> Leclerc 431

<sup>45</sup> Les créations lexicales canadiennes se caractérisent par la même forme que dans le français standard avec une signification sémantique différente (p.ex. *dîner* signifie 'le repas de midi' au Canada) ou par l'application de quelques suffixes aux formes du français standard (p.ex. *-age*; *fumage*, *parlage* ou *-able*; *parlable*, *sortable*). Walter, *Le français d'ici* 224-227; Dionne 372

<sup>46</sup> Dionne 370-373; Corbeil, J.-C. – Guilbert, L. *Langue française. Le français au Québec*. Paris 1976, 17-18.

## 1.7. Les facteurs de la situation linguistique actuelle au Québec

### 1.7.1. Les phases après la Conquête des Anglais

À partir de 1840, le moment où les deux Canada<sup>47</sup> devinrent le Canada-Uni législatif, les francophones du Québec durent apprendre à vivre leur situation minoritaire. Exclue du grand commerce, de la direction des affaires et de l'administration publique, les Canadiens français se consacrèrent au seul débouché, l'agriculture, en s'appuyant fortement sur l'identité culturelle et linguistique et la religion catholique. Depuis 1840 la langue anglaise était la seule langue officielle, le français n'ayant que le statut de la langue de la traduction des lois et autres documents parlementaires. Par la suite, la situation minoritaire s'accrut en 1867 avec la Confédération qui répartit le pouvoir politique entre une autorité centrale (Ottawa) et plusieurs autorités provinciales majoritairement anglophones, sauf le Québec, province officiellement française et Nouveau-Brunswick, province officiellement bilingue. À cette époque on proclamait au Québec, en outre, un bilinguisme officiel à l'égard des débats parlementaires et des tribunaux fédéraux, qui se réalisa, cependant, avec difficulté.<sup>48</sup>

### 1.7.2. La Révolution tranquille

Après un siècle d'impuissance et de soumission du Québec essentiellement rurale et catholique commença une époque de la modernisation du Québec, appelée la *Révolution tranquille*, avec l'arrivée au pouvoir du Parti libéral en 1960. Cette période relativement courte (1960-1966) se caractérisa par l'avènement de l'État moderne et l'action socio-économique, l'affirmation de l'identité québécoise et la prise de conscience linguistique. Ces transformations touchèrent tous les domaines, l'économie, l'éducation, les services sociaux etc., parmi lesquels l'affirmation de l'identité québécoise et la question linguistique furent les plus importants. Les francophones du Québec ne se définissaient plus comme des Canadiens français, mais comme des Québécois et la langue française n'acceptait plus son statut de minorité aliénée. Par la suite, cette nouvelle vision de la

---

<sup>47</sup> L'Acte constitutionnel de 1791, "démocratie de façade", sépara le Canada en deux colonies distinctes: le Bas-Canada (le Québec) et le Haut-Canada (l'Ontario). Même si tous les deux eurent un gouvernement propre, dans cette nouvelle constitution le Parlement de Québec francophone fut subordonné à un gouvernement exclusivement anglais. Cet injustice provoqua des conflits permanents entre francophones et anglophones et marqua la fin du statut de majoritaires pour les francophones. Leclerc 438, 478; Hamelin – Provencher 46-47

<sup>48</sup> Leclerc 438-451; Hamelin – Provencher 57-58, 71-73; Rossillon 30; Corbeil – Guilbert 6-11

langue engendra des lois linguistiques, dont le plus important est la *Charte de la langue française*<sup>49</sup> (Loi 101) (1977). De plus, au domaine linguistique, la conception de la *norme* fut exposée pour la première fois par l'Office de langue française (créé en 1961), autrement dit on voulait désormais résister aux pressions énormes du milieu nord-américain de la langue anglaise sur le français du Québec en s'alignant sur le français standard, dit aussi français commun, mais tout en laissant place à l'expression des réalités spécifiquement nord-américaines.<sup>50</sup>

### 1.8. La situation actuelle du français au Canada

Selon le recensement de 1996<sup>51</sup> au Canada la majorité des francophones qui parlent le français comme langue maternelle vivent au Québec. Ils représentent 81,5% de la population de la province qui totalise 5,7 millions de personnes en 1996. À l'extérieur du Québec, le nombre des francophones a diminué de 0,6% entre 1991 et 1996, pour se chiffrer à 970000 personnes. Les provinces les plus francophones en dehors du Québec sont le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. Celui-là compte 33,2% des francophones de la population de la province et celui-ci 4,7% de la population de la province.<sup>52</sup>

La proportion des francophones au sein de la population totale du Canada a diminué de 26,9% en 1971 à 23,5% en 1996. Cette baisse est la conséquence de deux facteurs: en premier lieu, de nombre important d'immigrants internationaux de langue maternelle autre que le français ou l'anglais (p.ex. l'italien, l'allemand, le grec) venus au Canada et attirés vers la langue anglaise et en second lieu, de la baisse de la fécondité depuis le milieu des années 60 surtout au sein de la population francophone. En ce qui concerne l'avenir, l'augmentation substantielle de la proportion de francophones parmi les immigrants et les décisions politiques concernant la question d'intégration des immigrants et la protection des identités culturelle et linguistique s'avéreront déterminantes.<sup>53</sup>

---

<sup>49</sup> Selon la loi 101 le français devint au Québec la langue de la législation et de la justice, de l'administration publique, des organismes parapublics et des ordres professionnels, du travail, du commerce, des affaires et de l'enseignement. Pourtant, depuis 1982 la loi 101 fut modifiée en imposant un caractère bilingue à la société québécoise et en réduisant les pouvoirs du Québec en matière de la langue et d'éducation, p.ex. aujourd'hui les anglophones reçoivent tous les services gouvernementaux dans leur langue. Leclerc 312, 322

<sup>50</sup> Leclerc 452-461; Hamelin – Provencher 108-115; Rossillon 30; Leclercq-Lizé 120-121; Corbeil – Guilbert 12-14

<sup>51</sup> Les données que nous présentons ici sont les plus récentes; le prochain recensement sera organisé le 15 mai 2001 au Canada. WWW *Statistique Canada*. [http://142.206.72.65/r000\\_f.htm](http://142.206.72.65/r000_f.htm)

<sup>52</sup> WWW *Le Quotidien*. Statistique Canada. <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/971202/q971202.htm>

<sup>53</sup> *Ibid.*; Rossillon 67-68;

## 2. ANALYSE

### 2.1. Remarques préliminaires

En premier lieu, l'analyse présente les écarts vocaliques et ensuite les écarts consonantiques. Quant à la présentation des éléments traités, ceux-ci sont numérotés dans l'ordre suivant: d'abord la forme latine<sup>54</sup>, ensuite la forme dialectale, adoptée par le français canadien, et enfin la forme du français standard moderne<sup>55</sup>. Au cas où l'origine de l'élément n'est pas latine classique<sup>56</sup> ou autre que latine, le mot est marqué avec un astérisque. Sous chaque présentation étymologique il y a également un tableau avec le(s) nom(s) des roman(s)<sup>57</sup>, le(s) symbole(s) de l'élément et le nombre d'occurrence dans les romans.

En ce qui concerne les paragraphes des écarts vocaliques et consonantiques, ils suivent à peu près le même ordre. En premier lieu est expliquée l'étymologie du mot, en second lieu, le changement phonétique dans la forme du corpus et finalement, l'occurrence du mot dans les provinces françaises de l'Ancien régime et dans le français du Canada. Il est à remarquer que le sens de l'élément traité n'est pas toujours indiqué s'il est attesté en français standard.

L'emploi des termes *français canadien*, *québécois* et *français acadien* dans l'analyse demande quelques précisions. *Le français canadien* sera employé quand nous nous référerons en même temps aux études faites sur le québécois et l'acadien. Le terme *le*

---

<sup>54</sup> Les périodes du latin: 1) *Latin archaïque* (depuis les origines à la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), 2) *Latin préclassique* (de la fin du II<sup>e</sup> au milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.), 3) *Latin classique* (du milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), 4) *Latin postclassique* (jusqu'au III<sup>e</sup> siècle environ), 5) *Latin tardif* (du III<sup>e</sup> siècle au IX<sup>e</sup> siècle). Väänänen 11-12

<sup>55</sup> L'histoire de la langue française se divise en trois périodes: la période de l'*ancien français* (du IX<sup>e</sup> siècle à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle); la période transitoire dite du *moyen français* (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles); la période du *français moderne* (du début du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours). Bourciez, *Phonétique* 3

<sup>56</sup> A côté du latin classique (c'est-à-dire la langue écrite) il existait la langue parlée par le peuple, appelée le *latin vulgaire* ou *populaire*. Le latin fut donc importé sous une double forme; celle de la langue littéraire, usitée dans les écoles et celle de la langue parlée, répandue par les soldats, les colons et les marchands. Bourciez, *Éléments de linguistique* 30-32

<sup>57</sup> Les abréviations: MC = *Maria Chapdelaine*, BO = *Bonheur d'Occasion*, P-l-C = *Pélagie-la-Charrette* et FC = *Filles de Caleb*

*québécois* est utilisé quand on réfère aux études faites sur le québécois, au *DQA* ou au *Glossaire*<sup>58</sup>. *Le français acadien* réfère uniquement à l'étude de Massignon.

Les termes qui reflètent des traits phonétiques différents typiques du français canadien dans la graphie du corpus, sont au total de 121. En ce qui concerne le total des termes, les éléments similaires sont comptés un par un, même s'ils présentent le même type de phénomène. À titre d'exemple, les graphies *crère*, *je cré* et *creyez* représentent trois formes verbales du français québécois. De plus, le total n'inclut ni le nombre d'occurrence des éléments similaires dans un roman ni l'occurrence des mêmes termes dans plusieurs romans. Le tableau ci-dessous présente la division du total en catégories grammaticales:

<b>Catégorie grammaticale</b>	<b>Nombre</b>
<b>verbes</b>	41
<b>substantifs</b>	47
<b>adverbes</b>	14
<b>adjectifs</b>	8
<b>pronoms</b>	8
<b>prépositions</b>	3
<b>TOTAL</b>	<b>121</b>

<sup>58</sup> Le nom du *Glossaire du parler français du Canada* demande précisions. Dans quelques cas *le français canadien* et *le français québécois* sont utilisés comme synonymes, dûs au plus grand taux des francophones vivant dans la province du Québec. Le *Glossaire* contient cependant les mots et les locutions du parler de la province du Québec, ainsi nous utiliserons *le québécois* en référant au *Glossaire*.

## 2.2. Les traits phonétiques vocaliques

### 2.2.1. Les changements concernant une seule voyelle

#### 2.2.1.1. La substitution du préfixe *-a* en *-e*

1) *grandis* > **égrandi** = agrandi

roman	élément	nombre
<i>FC</i>	<b>égrandi</b>	1

Le participe passé *agrandi* du verbe *agrandir* est issu du latin *grandis*. Ce mot latin est composé d’*-a* accentué entravé par consonne et nasale dont la dernière se combina avec la voyelle et produisit [ã], écrit *-an* ou *-am*; *grande* > *grand*. Le français standard présente le verbe *agrandir* dérivé de l’adjectif *grand* avec le préfixe *-a* et avec la désinence verbale *-ir*. Le verbe signifie ‘rendre plus grand, plus étendu’.<sup>59</sup>

Dans le participe passé *égrandi* le préfixe *-a* est remplacé par *-e*. Le *DQA* n’atteste pas cette forme mais elle figure dans le québécois du XVIII<sup>e</sup> siècle et dans le *Glossaire*. Selon le *FEW*, en France cette prononciation se rencontre à l’Ouest (en Saintonge), au Nord-Ouest (en Bretagne, en Anjou et en Normandie), au Centre (en Touraine et en Berry) et à l’Est (en Lorraine). De plus, le *FEW* atteste *égrandi* au Canada.<sup>60</sup>

« Il a pas répond. Il a juste *égrandi* les yeux *p-pis* (=puis, remarque de l’auteur) il a dit «euhhhhh...» C’est tout.» (*Les filles de Caleb. Le Chant du coq*. 51)

<sup>59</sup> Bourciez, *Phonétique* 64. ; *TLF s.v. agrandir*.

<sup>60</sup> *FEW* 4. 220, s.v. *grandis*; Juneau 258-259; *Glossaire s.v. égrandir*; Simoni-Aurembou, M-R. ‘L’aire linguistique centrale’. *Français du France et français du Canada*. Les parlers de l’Ouest, du Québec et l’Acadie. Lyon 1995, 274; voir les annexes 3 et 4

### 2.2.1.2. L'ouverture de *-e* en *-a*

#### 2.2.1.2.1. Remarques préliminaires

Les six cas suivants sont des exemples de l'hésitation de la prononciation, à l'origine populaire, entre *-er* et *-ar* notamment aux XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles en France<sup>61</sup>. Les parties de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Centre furent les plus concernées. Malgré les condamnations des grammairiens du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècles, le peuple (notamment celui de Paris) continuait prononcer *-ar* pour *-er*. Il s'agit donc de l'action ouvrante du *-r* roulé sur la voyelle précédente, en particulier, en position finale dans la syllabe. Ce phénomène se passa tant en syllabe accentuée qu'inaccentuée.<sup>62</sup>

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles l'hésitation se stabilisa et l'*-e* fut choisi soit contre l'étymologie, p.ex. le mot *sarpa* > *sarpe* > *serpe*, soit conformément à l'étymologie, comme le cas de notre corpus, *percipère* > *apercevoir*. En français québécois ancien le trait était courant et il l'en est encore aujourd'hui; tous les éléments suivants (numéros 2-7) sont attestés dans le *Glossaire*. Il est à signaler que ce trait est, de même, typique en français acadien.<sup>63</sup>

<sup>61</sup> Il est à remarquer que déjà le latin vulgaire et l'ancien français offrirent des nombreux exemples du phénomène *-er* > *-ar*. Fouché 1.-2. 348

<sup>62</sup> Bourciez, *Phonétique* 67; Fouché 1.-2. 348-349; Juneau 41-42; Brunot, F. 'Le seizième siècle<sup>3</sup>'. *Histoire de la langue française des origines à nos jours* 2. Paris 1947, 250-251; Pignon, J. *L'évolution phonétique des parlers du Poitou*. Vienne et Deux-Sevres. Paris 1960, 368; Gauthier, P. 'Traits phonétiques communs'. *Français de France et français du Canada*. Les parlers de l'Ouest, du Québec et de l'Acadie. Lyon 1995, 39-40.

<sup>63</sup> Juneau 39-44; Bourciez, *Phonétique* 67; Brunot 2. 251; Fouché 1.-2. 349; Bourciez, *Éléments de linguistique* 640-641; Péronnet, L. 'Le français acadien'. *Français de France et français du Canada*. Les parlers de l'Ouest, du Québec et de l'Acadie. Lyon 1995, 406; Lavoie, T. 'Le français québécois'. *Français de France* (...). Lyon 1995, 357.

### 2.2.1.2.2. Devant *-r* + consonne

2) *percipĕre* > **aparcevront** = apercevront

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>aparcevront</b>	1

La forme du français moderne *apercevront* (III<sup>e</sup> pers. du pluriel du futur) est dérivé du verbe *percevoir* avec le préfixe *a-*. Il signifie ‘saisir par la vue, en un instant, une personne ou une chose’. Le verbe latin *percipĕre* (de *per-* ‘à travers’ et de *capĕre* ‘prendre, saisir, concevoir’) fut transformé en *percevoir*. Dans ce cas la consonne sourde *-p* dans la position intervocalique aboutit à la fricative sonore *-v*, et la terminaison *-ĕre* à *-oi*, tandis que les autres éléments restèrent intacts. Dans la forme du corpus, par contre, le changement d’*-e* en *-a* se passa dans la syllabe inaccentuée.<sup>64</sup>

La graphie du corpus *aparcevront* date de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et sa prédominance dialectale se situe dans le Centre (en Ile-de-France, en Berry, en Orléanais et en Nivernais), dans l’Ouest (en Saintonge) et dans le Nord-Ouest (en Anjou). Selon le *FEW*, la forme est attestée également en français canadien.<sup>65</sup>

-Si y en a qu’avont<sup>66</sup> (=ont, *remarque de l’auteur*) peur des *fi-follets* (=feu-follets<sup>67</sup>, *remarque de l’auteur*), qu’ils s’enfoncent (=s’enfoncent, *remarque de l’auteur*) leu (=leur, *remarque de l’auteur*) bonnet sus (=sur, *remarque de l’auteur*) les yeux, ils *aparcevront* point. Je mènerai la marche, moi. (*Pélagie-la-Charrette* 75)

<sup>64</sup> Bourciez, *Phonétique* 170; *TLF s.v. apercevoir, percevoir*

<sup>65</sup> *FEW* 8. 216, *s.v. percipere*; voir les annexes 3 et 4

<sup>66</sup> Quant à la morphologie, en français acadien on rencontre une variation régionale de la terminaison verbale en *-ont* au présent et en *-iont* à l’imparfait. Ces deux terminaisons furent attestées en France dans les parlers populaires des régions du Centre et de l’Ouest au XVII<sup>e</sup> siècle, entendues aujourd’hui encore à la campagne dans ces mêmes régions. Péronnet 417, 419; Flikeid, K. ‘Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine’. *Les origines du français québécois*. Langue française au Québec. Section 1. Québec 1994 (1995), 292.

<sup>67</sup> Voir la signification du terme *fi-follets* à la page 35.

3) *advertīre* > **avartiras** = avertiras

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>avartiras</b>	1

En latin le *-d*, placé dans le mot devant la consonne, disparut totalement. À titre exemple, le verbe latin *advertīre* est devenu *avertir* en français. La graphie du corpus, *avartiras* (II<sup>e</sup> personne singulier du futur) représente l'ouverture d'*-e* en *-a* en syllabe inaccentuée devant *-r*. Au contraire des autres cas de ce chapitre, cet élément n'est repéré dans aucun des instruments du travail utilisé dans cette étude. Aussi peut-on seulement constater qu'il s'agit de même type de comportement.<sup>68</sup>

- Tu m'*avartiras* quand ça sera mon tour de marcher, Pélagie. Je suis point plus décrépité qu'un autre. (*Pélagie-la-Charrette* 16)

4) *aeternitas* > **étarnité** = éternité

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>étarnité</b>	1

Les diphtongues subirent des changements dans les transformations du latin en français. En latin classique, dans le terme *aeternitas* la diphtongue *-ae* au début du mot se réduisit dans la langue parlée à l'époque du latin préclassique au son simple, à la voyelle *-e*. L'élément du corpus *étarnité* représente le passage de *-e* en *-a* en syllabe inaccentuée.<sup>69</sup>

Selon le *Glossaire*, le substantif *étarnité* est attesté dans les dialectes du Centre (les provinces du Berry, du Nivernais et de la Touraine) et dans celui du Nord-Ouest (la province d'Anjou). La forme n'est enregistrée ni par le *FEW* ni par le *DQA*.<sup>70</sup>

- La *Grand' Goule* naviguerait-i' à l'autre bout du monde durant une *étarnité*, j'aurai le restant de mes jours les yeux rivés au large. (*Pélagie-la-Charrette* 230)

<sup>68</sup> Bourciez, *Phonétique* 154

<sup>69</sup> Bourciez, *Phonétique* 25; *TLF s.v. éternité*; Bourciez, *Éléments de linguistique* 44; Väänänen 38-39; Fouché 1.-3. 255, 803

<sup>70</sup> *Glossaire s.v. étarnité*; voir les annexes 3 et 4

5) *aperire* > **ouvarte** = ouverte

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>ouvarte</b>	1

Quant au verbe latin classique *aperire*, ‘ouvrir, découvrir au sens physique et moral, creuser, dévoiler’, elle se confondit au Nord de la France avec *operire* (‘ouvrir’), d’où le verbe du français moderne *ouvrir*. Dans la position tonique, l’-o devant une consonne, *operit*, aboutit d’abord à la prononciation [œ] au XII<sup>e</sup> siècle, la III<sup>e</sup> personne du verbe *ouvrir* écrit, *uevre*. Ensuite, la vieille forme régulière fut remplacée par *ouvre* [uvr] au XV<sup>e</sup> siècle, sous l’influence des formes avec un –ou inaccentué, comme p.ex. l’infinitif *ouvrir*. L’adjectif *ouverte*, par contre, est dérivé du verbe *ouvrir*.<sup>71</sup>

La graphie du corpus, qui reflète le changement d’-e en –a en syllabe accentuée, n’est attestée ni dans le *FEW* ni dans le *DQA*. Cependant, *ouvarte* se rencontre dans le *Glossaire* qui le situe dans le Centre de la France, en Touraine et dans le Nord-Ouest de la France, en Anjou. De plus, *ouvarte* est attesté à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en français québécois.<sup>72</sup>

- Mon compère le géant P’tite Goule qui vivait déjà, comme de raison – par rapport que les années de vie d’un géant sont aussi longues que ses boyaux qui font septante fois sept lieus – le géant ce jour-là se trouvait à prendre un somme couché dans le gratte-cul, la *goule* (=la gueule, *remarque de l’auteur*) *ouvarte*. (*Pélagie-la-Charrette* 127)

6) *perdere* > **pardu** = perdu

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>pardu</b>	2

Le verbe du français standard *perdre* est issu du latin *perdere*. Dans la forme latine l’-e ouvert tonique entravé se conserva tel quel, mais la voyelle pénultième atone –ě s’effaça. Il s’agit de chute d’une voyelle brève intérieure entre consonnes, p.ex. la terminaison l’infinitif latine –ēre se présente sous la forme –re comme finale atone en français.<sup>73</sup> En ce

<sup>71</sup> Bourciez, *Phonétique* 84, 103; *TLF* s.v. *ouvrir*; Fouché 1.-2. 293-294

<sup>72</sup> *Glossaire* s.v. *ouvarte*; Juneau 40; voir les annexes 3 et 4

<sup>73</sup> Bourciez, *Phonétique* 37; *TLF* s.v. *perdre*; Väänänen 40

qui concerne le participe passé du corpus, *pardu*, le changement d’-e en -a se situe en syllabe inaccentuée.

Le verbe *perdre* sous la graphie *pardre*, d’où le participe passé *pardu*, est attesté dans le *FEW* qui le situe en France dans le Centre (en Ile-de-France), dans l’Ouest (en Poitou et en Saintonge), dans l’Est (en Bourgogne) et également au Canada. L’élément est repéré en français québécois à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et signalé dans le *Glossaire*.<sup>74</sup>

- Même les morts avont (=ont, *remarque de l’auteur*) *pardu* leur droit, même les morts sont sans Église et sans pays. (*Pélagie-la-Charrette* 54)

7) *persōna* > **parsonne** = personne

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>parsonne</b>	2

Dans le mot latin *persōna* l’-ō accentué suivi d’une nasale aboutit à -o ouvert et à une double consonne nasale, tandis que l’-e ouvert atone entravé dans la première syllabe se maintint tel quel. L’élément dialectal du corpus, *parsonne*, subit un changement dans la première syllabe inaccentuée.<sup>75</sup>

Selon le *FEW*, la forme dialectale *parsonne* se rencontre au Centre (en Ile-de-France, en Touraine, en Berry et en Nivernais), au Nord-Ouest (en Anjou, en Maine et en Normandie), à l’Ouest (en Saintonge et en Poitou) et en Bourgogne à l’Est. Le *FEW* et le *Glossaire* l’attestent également au Canada.<sup>76</sup>

-S’il y a une *parsonne* à bord qui trouve que j’avançons<sup>77</sup> (=nous avançons, *remarque de l’auteur*) point assez vite, c’tuy-là (=celui-là, *remarque de l’auteur*) peut toujours s’en aller cogner sur le gouverneur Lawrence pour y demander de nous affréter une goélette. (*Pélagie-la-Charrette* 21)

<sup>74</sup> *FEW* 8. 221, s.v. *perdere*; Juneau 41; *Glossaire* s.v. *pardu,-e*; voir les annexes 3 et 4

<sup>75</sup> Bourciez, *Phonétique* 92

<sup>76</sup> *FEW* 8. 268, s.v. *persona*; *Glossaire* s.v. *parsonne*; voir les annexes 3 et 4

<sup>77</sup> Le je ”collectif” et la terminaison -ons utilisés pour la 1<sup>ère</sup> pers. de pl. ont également une variation régionale en français acadien. Le pronom sujet de la 1<sup>ère</sup> personne du sg., *je*, s’est étendu au pluriel sur une bonne partie du Nord de la France (encore vivant chez les personnes âgées et à la campagne au nord et au sud de Paris et en Normandie) par analogie des formes de la III<sup>e</sup> personne du sg. et pl., qui n’étaient différenciées que par les terminaisons accentuées du verbe, ‘il parle’, [iparl] et ‘ils parlent’, [iparlô]. De même, on s’est mis à dire ‘je parle’, [ʒəparl] et ‘nous parlons’, [ʒəparlô]. Simoni-Aurembou 271; Flikeid 290; Hull, A. ‘Des origines du français dans le Nouveau Monde’. *Les origines du français québécois*. Langue française au Québec. Section 1. Québec 1994 (1995), 195; Brasseur, P. ‘Les parlers normands’. *Le français de France et le français du Canada*. Les parlers de l’Ouest, du Québec et de l’Acadie. Lyon 1995, 129.

### 2.2.1.2.3. Devant *-r* + voyelle

8) Amérique > **Amaricains** = Américains

9) Amérique > **Amarique** = Amérique

roman	élément	nombre		roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>Amarique</b>	1		<i>P-l-C</i>	<b>Amaricains</b>	1

Aussi bien le nom du pays *Amérique* que le nom de ses habitants *Américains* proviennent du prénom du navigateur italien Amerigo<sup>78</sup> Vespucci qui découvrit le Nouveau Continent. Le nom des habitants du Continent se présenta sous la forme *Ameriquains* en 1576 et au XVIII<sup>e</sup> siècle fut attestée la forme du français standard *Américain*.<sup>79</sup>

Les deux graphies du corpus, *Amarique* et *Amaricains*, sont des exemples du phénomène inverse par rapport aux six cas précédents. Dans ces deux noms l'ouverture d'*-e* en *-a* se passa devant *-r* non suivi de consonne en syllabe inaccentuée. Selon Juneau, dans le français québécois du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles sont repérés quelques rares exemples de ce phénomène, comme par exemple, *Thérèse* > *Ste-Tharesce*, (1840). En ce qui concerne la naissance des formes inverses il s'agit probablement d'hypercorrection par suite de l'ouverture d'*-e* en *-a* devant *-r* seul ou suivi de consonne. Dans nos instruments de travail les formes ne sont pas attestées.<sup>80</sup>

-Ça fait que les Anglais d'Angleterre pouvoit (=peuvent, *remarque de l'auteur*) point prétendre après ça que le monde leur appartient, même pas l'*Amarique*. (*Pélagie-la-Charrette* 189)

-J'espère que les *Amaricains* avont (=ont, *remarque de l'auteur*) point oublié que je (=nous, *remarque de l'auteur*) leur avons aidé à faire leur Révolution...hi! (*Pélagie-la-charrette* 192)

<sup>78</sup> Amerigo Vespucci (1454 –1512) fit plusieurs voyages entre 1499 et 1502 à travers l'Atlantique. Le navigateur fut certain que le pays qu'il voyait n'était pas l'Asie, mais *Mundus Novus*. En 1507, Martin Waldseemüller, cartographe allemand, proposa que *Mundus Novus* serait appelé d'après Amerigo Vespucci. McAlister, Lyle N. *Spain and Portugal in the new world 1492-1700*. Minneapolis 1984 (1989), 92-93.

<sup>79</sup> TLF s.v. *américain*, - aine

<sup>80</sup> Juneau 44-46

### 2.2.1.3. La voyelle non labialisée –a devenant labialisée –o et inverse

10) *mamma* > **moman** = maman

roman	élément	nombre
<i>FC</i>	<b>moman</b>	24

En latin un certain nombre de mots à valeur affective présentent une gémiation spontanée, comme le terme *mamma*. Au XVI<sup>e</sup> siècle en France fut attestée la formation enfantine et hypocoristique *maman*, ‘mère’, par redoublement de la syllabe initiale *ma-* et avec la consonne finale *-n* pour désigner le timbre de la voyelle nasale [mamã]. Dans l’usage familial la prononciation de *maman* fut *manman* ou *monman* en moyen français. Dans ces deux cas il s’agit d’assimilation d’une voyelle orale à une voyelle nasale en syllabe accentuée. De plus, il se passa une labialisation d’–a en –o dans quelques dialectes. Quant à la forme du corpus *moman* la prononciation familière *monman* en fut une forme intermédiaire. Vu que la graphie *moman* ne contient pas la nasale *-n* dans la I<sup>ère</sup> syllabe, il est probablement question d’une forme dénasalisée.<sup>81</sup>

D’après le *FEW* en moyen français la forme *monman* fut attestée surtout dans le Centre (dans le parler populaire de Paris) et au Nord-Ouest (en Maine et en Normandie) avec quelques rares attestations à l’Ouest et à l’Est. En français québécois la graphie *monman* est repérée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans le *Glossaire*, par contre, figure la forme *moman*.<sup>82</sup> Le *DQA* n’atteste ni l’un ni l’autre.

-Tu es comme ta mère était. Même p’tite, ta mère disait qu’elle serait maîtresse d’école. Es-tu aussi têtue qu’elle?

- Je suis pas têtue, mais *moman* dit toujours que je fais à ma tête.

- Moi aussi, *moman* me dit ça, renchérit Blanche. (*Les filles de Caleb. Le Chant du coq*. 436)

<sup>81</sup> *TLF* s.v. *maman*; Väänänen 61

<sup>82</sup> *FEW* 6. 133, s.v. *mamma*; Juneau 98-105; *Glossaire* s.v. *moman*; voir les annexes 3 et 4

11) *Polōnia* > **Palogne** = Pologne

12) \**Polonensis* > **Palonais** = Polonais

roman	élément	nombre		roman	élément	nombre
<i>BO</i>	<b>Palogne</b>	1		<i>BO</i>	<b>Palonais</b>	3

Le nom du pays *Pologne* est issu de la forme latine *Polōnia*. Dans la phase *Polōnia* > *Pologne* l'–ō accentué précéda la nasale palatale –n suivi d'un *yod* qui aboutirent à [ɲ], graphié –gn-. De plus, l'–o initial aboutit à [ɔ] ouvert dans la prononciation. Le nom des habitants, les *Polonais*, provient, par contre, du latin *Polonus* > \**Polonensis*<sup>83</sup> > *Polonais*. Quant à la graphie *Polonais*, les dates suivantes sont repérées: en 1442 *poulenoys* > 1540 *polonais*. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle la graphie –ai fut substituée à –oi dans certains noms de peuple, comme *Français*, *Anglais*, *Polonais*. L'ortographe fut défendue par Voltaire<sup>84</sup> et acceptée par l'Académie française en 1835.<sup>85</sup>

Le changement d'–o en –a se vérifie en syllabe atone. Selon Juneau, au XVIII<sup>e</sup> siècle en français québécois n'est relevé qu'un seul cas de ce type<sup>86</sup>. De plus, les graphies *Palogne* et *Palonais* ne sont enregistrées dans aucun des instruments de travail consultés. On peut ainsi constater que ce type de prononciation ne semble pas très répandue au Canada francophone.<sup>87</sup>

-Je dis pas que c'est pas pour ça aussi, jeta Azarius. Mais c'est d'abord pour arrêter l'Allemagne féroce comme toujours qui plonge sur la *Palogne* sans défense... (*Bonheur d'Occasion* 39)

- *Ben quiens!* (=Ben tiens, *remarque de l'auteur*) dit Pitou. On est pas pour laisser tout le monde se faire battre comme les *Palonais*. (*Bonheur d'Occasion* 48)

<sup>83</sup> Le suffixe –ensis fut rare et il fut attesté à l'époque du latin vulgaire. Il désigne spécialement les habitants d'une ville, d'une région. Bourciez, *Éléments de linguistique* 64, 201

<sup>84</sup> Écrivain et philosophe (1694-1778) qui participait au XVIII<sup>e</sup> siècle aux discussions de l'*Académie française* sur les normes linguistiques de la grammaire et du lexique de la langue française. Voltaire est cité par le *Dictionnaire de l'Académie* de 1835 et de 1878 pour ses idées novatrices en orthographe. Biedermann-Pasques 514; Ricken, U. *Linguistics, anthropology and philosophy in the French Enlightenment*. Cornwall 1994, 67, 78, 111, 129-130.

<sup>85</sup> Bourciez, *Phonétique* 73, 93-94; *FEW* 20. 42, s.v. *polánin*; *TLF* s.v. *polonais*; Bourciez, *Éléments de linguistique* 64, 201; Väänänen 91; Fouché 1.-2. 321

<sup>86</sup> Le mot *organeau* qui signifie 'anneau de l'ancre ou anneau de la chaîne des forçats' se présenta sous la forme de *arganeau*. *TLF* s.v. *organeau*; Juneau 54

<sup>87</sup> Juneau 54

## 2.2.2. La simplification de diphtongues<sup>88</sup>

### 2.2.2.1. La diphtongue *-ai* graphiée *-â* ou *-a*

13) \**Anglensis* > **Anglâs** = Anglais

roman	élément	nombre
<i>MC</i>	<b>Anglâs</b>	1

Le nom propre, *Anglais*, provient du nom du peuple germanique des *Angles* qui s'installèrent en Angleterre aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. Au XIII<sup>e</sup> siècle en France fut attestée la forme *Angleis* (>\**Anglensis*) qui monophthongua à [ɛ] simple > *Angles*. Au XV<sup>e</sup> siècle se manifesta la graphie *Angloys* qui fut transformée au XVI<sup>e</sup> siècle en *Anglais* par analogie de certains suffixes attachés notamment aux noms de peuple, p.ex. *Français*.<sup>89</sup>

La forme du corpus représente l'ouverture d'*-e* en *-a* en finale absolue, phonétiquement l'*-e* ouvert [ɛ] aboutit à [ɑ] postérieur, écrit *Anglâs*. Aussi bien l'ouverture d'*-e* en *-a* en finale absolue que la distinction nette entre les sons [a] antérieur et [ɑ] postérieur sont des phénomènes assez fréquents en français québécois. Le premier phénomène fut une prononciation attestée dans le parler populaire de la région parisienne au XVII<sup>e</sup> siècle et également dans l'Ouest et dans le Nord-Ouest de la France. Le deuxième phénomène est présent beaucoup plus souvent dans les mots du français québécois, généralement en position finale, que dans ceux du français standard. Cependant, la graphie du corpus n'est enregistrée dans aucun des dictionnaires consultés.<sup>90</sup>

[...] Je gagne assez pour deux, et nous ferions une belle vie; des toilettes propres, un joli plain-pied dans une maison en briques, avec le gaz, l'eau chaude, toutes sortes d'affaires dont vous n'avez pas l'idée et qui vous épargnent du trouble et de la misère à chaque instant. Et ne vous figurez pas qu'il n'y a que des «*Anglâs*» par là; je connais bien des familles canadiennes qui travaillent comme moi ou bien qui ont des magasins. (*Maria Chapdelaine* 175)

<sup>88</sup>Il est à noter que depuis le XVI<sup>e</sup> siècle le français ne possède plus de véritables diphtongues dans la prononciation; celles-ci consistent en semi-consonnes suivies de voyelle. Bourciez, *Éléments de linguistique* 642

<sup>89</sup>TLF s.v. *anglais*; Bourciez, *Phonétique* 73; BDE = Barnhart, Robert K., éd., *The Barnhart Dictionary of Etymology*. s.l. 1988, s.v. *Anglo-, English*; Fouché 1.-2. 321. Voir la page précédente.

<sup>90</sup>Juneau 50; Lavoie 355

14) *vādo* > **je vas** = je vais

15) *vādo* > **je m'en vas** = je m'en vais

roman	élément	nombre	roman	élément	nombre
<i>MC</i>	<b>je vas</b>	12	<i>MC</i>	-	-
<i>BO</i>	<b>je vas</b>	15	<i>BO</i>	<b>je m'en vas</b>	9
<i>P-I-C</i>	<b>je vas</b>	2	<i>P-I-C</i>	<b>je m'en vas</b>	3
<i>FC</i>	<b>je vas</b> <b>j'vas</b>	105	<i>FC</i>	<b>je m'en vas</b>	3

Le verbe *aller* du français moderne est constitué par les débris de plusieurs verbes latins; il y a des formes dérivées de *vādere*, 'aller, marcher', (*je vais*), d'*ambulāre* 'marcher, déambuler', (*j'allais*), d'*īre*, 'aller', (*j'irai*). Le verbe *ambulāre* fut réduit au Nord de la France à *alare* (attesté au XIII<sup>e</sup> siècle) d'où la forme de l'ancien français *aler* et la forme moderne *aller*.<sup>91</sup>

L'évolution de la forme de la I<sup>ère</sup> personne du verbe *aller* issu du latin *vādere*<sup>92</sup> fut la suivante. D'abord, en latin la I<sup>ère</sup> personne sing. de l'indicatif se présente sous la forme *vādo*, dont le *-d* intervocalique s'amuit de très bonne heure à cause de l'emploi proclitique<sup>93</sup> qui donna *\*vao*. Ensuite *\*vao* devint dans la partie septentrionale de la France *\*vo* parallèlement à *auru* > *or* avant la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. Par la suite, *\*vo* passa à *\*voi* sous l'influence de la I<sup>ère</sup> personne sing. indic. prés. de *avoir* (*\*hayo*). À son tour, *\*voi* prit un *-s* final probablement par analogie avec la II<sup>e</sup> personne sg. *vais* (< *vadis*). Ainsi aboutons nous à la forme *je vois* de l'ancien français.<sup>94</sup>

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le groupe *-oi* se monophthonga en *-e* fermé par l'intermédiaire de [vwe] comme *je vois* [vwe] > *je ves* [ve]. Cependant, pendant le même siècle la fluctuation fut grande aussi bien dans l'orthographe qu'en prononciation, à l'époque pour la I<sup>ère</sup> personne de sg. furent attestées les graphies, *je vois* [vwe], *je ves* et *je vais* [ve] (écrit aussi *je vay*) et

<sup>91</sup> Bourciez, *Phonétique* 173; Väänänen 78; Brunot, F. – Bruneau, C. *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris 1969, 283-284.

<sup>92</sup> Le paradigme du verbe *vādere*: *\*vao*, *\*vais* ou *\*vas*, *\*vait* ou *\*vat*, III<sup>e</sup> pers. de pl. *\*vaunt* ou *\*vant*. Bourciez, *Éléments de linguistique* 221

<sup>93</sup> Mot privé d'accent propre qui s'appuie sur le mot qui suit et forme avec lui une unité accentuelle. *DL s.v. proclitique*.

<sup>94</sup> Fouché 1.-2. 285; Bourciez, *Éléments de linguistique* 221, 667; Väänänen 39, 78

*je vas* [va], dont la dernière (*vas*<sup>95</sup>) fut donnée par le linguiste Palsgrave<sup>96</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Finalement, en 1835 la graphie *-ai* de l'*-e* fermé de la graphie *je ves* fut acceptée par l'*Académie* comme la forme du français standard. Cependant, les deux formes *je vais* et *je vas* s'utilisent encore aujourd'hui.<sup>97</sup>

Les formes en *-ai* furent privilégiées par le français parisien du XVII<sup>e</sup> siècle. Cependant, selon le grammairien Vaugelas, les variantes en *vas* furent auparavant les plus fréquemment utilisées à la Cour et, de même, en province. L'évolution privilégia la forme *vais*, mais il en résulta que quand les membres de la noblesse et du Tiers Etat parisien abandonnèrent les formes en *vas*, celles-ci restèrent encore en usage dans les dialectes et même dans le français populaire de Paris.<sup>98</sup>

En français canadien sont attestés aussi bien *vais* que *vas*. La forme du corpus représente le dernier cas, dans lequel l'*-e* ouvert [ɛ] se transforma en *-a* antérieur [a], contrairement au cas précédent *Anglâs*. Selon les études de Mougeon et Beniak, au Canada francophone, surtout au Québec, les locuteurs des couches sociales les plus élevées utilisent *je vais*. En ce qui concerne les formes en *vas*, elles se caractérisent par un emploi dominant chez les locuteurs du français canadien.<sup>99</sup>

- Ah, je sais pas par exemple si *je vas* me souvenir de tous les noms... (*Bonheur d'Occasion* 113)

« C'est fini maintenant, Charlotte, tu peux arrêter de pleurer. Enlève ton linge mouillé. *J'vas* le passer à l'eau *pis* (=puis, remarque de l'auteur) le suspendre au-dessus de poêle. Si c'est pas sec quand mon père va arriver, *j'vas* te trouver quelque chose à mettre *pis* (=puis, remarque de l'auteur) *j'vas* aller te reconduire. » (*Filles de Caleb. Le Chant du coq*. 36)

« Mais, pour revenir à mon bricoleur, ce gars, *je m'en vas* te le dire, il avait fini par se faire une bonne petite vie. [...] (*Bonheur d'Occasion* 275)

Je mettrais ma main au feu que tu pensais que j'étais à l'hôtel! Je t'ai eue!...Bon, ben, moi *je m'en vas* rentrer ça dans le petit coin que j'ai nettoyé à matin (=ce matin, remarque de l'auteur). (*Filles de Caleb. Le Chant du coq*. 450)

<sup>95</sup> *Je vas* fut formé probablement par analogie de *tu vas*. Brunot, F. 'La formation de la langue classique (1600-1660)'. *Histoire de la langue française à nos jours* 3. Paris 1909, 318.

<sup>96</sup> John Palsgrave fut un humaniste anglais (1480-1554). Il publia en 1530 *Lesclarcissement de la langue françoise* qui est l'un de plus anciens ouvrages de grammaire française. Battye – Hintze 17; Stein, G. *John Palsgrave as Renaissance Linguist*. Norton 1997, 1-36.

<sup>97</sup> Moignet, G. *Grammaire de l'ancien français*<sup>2</sup>. Morphologie – Syntaxe. Paris 1979, 80; Bourciez, *Éléments de linguistique* 642, 667; Bourciez, *Phonétique* 72-73; Brunot 3. 317-318; Fouché 1.-2. 279, 285

<sup>98</sup> Mougeon, R. – Beniak, É. 'Présentation'. *Les origines du français québécois*. Langue française au Québec. Section 1. Québec 1994 (1995), 38-39; Bourciez, *Éléments de linguistique* 667

<sup>99</sup> *Ibid.*

### 2.2.2.2. La graphie *-e* pour la diphtongue romane *-ie*

16) *bĕne* > **ben** = bien

roman	élément	nombre
<i>MC</i>	<b>ben</b>	5
<i>BO</i>	<b>ben</b>	130
<i>P-I-C</i>	<b>ben</b>	12
<i>FC</i>	<b>ben</b>	35

Dans le latin *bĕne*, l'ĕ accentué libre se diphtongua devant une consonne nasale en syllabe finale, donnant d'abord *\*biene* et ensuite *bien*. La diphtongaison se maintint dans le Nord et dans le Centre de la France septentrionale, tandis que surtout dans la langue d'oïl de l'Ouest *-ie* se réduisit à *-e*. À titre d'exemple, la variante du corpus *ben* avec le timbre de la voyelle nasale.<sup>100</sup>

La forme *ben* est attestée dans les dialectes du Nord-Ouest (en Normandie, en Bretagne, en Anjou, en Maine) de l'Ouest (en Saintonge<sup>101</sup> et en Anais, plus précisément dans la ville de la Rochelle), du Centre (en Ile-de-France, en Berry, en Nivernais, en Touraine et en Orléanais) et dans ceux de l'Est (en Bourgogne, en Champagne et en Franche-Comté). La forme *ben*, qualifiée de familier dans le *DQA*, est fréquente dans la langue française du Canada, surtout au Québec. Elle est bien attestée aussi dans le français populaire de la France métropolitaine. La forme du corpus représente les emplois adverbiaux discursifs et interjectifs, dont en particulier le dernier caractérise le langage populaire et dialectal.<sup>102</sup>

- Oui, *en effette* (=en effet, *remarque de l'auteur*) c'était Lachance, je crois *ben*. Hormidas Lachance. Tu pourrais p'être *ben* aller le voir. (*Bonheur d'Occasion* 99)

«P-pauvre ma tante. On p-peut pas dire qu'elle a une *ben* bonne santé. (*Filles de Caleb. Le Chant du coq*. 49)

- Ouais, *ben quiens* (=ben tiens, *remarque de l'auteur*) donc! murmura Alphonse. (*Bonheur d'Occasion* 53)

<sup>100</sup> Bourciez, *Phonétique* 70; Bourciez, *Éléments de linguistique* 289; Juneau 73

<sup>101</sup> Au XIII<sup>e</sup> siècle, par analogie du terme *manière*, *manere* surtout dans la province de Saintonge, la variante se présenta sous la forme *ben*. Dees, carte no. 173; voir l'annexe 3

<sup>102</sup> *FEW* 1. 322-323, s.v. *bene*; *DQA* s.v. *bien*; *Glossaire* s.v. *ben*; *TLF* s.v. *bien*; Lavoie 383; Pignon 136-138; Merisalo, O. *La langue et les scribes. Étude sur les documents en langue vulgaire de la Rochelle, Loudun, Châtelleraut et Mirebeau au XIII<sup>e</sup> siècle. Commentations Humanarum Litterarum* 87. Tammsari 1988, 95, 164; Horiot, B. – Gauthier, P. 'Les parlers du Sud-Ouest'. *Le français de France et le français du Canada. Les parlers de l'Ouest, du Québec et de l'Acadie*. Lyon 1995, 213; voir les annexes 3 et 4

- *Ben*, vous savez...son rhume qui traîne depuis le commencement de l'hiver...*Ben*...le docteur dit que c'est pas un rhume ordinaire...Ça a l'air que...*Ben* nous autres on pensait que c'était peut-être une pneumonie...Mais le docteur dit que ça l'air d'être plus grave...» (*Filles de Caleb. Le Chant du coq.* 130)

17) *bĕne* + *sĕcūru* > **ben sūr** = bien sūr

roman	élément	nombre
<i>BO</i>	<b>ben sūr</b>	5

La locution *ben sūr* est attestée uniquement dans le *Glossaire*. De plus, le dictionnaire signale que la position de *ben sūr* au commencement de la phrase en français québécois demande souvent la conjonction *que*. Notre corpus en présente deux attestations.<sup>103</sup>

-Oh! *Ben sūr* qu'on aura encore du *frette* (=froid, *remarque de l'auteur*), mais ça fait du bien tant que ça dure. (*Bonheur d'Occasion* 85)

18) *bĕne* + *tōstu* > **betôt** = bientôt

19) *bĕne* + *tōstu* > **bétôt** = bientôt

roman	élément	nombre
<i>BO</i>	<b>betôt</b>	9
<i>P-I-C</i>	<b>bétôt</b>	2

L'adverbe *betôt* / *bétôt* comporte les éléments latins *bĕne* et *tōstu*. Celui-là se diphtongua en *-ei* pour réduire à [e] ou à [ɛ], selon l'entourage phonétique, surtout dans l'Ouest de la France d'oïl. Le terme latin *tōstu* conserva l'*-o* latin accentué, mais se transforma en *-o* fermé en français, *tôt*, prononcé [to]. Selon le *Glossaire*, *betôt* se prononce [bæto] et *bétôt* [beto] en français québécois. La première variante représente une labialisation de l'*-e* fermé et la deuxième une forme dénasalisée par la réduction de la diphtongue *-ie* à *-e* fermé.<sup>104</sup>

Selon le *FEW*, la variante *bétôt*, qui d'ailleurs est étendue plus largement dans les dialectes français que *betôt*, se situe au Nord (en Picardie), au Nord-Ouest (en Normandie, en Bretagne et en Anjou), à l'Ouest (en Saintonge et en Poitou), au Centre (en Ile-de-France)

<sup>103</sup> *Glossaire s.v. ben sūr*. Pour l'évolution phonétique de *bĕne* et *sĕcūru* voir les pages 33 et 36.

<sup>104</sup> Bourciez, *Phonétique* 84-85; Horiot-Gauthier 213, 220; *Glossaire s.v. betôt, bétôt*

et à l'Est (en Champagne et en Bourgogne). La variante labialisée *betôt* est attestée, par contre, uniquement au Canada. De plus, Pignon date le phénomène de la labialisation du XVII<sup>e</sup> siècle, attesté en Poitou, en Saintonge et en Aunis. Il révèle, entre autres, [bœ] = *bien* dans les exemples.<sup>105</sup>

- Ton père doit être à la veille de rentrer, dit-elle. *Betôt* huit heures. (*Bonheur d'Occasion* 145)

- Je crains, Pélagie, que faudra *bétôt* se faire une raison. (*Pélagie-la-Charrette* 173)

### 2.2.2.3. La diphtongue –eu graphiée –i

20) *fōcus* + *fōllis* > **fi-follets** = feu-follets<sup>106</sup>

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>fi-follets</b>	1

Le substantif *feu* provient du latin *fōcus*, ‘foyer’. En ancien français, au XII<sup>e</sup> siècle, furent attestées les formes diphtonguées *fuou* et *fueu*, celle-là se composant de la diphtongaison d’-o ouvert accentué et l’effacement de la consonne –c, *fōcus* > *fuou*. Pendant la même époque fut attestée la forme diphtonguée *feu*, prononcée [fœu] avec l’absorption par la labiale –f du premier élément de la triptongue *fueu* > *feu*. Au XVI<sup>e</sup> siècle s’introduisit *feu* par la fermeture de [fœu] en [fø] et par l’effacement de l’élément final –u dans la prononciation. Le dernier composant du substantif *feu-follet* est le diminutif de *fol*, *fou* avec le suffixe –et. L’adjectif *fou*, par contre, est issu du latin *fōllis*; l’-o accentué qui se trouva entravé devant –l et une consonne, aboutit en français à –ou, prononcé [u], par la combinaison avec –l vocalisé.<sup>107</sup>

Quant à la transformation *feu* – *fi*, prononcée [fø]-[fi], elle est attestée en français québécois et acadien et également dans la région francophone des États-Unis, la Louisiane.

<sup>105</sup> FEW 13. 120-121, s.v. *tostus*; Horiot-Gauthier 213; Pignon 347-350; voir les annexes 3 et 4

<sup>106</sup> *Feu-follet* est un substantif archaïque et il signifie ‘petite flamme fugitive produite par la combustion spontanée de certains gaz qui se dégagent de la décomposition de matières organiques’. Selon le FEW le substantif est attesté en 1671 et il est qualifié de familier au XVIII<sup>e</sup> siècle avec la signification ‘chose fugace, qui ne fait que passer’. TLF s.v. *follet*, -ette; FEW 3. 692, s.v. *fōllis*

<sup>107</sup> Bourciez, *Phonétique* 85, 86; TLF s.v. *follet*, -ette; DHOF = Catach, N. *Dictionnaire historique de l’orthographe française*. Poitiers 1995, s.v. *feu*.

*Fi-follet* se répandit aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles de la province de Normandie au Canada.<sup>108</sup>

#### 2.2.2.4. La diphtongue *-eu* graphiée *-u*

21) \**assēcūrare* > **asseurement** = assurément

22) *sēcūru* > **seurement** = sûrement

roman	élément	nombre	roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>asseurement</b>	2	<i>P-l-C</i>	<b>seurement</b>	1

Cet adverbe est dérivé du participe passé *assuré(e)* du verbe *assurer* qui provient du verbe latin populaire \**assēcūrare*. L'adverbe est vieilli dans la langue standard, les dictionnaires privilégient la forme *sûrement*. Dans le verbe latin \**assēcūrare*, le *-c* intérieur s'effaça et l'*-ē* initial se conserva d'abord en hiatus, mais disparut en moyen français. La variante du corpus *asseurement* manifeste donc l'ancien hiatus en *-eu*. La forme en *-u* est attestée en 1740 dans le *Dictionnaire de l'Académie*.<sup>109</sup>

La forme *asseurement* fut attestée dans plusieurs dictionnaires du XVI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle. La graphie du corpus fut une forme répandue dans tout le domaine d'oïl.<sup>110</sup>

L'élément *seurement* suit la même étymologie que l'adverbe *asseurement*. Dans la variante du français standard, *sûrement*, l'*-û* avec une circonflexe marque l'ancien hiatus en *-eu*, *sœur* > *sûr*. Conformément au cas précédent, *sûrement* est attesté en 1740 dans le *Dictionnaire de l'Académie*. Le *FEW* ne signale qu'un exemple de l'adverbe, c'est la graphie *seurement* dans l'Ouest de la France en Saintonge.<sup>111</sup>

- Si vous pouviez, *asseurement*, fournir un chariot, un charreton; et chacun prendrait sont tour à marcher plus souvent, c'est tout. (*Pélagie-la-Charrette* 37)

<sup>108</sup> *Glossaire s.v. Fi-follet*, Massignon 699; *FEW* 3. 692, s.v. *föllis*. L'exemple de *fi-follets* se trouve à la page 23. Voir les annexes 3, 4, et 9

<sup>109</sup> *DHOF s.v. assurément*; Bourciez, *Phonétique* 110, 139

<sup>110</sup> *FEW* 25. 509-511, s.v. *assēcūrare*; voir l'annexe 2

<sup>111</sup> *FEW* 11. 388-390, s.v. *sēcūrus*; Bourciez, *Phonétique* 110, 139; *DHOF s.v. sûrement*; voir les annexes 3 et 4

- Si *seurement* j'avions (=nous avons, *remarque de l'auteur*) des queues de cerises! Des queues de cerises en avril, tu n'y penses pas, Céline. (*Pélagie-la-Charrette* 298)

### 2.2.2.5. La graphie *-oi*

#### 2.2.2.5.1. Remarques préliminaires

En langue d'oïl déjà au VI<sup>e</sup> siècle l'*-e* fermé accentué et libre et l'*-i* fermé + *yod* du latin aboutirent à la diphtongue *-ei* dans tout le Nord; en Normandie, dans les provinces de l'Ouest, dans le Centre et dans l'Est. À titre d'exemple *frigidus* > *freit* et *directus* > *dreit* en ancien français. En Normandie et dans les parlers des provinces de l'Ouest (en Poitou, en Aunis, en Saintonge) la diphtongue *-ei* s'arrêta en ancien français à cette étape, tandis que dans ceux du Centre et de l'Est l'évolution de la même diphtongue continua. Signalons encore que, en français la diphtongue *-ei* ne persista que devant les nasales, par exemple *frein*, *plein*, *veine*.<sup>112</sup>

Au cours du XII<sup>e</sup> siècle, dans le Centre et dans l'Est de la France, la diphtongue *-ei* devint *-oi*. Celle-ci se prononça vers le milieu de XII<sup>e</sup> siècle [ɔi], comme l'*-oy* de l'anglais. De plus, en Ile-de-France l'évolution continua, à la même époque, à [ɔe], p.ex. *apercoeve* et *recoeve*. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle se manifesta une nouvelle articulation [wɛ] ou [we], due à une tendance générale à éliminer les diphtongues en changeant le premier élément en une semi-voyelle et à une progression naturelle de [ɔe] à [wɛ] ou [we]. Cette prononciation, très répandue dans le Centre de la France, se généralisa dans les régions occidentales (en Normandie, en Bretagne, en Poitou et en Saintonge) à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle y est attestée partiellement encore aujourd'hui. D'autre part, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, aussi bien dans l'Ouest et dans le Nord-Ouest que dans le Centre dans une partie des mots la diphtongue *-ei* se maintint pour aboutir directement à *-e* simple, p.ex. *dreit* > *dret*.<sup>113</sup>

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle est attestée la prononciation [ɛ], qui traduit le passage de la graphie *-oi* à *-ai* dans les imparfaits et les conditionnels, dans quelques noms de nation et de pays<sup>114</sup>

<sup>112</sup> Gauthier 29; Juneau 55; Bourciez, *Phonétique* 72; Beaulieux, C. *Histoire de l'orthographe française* 1. Formation de l'orthographe des origines au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Paris 1927, 294-295; Bourciez, *Éléments de linguistique* 289-290; voir les annexes 2, 3 et 4

<sup>113</sup> Bourciez, *Phonétique* 72; Gauthier 29, 35; Juneau 56; Beaulieux 296-297; voir les annexes 3 et 4

<sup>114</sup> Voir les pages 29 et 30.

et en général dans quelques mots isolés<sup>115</sup>. De plus, les Parisiens prononcèrent [wɛ] comme [ɛ] surtout après la consonne + *-r*, p.ex. *crestre* pour *croistre*. Pour aboutir à la fin de l'évolution de la graphie *-ei*, vers le XV<sup>e</sup> siècle se manifesta la prononciation [wa], typique en particulier du peuple de Paris. En ce qui concerne les prononciations [ɛ] et [wa], elles furent combattues assez longtemps par les grammairiens. Par conséquent, la prononciation [wɛ] se maintint jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle comme "bonne forme", tandis que [ɛ] et [wa] caractérisèrent plutôt la prononciation populaire, mais dans quelques cas également celle de la Cour<sup>116</sup>. La prononciation [wa] triompha pendant la Révolution.<sup>117</sup>

Quant à la langue française parlée au Canada, les phases anciennes de la diphtongue *-ei* y sont présentes encore aujourd'hui. En français québécois sont attestées aussi bien les prononciations [we] et [wɛ], bien enracinées dans le parler populaire québécois, que les prononciations [ɛ] et [e]. Il s'agit soit d'une réduction ancienne de [wɛ] à [ɛ], soit de la monophthongaison d'*-ei* directement à *-e* simple. En français acadien la prononciation [wɛ] est la plus fréquente.<sup>118</sup>

<sup>115</sup> La graphie *-ai* fut définitivement acceptée en 1835 par l'*Académie*. Bourciez, *Phonétique* 73

<sup>116</sup> Il est attesté qu'à la Cour de Louis XIV on disait ordinairement *crère* au lieu de *croire*. Bourciez, *Phonétique* 73. Voir le chapitre suivant.

<sup>117</sup> Bourciez, *Phonétique* 72-73; Bourciez, *Éléments de linguistique* 642; Wartburg 155-156

<sup>118</sup> Péronnet 409-410; Lavoie 357; Juneau 56-57, 63-64

### 2.2.2.5.2. Le résultat de la diphtongue romane *-ei* graphié *-è, -é* ou *-e*

23) *crēdere* > **crère** = croire

24) *crēdere* > **je cré** = je crois

25) *crēdere* > **creyez** = croyez

roman	élément	nombre	roman	élément	nombre	roman	élément	nombre
MC	-	-	MC	je cré	1	MC	-	-
BO	crère	2	BO	je cré	1	BO	-	-
P-I-C	-	-	P-I-C	-	-	P-I-C	creyez	1

Dans le cas du verbe latin *crēdere*, l'évolution phonétique fut la suivante: *crēdere* > *crēdre* > *creire* > *croire*. Le groupe *cr-* resta sans changement, l'*-ē* long accentué aboutit d'abord à *-ei* et ensuite à *-oi* et le groupe *-dr-* se réduisit à *-r* après une diphtongue décroissante. Tous les trois éléments du corpus sont des exemples de la tendance à réduire l'ancienne diphtongue *-ei* directement à *-e* simple. En l'occurrence, le *FEW* atteste en ancien français la forme *creire*. En ce qui concerne l'environnement phonétique du mot, le timbre de l'*-e* peut être fermé ou ouvert.<sup>119</sup>

L'infinifit du corpus *crère* rend évidente la présence d'*-e* ouvert en syllabe accentuée, prononcé [crɛr]. Le *FEW* identifie le domaine de la forme *crère* comme le Centre (en Ile-de-France, en Orléanais), l'Ouest (en Poitou, en Aunis; plus exactement la ville de la Rochelle) et l'Est (en Champagne). Pour le français canadien, le *FEW* propose les formes *crouère* et *creire*, dont la dernière est aussi attestée dans le *Glossaire*. *Creire* représente la phase ancienne de la diphtongue *-ei*, tandis que *crouère* traduit la prononciation [wɛ] devant la consonne *-r*.<sup>120</sup>

À titre d'exemple de l'*-e* fermé accentué, on cite la I<sup>ère</sup> personne sg. et la II<sup>e</sup> personne pl. du verbe *crère*; *je cré* et *creyez*. Les attestations dans les dictionnaires utilisés sont modestes; seul le *Glossaire* identifie la forme *je cré* en la situant dans les provinces du Berry, du Nivernais et de la Touraine dans le Centre de la France. En outre, *je cré* est attesté avec le

<sup>119</sup> Bourciez, *Phonétique* 73, 141; Fouché 3. 719

<sup>120</sup> *FEW* 2. 1298-1302, s.v. *credere*; *Glossaire* s.v. *creire*; Merisalo 174; voir les annexes 3 et 4

-s final en 1643 en France. En général, la mise en place de -s final fut lente dans la 1<sup>ère</sup> personne de sg.; elle s'effectua entre la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 et celle de 1762 et ne s'acheva qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>121</sup>

« Elle est malade pour la bon, je cré!» (*Maria Chapdelaine* 201)

- C'est donc vrai d'abord que t'as lâché la job pour te mettre dans l'armée! s'écria la mère Philibert. Je pouvais pas le crère. (*Bonheur d'Occasion* 48)

V'là un tour qui m'fut baillé (=donner, *remarque de l'auteur*)

Par mon aïeu en droite lignée

Vivant du temps de l'empremier.

*Seyez* (=soyez, *remarque de l'auteur*) occis (=tués, *remarque de l'auteur*) si ne m'en creyez. (*Pélagie-la-Charrette* 71)

26) *dīrectus* > **dret** = droit

27) *dīrectus* > **drette** = droit

roman	élément	nombre	roman	élément	nombre
MC	<b>dret</b>	2	MC	-	-
BO	-	-	BO	<b>drette</b>	12

Dans le terme latin *dīrectus* la syncope de la voyelle initiale, entre deux consonnes dont la seconde était -r, *dīrectus* > \**d'rectu*, se passa à l'époque du latin postclassique. Les variantes de l'ancien français furent *dreit* et *dreiz*, et en moyen français *dret*. Il s'agit ici de l'évolution de l'-e fermé tonique du latin qui diphtongua en -ei devant le groupe -ct- (\**d'rectu* > *dreit*), et qui se réduisit plus tard à [ɛ]. Cette dernière transformation est semblable au cas précédent *crère*.<sup>122</sup>

La variante *dret* qui signifie dans le corpus 'en ligne droit', fut la plus fréquente au XIII<sup>e</sup> siècle dans l'Ouest (en Saintonge, en Poitou, en Aunis), ensuite dans le Nord-Ouest (en Anjou, en Maine, en Bretagne) et le plus faiblement représentée dans le Centre (en Touraine et en Orléanais). Le *FEW* et le *Glossaire* la repère encore dans les provinces du Berry, du Nirvernais et du Bourbonnais du Centre, dans la province de la Normandie du Nord-Ouest et dans celles de l'Est de la France (la Bourgogne, le France-Comté et le

<sup>121</sup> *Glossaire s.v. cré*; Biedermann-Pasques 304-305; voir les annexes 3 et 4

<sup>122</sup> Bourciez, *Phonétique* 42; Dees, carte no. 146; Fouché 1.-2. 185, 269, 274, 423

Dauphiné). De plus, la graphie *dret* est attestée en français québécois à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>123</sup>

Quant à la graphie *drette*, utilisée dans le corpus comme adverbe et adjectif, elle n'est enregistrée que dans le *Glossaire* qui ne la situe que dans la province d'Anjou du Nord-Ouest. Signalons encore que le *Glossaire* insiste sur la prononciation du *-t* final. En l'occurrence, cette prononciation est originaire des régions de l'Ouest (Saintonge, Poitou et Aunis) et du Nord-Ouest (Bretagne). Dans la variante *drette* la graphie *-te* souligne la prononciation de la consonne *-t*. Par conséquent, la forme *drette* est une variante créée dans la langue écrite du français québécois. Le *DQA*, par contre, ignore cette variante.<sup>124</sup>

Mais la mère a ramassé un bois par terre et elle a couru *dret* sur les ours, en criant: « Nos beaux moutons gras!... Sauvez-vous, grands *voleux* (=voleurs; *remarque de l'auteur*) ou je vas (=je vais, *remarque de l'auteur*) vous faire du mal!» (*Maria Chapdelaine* 227)

- Pouah! Des maisons qui brûlent, *pis* (=puis, *remarque de l'auteur*) de la misère crasse, y en a *drette* autour de nous autres, tous les jours, interrompit Boisvert. (*Bonheur d'Occasion* 49)

28) \**frīgidus* > **frette** = froid

roman	élément	nombre
MC	<b>frette</b>	5
BO	<b>frette</b>	2

Dans l'évolution phonétique le mot du latin populaire \**frīgidus* se comporta comme suit: le groupe *-gd-* se transforma en un *yod* qui se combina avec la voyelle précédente *-i* (\**frīg(i)du*s > \**freydo* > *freit*). On eut en moyen français *fret* et ensuite *froid* en français moderne. Les formes *freit* et *fret* suivent par analogie les formes *dreit* et *dret*.<sup>125</sup>

La variante *fret* doit par analogie être attestée dans les mêmes régions françaises que la forme *dret*; c'est-à-dire dans l'Ouest, dans le Nord-Ouest et dans quelques provinces du Centre et de l'Est de la France. Le *FEW* ajoute encore à la liste la forme *frête*, présente

<sup>123</sup> Dees, carte no. 146; *FEW* 3, 87-89, s.v. *directus*; *Glossaire* s.v. *dret*; voir les annexes 3 et 4

<sup>124</sup> *Glossaire* s.v. *dret,-tte*; Hull 189-190; Juneau 192; Simoni-Aurembou 266; Horiot, B. 'Éléments morphologiques communs'. *Français de France et français du Canada*. Les parlers de l'Ouest, du Québec et de l'Acadie. Lyon 1995, 218; Chauveau, J-P. 'Les parlers du Nord-Ouest'. *Français de France* (...). Lyon 1995, 159; voir les annexes 3 et 4

<sup>125</sup> Bourciez, *Phonétique* 144; Fouché 1.-3. 178, 274-275, 608

dans la région francophone des États-Unis, la Louisiane. De plus, le dictionnaire signale la variante *frette*<sup>126</sup> au Canada et dans la province de Touraine au Centre de la France.<sup>127</sup>

En ce qui concerne la graphie de la variante *frette*, les différents dictionnaires sont pas d'accord. Le *Glossaire* présente *frète*, prononcée [frɛt] au XVII<sup>e</sup> siècle en France. Les *DQA* et le *FEW* enregistrent les graphies *frette* et *fret*, tandis que le *TLF* en connaît seulement la dernière. Dans le cas de la graphie canadienne *frette*, il doit s'agir du même type de comportement que dans la forme *drette*.<sup>128</sup>

« De l'eau «frette»! Blasphème! Donnez-moi de l'eau *frette*!» (*Maria Chapdelaine* 62)

Puis il grogna: Ferme la porte comme il faut; tu t'es aperçu qu'il faisait *frette* dehors. (*Bonheur d'Occasion* 45)

29) *nĕcare* > **neyer** = noyer

30) *nĕcare* > **neyés** = noyés

roman	élément	nombre	roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>neyer</b>	1	<i>P-l-C</i>	<b>neyés</b>	1

L'-a tonique libre précédant la consonne -c- aboutit d'abord à -ie, et en même temps l'-ĕ initial se transforma en -ei, (en ancien français *neiier*). Ensuite, la diphtongue initiale -ei évolua en -oi, et le groupe -ie en -ye, présentant *noiyer*, prononcé [nweye]. Enfin, par suite d'une évolution normale on arrive à *noyer*, prononcé [nwaje]. En ce qui concerne les formes du corpus, l'infinitif *neyer* et le participe passé *neyés*, il est question de la réduction, fréquente au XVII<sup>e</sup> siècle, de [nweje] à [nje] en syllabe accentuée avec -e fermé.<sup>129</sup>

La diffusion de la forme *neyer* couvre plusieurs provinces françaises de l'Ouest à l'Est de la France septentrionale. Elle est attestée dans le Centre (en Ile-de-France, en Orléanais, en Touraine, en Berry et en Nivernais), dans le Nord (en Picardie), dans le Nord-Ouest (en

<sup>126</sup> *Frette* est, de même, attesté en français québécois à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Juneau 192

<sup>127</sup> Dees, carte no. 146; *FEW* 3. 797-798, s.v. *frigidus*; *TLF* s.v. *froit*; Chauveau 159; Horiot 218; voir les annexes 3, 4 et 9

<sup>128</sup> *FEW* 3. 797-798, s.v. *frigidus*; *TLF* s.v. *froid*; *DQA* s.v. *froid*; Hull 189-190; *Glossaire* s.v. *frète*

<sup>129</sup> Bourciez, *Phonétique* 62, 109, 138

Normandie, en Bretagne, en Maine et en Anjou), dans l'Ouest (en Saintonge) et dans l'Est de la France (en Bourgogne, en Champagne, en Franche-Comté, en Lyonnais). La forme est, de même, utilisée en français canadien.<sup>130</sup>

[...] C'est pour ça que la dépouille de vent s'est abattue *sus* (=sur, *remarque de l'auteur*) notre bâtiment a point réussi à nous *neyer*. (*Pélagie-la-Charrette* 60)

[...] J'avons (=nous avons, *remarque de l'auteur*) appris avec le temps à sauter d'une île à l'autre, franchir des détroits, et ersoudre la tête de l'eau pour faire un pied de nez aux barbares qui nous avont (=ont, *remarque de l'auteur*) *neyés* et leur dire; cou cou! (*Pélagie-la-Charrette* 61)

31) *sīt* > **seyit** = soit

32) *sītis* > **seyez** = soyez

roman	élément	nombre	roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>seyit</b>	1	<i>P-l-C</i>	<b>seyez</b>	1

Quant aux formes du subjonctif, l'*-i* fermé latin aboutit d'abord à *-ei* en ancien français et ensuite à *-oi* en français moderne. En ancien français la conjugaison fut: *seie, seies, seit, seiens, seiez, seient* et ensuite *soie, soies, soit, soions (soiïens), soiez (soiïez), soient*. Les formes doubles des I<sup>ère</sup> et II<sup>e</sup> personnes du pluriel furent le résultat de la coalescence des désinences *-ons* et *-iens*. Au XVII<sup>e</sup> siècle il y eut hésitation entre la prononciation [swɛ] et [sɛ] de *sait*, parmi lesquels la dernière est le plus proche des graphies du corpus. Quant à la graphie *seyez*, elle représente la tendance à simplifier la prononciation de la diphtongue *-ei* à *-e* simple, dans ce cas à *-e* fermé en syllabe accentué, ou elle peut être simplement une manifestation de la diphtongue *-ei*.<sup>131</sup>

Dans le français québécois de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle est attestée la prononciation [se] pour la forme *soit*. La forme *seye*, prononcée [sɛj], par contre s'entend encore aujourd'hui au Québec. Selon le *Glossaire*, on rencontre par analogie également *que tu seyes* et *qu'ils seyent*. Une hypothèse a été lancée que l'*-y* de *seye*, prononcé [j], est analogique de *soyons*. Au XIII<sup>e</sup> siècle en France les formes *sait, seit* et *seyt*, se rencontrèrent à l'Ouest, dans les provinces d'Aunis, de Saintonge et de Poitou. Elles furent attestées partiellement dans le Nord-Ouest (en Anjou, en Bretagne, en Maine et en Normandie). Ces trois formes

<sup>130</sup> FEW 7. 74-75, s.v. *nĕcare*; *Glossaire* s.v. *neyer*; Massignon 328; voir les annexes 3 et 4

<sup>131</sup> Brunot-Bruneau 287-288; Bourciez, *Éléments de linguistique* 338; Fouché 1.-2. 512

représentent la diphtongue *-ei*. Quant à la forme *seyit* du corpus, elle peut par analogie de la forme *seyt* être une manifestation d’*-ei*.<sup>132</sup>

- Fallit que ça *seyit* la plus grosse (=grosse, remarque de l’auteur) famille qui passit au feu. (*Pélagie-la-Charrette* 241)<sup>133</sup>

### 2.2.2.6. Les graphies *-i* ou *-u* pour la diphtongue romane *-ui*

33) *postius* > **pis** = puis

roman	élément	nombre
<i>BO</i>	<b>pis</b>	101
<i>P-I-C</i>	<b>pis</b>	10
<i>FC</i>	<b>pis</b>	363

Le mot *puis* provient soit du type vulgaire *\*posteis* soit de *postius*. L’*-o* accentué du latin suivi d’un *Yod* aboutirent à la combinaison *-ui*. Au XII<sup>e</sup> siècle en France centrale, l’accent passa sur *-i* et il en résulta que la diphtongue *-ui* devint [ɥi] dans la prononciation. Dans la variante dialectale *pis*, la diphtongue se simplifia en [i].<sup>134</sup>

La réduction de *-ui* à *-i* fut largement attestée au XVII<sup>e</sup> siècle dans le parler populaire du Paris et notamment dans la province de Normandie. Le *FEW* signale la présence de cette variante dans les régions suivantes: dans le Centre (Ile-de-France, Orléanais et Berry), dans le Nord (Picardie), dans le Nord-Ouest (Anjou, Normandie, Bretagne et Manche), dans l’Ouest (Saintonge) et dans l’Est de la France (Bourgogne, Champagne et Franche-Comté). Le dictionnaire signale, de même, une locution, *et pis*, répandue au Nord, au Nord-Ouest de la France et au Canada. La locution est également attestée dans le corpus.<sup>135</sup>

Ce trait est encore relativement répandu en français québécois. La variante *pis* est attestée dans le *Glossaire* et dans le *DQA*. Ce dernier qualifie le terme de familier en le situant dans

<sup>132</sup> Dees, carte no. 224; Juneau 56-57; Lavoie 378-379; *Glossaire* s.v. *seye*; Merisalo 201, 208; voir les annexes 3 et 4

<sup>133</sup> Voir la page 40 pour l’exemple de *seyez*.

<sup>134</sup> Bourciez, *Phonétique* 51, 85-86, 96

<sup>135</sup> *FEW* 9. 241-242, s.v. *pōstea*; Brasseur 113; Gauthier 39; Juneau 80-82; voir les annexes 3 et 4

des contextes variés. Tous les deux dictionnaires citent les locutions *pis après* et *pis ensuite*.<sup>136</sup>

-Moi aussi *moman* (=maman, *remarque de l'auteur*) me dit ça, renchérit Blanche.

- *Pis* moi aussi, dit Marie-Ange, d'un air nonchalant.

- *Pis* l'autre jour, Paul *pis* moi on a été dans la rue, enchaîna Blanche. Tu vois pépère, Paul *pis* moi, on a fait à notre tête. *Moman* (=maman, *remarque de l'auteur*) nous avait dit de pas y aller. (*Filles de Caleb. Le Chant du coq*. 436)

- La France, continua-t-il, et le mot glissa sur ses lèvres avec une intonation presque tendre, non la France peut pas être battue. Et *pis* d'abord, tant que la ligne Maginot tient... (*Bonheur d'Occasion* 39)

[...] Je sais pas, moi, des Packards, des Buicks, j'en ai vu des autos faites pour le speed *pis* pour le fun. *Pis* après ça, j'ai vu leurs catins de cire, avec belles robes de bal sur le dos, *pis* d'autres, qui sont habillées une miette. [...] (*Bonheur d'Occasion* 51)

34) \**ecceillui* > *c'ti-là* = celui-là

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<i>c'ti-là</i>	1

Le pronom démonstratif masculin de la III<sup>e</sup> personne sg. *celui* est issu de la combinaison du latin vulgaire de la particule latine préfixée *ecce*, 'voici', et du démonstratif *illui*. La variante *c'ti-là*, prononcée [stila], reflète, par contre, une réduction de la diphtongue *-ui* à *-i* simple, phonétiquement [ɥi] > [i]. De plus, la graphie *c'ti-là* provient de la forme de l'ancien français *cestui* avec l'aphérèse du groupe *-es* au début du pronom.<sup>137</sup>

La graphie *c'ti-là* est attestée en français canadien. Le *Glossaire* signale la variante dans le Nord Ouest (Bretagne et Anjou) et dans le Centre de la France (Berry et Touraine).<sup>138</sup>

[...] Mais Bélonie dit ça sans dire un mot, et sans cesser de sourire de toutes ses brèches à Céline qui épluchait sa pensée jusqu'au cœur.

- Fallit qu'on l'amenit à tout *drès* (=dès, *remarque de l'auteur*), *c'ti-là*. (*Pélagie-la-Charrette* 16)

<sup>136</sup> *DQA s.v. pis; Glossaire s.v. pis*

<sup>137</sup> Moignet 42-43; Bourciez, *Phonétique* 96; Väänänen 131

<sup>138</sup> *Glossaire s.v. ceti; Flikeid* 305; voir les annexes 3 et 4

35) *sum* > **j'sus** = je suis

roman	élément	nombre
<i>BO</i>	<b>j'sus</b>	4

La première personne du latin *sum* se transforma d'abord en \**sũyo* par l'influence de *habeo* > \**hayo*. À son tour, \**sũyo* se transforma en *sui* en ancien français, soit tel quel, soit à cause de *yod* qui entrava l'ouverture d'-*ũ* en -*o*, d'où le maintien de la forme *sui*. L'-*s* analogique de *suis* est sans doute celui de la forme *puis* de *pouvoir*. Il est à noter que la diphtongue -*ui* était primitivement une diphtongue descendante, c'est-à-dire que l'accent portait sur -*u*. La forme de l'ancien français *luite* se réduit à *lutte* vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. La forme du corpus est probablement la conséquence de ce même phénomène.<sup>139</sup>

À la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècles sont attestés plusieurs exemples avec la réduction d'-*ui* à -*u* en français québécois. À titre d'exemple, des mots comme *julie* pour *juillet* et *cullier* pour *cuillère*. La variante *j'sus*, non enregistrée dans les dictionnaires consultés dans cette étude, figure dans la littérature québécoise.<sup>140</sup>

- Et je suis quasiment fâchée aussi, reprit-elle, à demi souriante maintenant, se raccrochant à cet espoir que Jean voulait seulement la taquiner. *J'sus ben* (=bien, *remarque de l'auteur*) proche fâchée. Ça en prendrait *pus* (=plus, *remarque de l'auteur*) gros pour me fâcher net. (*Bonheur d'Occasion* 95)

<sup>139</sup> Bourciez, *Phonétique* 92; Brunot-Bruneau 286

<sup>140</sup> Lavoie 384-385; Juneau 77-80

### 2.2.3. Les diverses graphies de la diphtongue –oi

#### 2.2.3.1. La diphtongue –oi graphiée –ouè

36) *avēna* > **ouène** = avoine

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>ouène</b>	1

Dans l'Est de la France septentrionale (Lorraine, Bourgogne, Champagne) la nasalisation fut plus tardive qu'ailleurs et il en résulta que l'évolution de –ei à –oi se produisit aussi devant des nasales. L'–ē fermé tonique suivi d'une nasale devint d'abord –ei avant d'aboutir à –oi. Au XVI<sup>e</sup> siècle encore la forme *oueines* fut caractéristique du Centre, de l'Ouest et du Nord-Ouest, tandis que la forme *ouoines* fut celle de l'Est. La mise en place de –v au lieu d'–u, se produisit au cours du XVII<sup>e</sup> siècle assez lentement; *Le Dictionnaire de l'Académie* atteste la graphie *avoine* dans les éditions de 1694 et de 1718 et les graphies *avoine* et *aveine* en 1740. Pour *aveine* serait le résultat d'une simplification de *ouène*, prononcé [awɛ̃n] en syllabe accentué.<sup>141</sup>

La graphie *ouène* se manifeste avec et sans le fricative –v, en français canadien. En français acadien est attestée également la graphie *ouaine* au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, tandis que le français québécois du milieu du siècle XVIII<sup>e</sup> siècle présenta la graphie *avoüienne*. Le *FEW* ne connaît pas la graphie en *ouène*, mais enregistre une forme nasalisée dans le Nord-Est de la France sous la graphie *avouonne*, prononcé [awõ̃n].<sup>142</sup>

[...] Fallit traverser tout un continent les yeux fermés, sans égards pour les montans et les fleuves, en dehors des routes et des sentiers? L'Amérique, c'était point un champ d'*ouène*, Pélagie-la-Charrette. (*Pélagie-la-Charrette* 139)

<sup>141</sup> Bourciez, *Phonétique* 79; Juneau 59, 62; *DHOF s.v. automne*; Biedermann-Pasques 60-82, 391

<sup>142</sup> *FEW* 1. 187, s.v. *avena*; *Glossaire s.v. ouène*; Massignon 390; voir les annexes 3 et 4

37) *habēre* > **ouère** = avoir

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>ouère</b>	1

Dans le verbe latin *habēre* l'évolution conserva l'*-a* initiale et l'*-r* final, effaça la fricative laryngale *-h* dans l'orthographe et transforma l'*-ē* accentué et libre en *-oi* en moyen français. En France entre les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles il exista l'hésitation dans le remplacement d'*-i* et *-u* par *-j* et *-v*. Par conséquent, les formes sans la fricative *-v* et avec la laryngale *-h*, *auoir* et *hauoir* sont attestées entre 1549-1606. À part ce contexte, la graphie du corpus *ouère* manifeste la prononciation de la diphtongue *-oi* en [wɛ] devant *-r* en syllabe accentuée.<sup>143</sup>

Le *FEW* signale la variante *ouère* dans une province du Nord-Ouest (Bretagne) et dans une province du Nord-Est de la France (Lorraine), la première prononcée avec la fricative *-v*, *avouèr*. La variante du corpus est attestée également en français canadien.<sup>144</sup>

- A quoi ça servirait, Beausoleil, d'*ouère* une branche d'olivier dans le bec si j'avons (=nous avons, remarque de l'auteur) point de terre où c'est la planter? (*Pélagie-la-Charrette* 116)

38) *sēro* > **souère** = soir

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>souère</b>	2

Dans le terme latin *sēro*, l'*-ē* accentué et libre aboutit à *-oi*. Cette variante est en usage en français canadien. Conformément au cas précédent, *souère* manifeste la prononciation [wɛ] devant *-r*. En français acadien, la locution adverbiale *au souère* signifie 'sur le soir', ce qui est le cas dans l'autre exemple du corpus.<sup>145</sup>

<sup>143</sup> Bourciez, *Phonétique* 71, 102, 124, 184; Biedermann-Pasques 60-82; *DHOF* s.v. *avoir*

<sup>144</sup> *FEW* 4. 361-365 s.v. *habēre*; Péronnet 436; *Glossaire* s.v. *ouère*; voir les annexes 3 et 4

<sup>145</sup> Bourciez, *Phonétique* 71; Massignon 567; *Glossaire* s.v. *souère*

Cette variante est attestée dans le Nord-Ouest (en Anjou et en Maine), dans le Centre (en Berry et en Nivernais) et dans l'Est de la France (en Bourgogne, en Champagne et en Franche-Comté).<sup>146</sup>

- Trop des cerises hier au *souère*, je l'ai dit; et des cerises à grappes par-dessus le marché. Ah! les enfants d'aujourd'hui! De mon temps... (*Pélagie-la-Charrette* 51)

39) *sapĕre* > **saouère** = savoir

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>saouère</b>	1

L'évolution du verbe latin *sapĕre* fut la suivante. Les *-s* et *-a* initials restèrent intacts, alors que le *-p* intervocalique se changea en *-v* avant l'accent et la terminaison *-ĕre* en *-oir* (*sapĕre* > \**sapĕre* en latin vulgaire). Ce verbe manifesta en ancien français sous la graphie *sauoir* dans laquelle l'*-u* fut à la place de *-v*. La graphie *saouère* représente la prononciation [wɛ] devant la finale *-r*.<sup>147</sup>

Le *FEW* signale *souère* dans le Centre (Berry, Ile-de-France et Orléanais), dans le Nord (Picardie) et dans l'Est (Bourgogne). Au contraire d'autres éléments de ce chapitre, *saouère* n'est enregistré ni dans le *Glossaire* ni dans l'étude de Massignon.<sup>148</sup>

[...]; mais pour les descendants à Jean LeBlanc, ils aimeriont (=aimeraient, *remarque de l'auteur*) autant *saouère* que leur ancêtre fut un héros. (*Pélagie-la-Charrette* 204)

<sup>146</sup> *FEW* 11. 516, s.v. *sĕro*; voir les annexes 3 et 4

<sup>147</sup> Bourciez, *Phonétique* 73, 160, 170; *DHOF* s.v. *savoir*; Väinänen 145; Fouché 3. 618

<sup>148</sup> *FEW* 11. 193, s.v. *sapĕre*; voir les annexes 3 et 4

40) *videre* > **vouère** = voir

41) *videre* > **vouèra** = verra

42) *videre* > **vouèrez** = verrez

roman	élément	nombre	roman	élément	nombre	roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>vouère</b>	1	<i>P-l-C</i>	<b>vouèra</b>	1	<i>P-l-C</i>	<b>vouèrez</b>	1

L' *-i* libre de la syllabe initiale de *videre* avec la chute d'une consonne latine *-d* entre voyelles aboutit en ancien français à *-e* sourd. Comme l'*-e* se situa devant les voyelles, écrit *vëoir*, il se prononça en hiatus. Ce phénomène s'effaça au XV<sup>e</sup> siècle, laissant les traces dans les formes de futur, p.ex. *verra* ou *verrez*. Généralement, en ancien français les changements phonétiques touchèrent les radicales des verbes dites *faibles*, où l'accent porta sur un morphème.<sup>149</sup>

La forme de l'infinitif *vouère* est identifiée par le français canadien, prononcée avec *-e* ouvert devant la consonne *-r*. La III<sup>e</sup> personne sg. et la II<sup>e</sup> personne de pl. de futur, *vouèra* et *vouèrez*, manifestent, par contre, la transformation de l'*-e* caduc en [wɛ], probablement par analogie de la forme *vouère*. En France la variante *vouère* se rencontre dans les provinces du Nivernais et du Berry du Centre, ainsi qu'en Bourgogne et en Franche-Comté de l'Est.<sup>150</sup>

- Je vivrons (=nous vivrons, *remarque de l'auteur*) peut-être point pour le *vouère*, qu'il dit, le fils, à coups de pied sur les brancards. (*Pélagie-la-Charrette* 36)

- Allez-vous-en déterrer les squelettes des vaches marines, dans les échoueries des îles, et vous *vouèrez* bien qu'il leur manque les cornes au menton. (*Pélagie-la-Charrette* 60)

<sup>149</sup> Bourciez, *Phonétique* 107, 110, 151; Moignet 52-53, 69; *TLF* s.v. voir

<sup>150</sup> *FEW* 14. 420, s.v. *videre*; Massignon 592; *Glossaire* s.v. *vouère*; voir les annexes 3 et 4

43) *videre* > **ouère** = voir

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>ouère</b>	12

Cet élément n'est se diffère de la variante précédente *vouère* que par l'omission de -v fricative au début de la forme infinitive. L'élément *ouère* est attesté en français canadien, et il est repéré dans le corpus uniquement dans la locution *t'as qu'à ouère* qui signifie 't'as qu'à voir'. Le *Glossaire* présente la variante également dans la contexte de cette locution. En France la forme *ouère*, sans la fricative -v, se situe dans le Nord-Ouest (en Anjou) et dans l'Est (en Lorraine).<sup>151</sup>

C'est alors que le Robin des Mers raconta la Louisiane. La Lousiane, t'as qu'à *ouère*! (*Pélagie-la-Charrette* 102)

Nenni (=non, *remarque de l'auteur*), point tout, car à quelques lieux, dans un faubourg de Baltimore, était sis tout un village d'Acadiens qui portait déjà le nom de French Town, t'as qu'à *ouère*! (*Pélagie-la-Charrette* 161)

### 2.2.3.2. La diphtongue *-oi* graphiée *-oué* ou *-oé*

44) *mē* > **moué** = moi

roman	élément	nombre
<i>MC</i>	<b>moué</b>	3
<i>BO</i>	<b>moué</b>	4

Ce pronom tonique de la 1<sup>ère</sup> personne provient du latin *mē*, dont l'-ē accentué libre se transforma d'abord en *-ei* en ancien français (*mei*), attestée surtout dans la partie de l'Ouest de la France, et ensuite en *-oi* (*moi*). Quant à la graphie du corpus *moué*, en français québécois populaire d'aujourd'hui la prononciation [we] est fréquent au lieu de [wa] du français standard.<sup>152</sup>

La variante *moué* se répandit aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles au Canada de l'Ouest (Saintonge), du Nord-Ouest (Bretagne, Anjou et Normandie), du Centre (Touraine et

<sup>151</sup> *Ibid.*; *Glossaire* s.v. *ouère*; voir les annexes 3 et 4

<sup>152</sup> Bourciez, *Phonétique* 71-72; Hull 189; Lavoie 357, 385; Dees, carte no. 6

Orléanais) et de l'Est de la France (Franche-Comté). De plus, le *TLF* atteste que les formes *moé* et *moué* sont en usage en français canadien populaire.<sup>153</sup>

« Il y a trente ans, quand on a fait la ligne pour amener les «chars» (=trains, *remarque de l'auteur*) de Québec, j'étais là, *moué*, et je vous dis que ça c'était de la misère. (*Maria Chapdelaine* 72)

« Ce qui vous appartient m'apparvient (=m'appartiennent, *remarque de l'auteur*) et ce qui est à *moué* est rien qu'à *moué*.» (*Bonheur d'Occasion* 272)

45) *tē* > **toué** = toi

roman	élément	nombre
<i>MC</i>	<b>toué</b>	2

Quant à la variante *toué*, son comportement étymologique et sa diffusion dans le parler québécois sont tout à fait semblables au élément *moué*. En France *toué* se rencontre dans les dialectes de l'Ouest (en Saintonge), du Nord-Ouest (en Normandie) et dans ceux du Centre (en Ile-de-France, en Touraine et en Orléanais).<sup>154</sup>

«Assis-*toué* là!» fit-il en montrant une chaise. (*Maria Chapdelaine* 153)

46) *pořione* > **empoésouner** = empoisonner

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>empoésouner</b>	1

Le verbe *empoisonner* signifie en français standard 'faire mourir ou mettre en danger de mort en faisant absorber du poison'. La forme se compose du préfixe *-em-*, et du suffixe *-er* du substantif *poison*. Le substantif latin *pořione* se transforma d'abord en *poydzone* par suite de l'action de *yod*. Le groupe *-ydz-* (> *-tř*) se réduisit ensuite à *-iz-* laissant comme le seul élément consonantique le *-s* sonore [z].<sup>155</sup>

La graphie *empoésouner* reflète la prononciation de la diphtongue *-oi* en [we], par analogie du substantif *poésou*, prononcé [pwezō], qui est la seule attestation dans le *Glossaire*. Les dernières syllabes du verbe *empoésouner* (sonner - *souner*) seront traitées plus tard dans

<sup>153</sup> *FEW* 6. 565b, s.v. *mē*; *Glossaire* s.v. *moué*; Brasseur 129; *TLF* s.v. *moi*; voir les annexes 3 et 4

<sup>154</sup> *FEW* 13. 148, s.v. *tē*; *Glossaire* s.v. *toué*; Hull 189; Dees, carte no. 6; voir les annexes 3 et 4

<sup>155</sup> Bourciez, *Phonétique* 114, 155; *TLF* s.v. *empoisonner*; Fouché 1.-3. 434, 922

cette étude<sup>156</sup>. Le *FEW* signale le verbe *empoésouner* dans l'Ouest de la France (Saintonge), dans le Nord-Ouest (Normandie) et dans l'Est (Dauphiné). Le substantif *poéson* est, de même, assez répandu, (le Nord, le Nord-Ouest, le Centre, l'Ouest et quelques provinces de l'Est de la France).<sup>157</sup>

- Ben je l'arrouserons (=nous arroserons, remarque de l'auteur) de vinaigre auparavant pour point empoésouner personne. (*Pélagie-la-Charrette* 107)

### 2.2.3.3. La diphtongue –oi graphiée -ouâ

47) north + west > **norouâ** = noroît

roman	élément	nombre
<i>MC</i>	<b>norouâ</b>	9

Le substantif *norouâ* signifie 'le vent du nord-ouest' dans le langage maritime. Ses composantes sont *nord* et *ouest*, tous les deux empruntées à l'ancien anglais (*north* et *west*), du IX<sup>e</sup> siècle. Il existe également *noroît* et *norois*, formes régionales, avec le même sens dans le langage maritime que *norouâ*.<sup>158</sup>

L'élément *norouâ*, prononcé [norwa], est utilisé en français canadien. Elle se répandit aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles au Canada des provinces de la côte atlantique de la France (Saintonge et Poitou à l'Ouest et Bretagne au Nord-Ouest). Selon le *FEW*, la prononciation [wɛ] à la place de [wa] est attestée au Canada, autrement dit, il existe *norouê(t)* à côté de *norouâ*.<sup>159</sup>

[...] Et si vous vous rappelez, le *norouâ* a soufflé trois jours de suite, dur à vous couper la face... (*Maria Chapdelaine* 137)

<sup>156</sup> Voir l'élément *soune* à la page 62.

<sup>157</sup> *FEW* 9. 254-257, s.v. *pōtio*; *Glossaire* s.v. *poéson*; voir les annexes 3 et 4

<sup>158</sup> *Glossaire* s.v. *noroît*; *TLF* s.v. *nord*, *ouest*; *BDE* s.v. *west*, *north*

<sup>159</sup> *FEW* 16. 601-602, s.v. *nord*; *Massignon* 146; *Glossaire* s.v. *norouâ*; voir les annexes 3 et 4

#### 2.2.3.4. La diphtongue *-oi* graphiée *-oye*

48) *sīt* > **soye** = soit

roman	élément	nombre
<i>BO</i>	<b>soye</b>	1

La graphie *soye*, prononcée [swaj], a la même origine latine que la variante *seyit*. Pourtant, la graphie en question n'est qu'une conjugaison isolée de la langue parlée, formée par analogie de *soyons* et *soyez*.<sup>160</sup>

Ah! non, *a* (=elle, *remarque de l'auteur*) nous conseille acheter aussi. On dirait qu'a peur qu'on *soye* pas assez tentés. (*Bonheur d'Occasion* 52)

#### 2.2.3.5. La diphtongue *-oi* graphiée *-ou*

49) *\*soniare* > **sougnier** = soigner

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>sougnier</b>	1

L'*-o* initial de *\*soniare* resta d'abord intact, *sogner*, mais aboutit au XVII<sup>e</sup> siècle à *-oi* par analogie du mot *soin*.<sup>161</sup> À part ce contexte, le cas du corpus *sougnier* est un exemple moins fréquent pour la prononciation [u] au lieu de [wa] de la diphtongue *-oi*. L'origine de ce phénomène dialectal est probablement l'ancienne graphie *sogner* dans laquelle l'*-o* se ferma en [u], graphiée *-ou*.<sup>162</sup> Dans le français québécois de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle furent attestées les formes *pougnets* et *pognets* pour *poignets*.<sup>163</sup>

<sup>160</sup> Brunot-Bruneau 336. Voir l'étymologie du terme *seyit* à la page 43.

<sup>161</sup> Il est à noter que les auteurs du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles écrivirent les mots comme *soigner* ou *poignet* etc. avec *-o* et quand ils écrivirent *-oi*, ils avertirent que l'*-i* ne correspondit à rien dans la prononciation. C'est seulement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que sous l'influence de l'orthographe mal comprise le groupe [wa] se généralisa. Fouché 3. 770

<sup>162</sup> Voir le chapitre 2.2.6. sur la graphie *-ou* à la page 57.

<sup>163</sup> Bourciez, *Phonétique* 93-94, 114-115; Juneau 64-66

La variante est attestée en français acadien. Le *FEW* signale *souagner* dans l'Ouest (Saintonge) et dans l'Est de la France (Champagne, Lorraine, Franche-Comté et Lyonnais).<sup>164</sup>

-Fallit point faire ça, Charles à Charles, fallit point vous laisser aller. J'aurions (=nous aurions, *remarque de l'auteur*) pu *souagner* vos jambes, et [...] (*Pélagie-la-Charrette* 41)

## 2.2.4. La simplification des triptongues

### 2.2.4.1. La triptongue –ieu graphiée –ou

50) *Děus* > **Dou** = Dieu

roman	élément	nombre
<i>MC</i>	<b>Dou</b>	5

Le mot latin *Děus* est un cas particulier dans lequel l'–u final s'est conservé à la suite de l'hiatus. L'–u se maintint comme second élément de la diphtongue lorsqu'il fut suivi d'une voyelle accentuée. On prononce *Dieu* [djø] par les étapes intermédiaires [diɛu] > [diøu].<sup>165</sup>

Dans la variante *Dou*, il s'agit de la diphtongue –ou au lieu de la triptongue –ieu. Probablement par analogie du substantif *loue*, 'lieue' qui signifie 'ancienne mesure itinéraire (env. 4 km)', (> galois<sup>166</sup> \**leuga*), attesté au XIII<sup>e</sup> siècle surtout dans les provinces de l'Ouest (la Saintonge, l'Aunis et le Poitou) et dans les provinces du Nord-Ouest (l'Anjou et le Maine) et encore celle de la Touraine du Centre, *Dou* fut probablement répandu au Canada de ces régions. Le *FEW* signale la variante *Doie* pour 'Dieu' à l'île de Jersey; une île anglo-normand entre les côtes de la Bretagne et de la Normandie. Le *Glossaire*, par contre, identifie la graphie *Dou*, mais ne donne pas de renseignements sur les occurrences dialectales françaises.<sup>167</sup>

<sup>164</sup> *FEW* 17. 273, s.v. *sunnis*; Massignon 618; voir les annexes 3 et 4

<sup>165</sup> Bourciez, *Phonétique* 34, 65-66

<sup>166</sup> La langue celtique parlée en Gaule, apportée par les Celtes, un groupe de peuples de langue indo-européenne, installés en Europe centrale, plus particulièrement dans les régions méridionales de l'Allemagne. La Gaule fut occupée par les Celtes entre le V<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Certains d'entre les Romains apprirent le Gaulois et l'incorporèrent à leur vocabulaire. Ce furent surtout des mots désignant des objets que les Romains ne connaissaient pas avant l'arrivée des Celtes en Gaule. Wartburg 21-29

<sup>167</sup> *Ibid.*; *FEW* 3. 57, s.v. *deus*; *Glossaire* s.v. *Dou*; Dees carte no. 167; *TLF* s.v. *lieue*; voir les annexes 3 et 4

Oh! mon *Dou* gémissait-elle. J'ai mal dans tout mon corps et la tête me brûle. *Je vas* (=je vais, remarque de l'auteur) mourir! (*Maria Chapdelaine* 193)

#### 2.2.4.2. La triptongue –*ueu* graphiée –*ou*

51) *gula* > **goule** = gueule

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>goule</b>	1

Le terme *gueule* du français provient du latin *gula*, 'gosier, bouche'. Le –*g* devant –*u* à l'initiale ne changea pas, mais l'–*u* devant une consonne prit le son [œ], graphié –*eu*. En ancien français furent attestées les formes *gola* au X<sup>e</sup> siècle et *goule* au XI<sup>e</sup> siècle. Celle-ci se rencontra partout dans le domaine d'oïl pendant l'époque du moyen français avec la signification 'bouche'. En français moderne le terme est qualifié de populaire et en 1821 il est attesté également comme mot enfantin.<sup>168</sup>

La variante *goule*, prononcée [gul], se rencontre en français canadien au sens de 'bouche'.<sup>169</sup>

#### 2.2.5. La triptongue –*eau*

##### 2.2.5.1. La triptongue –*eau* graphiée –*iau*

52) \**sĭtellus* > **siau** = seau

roman	élément	nombre
<i>MC</i>	<b>siau</b>	2

L'origine de ce terme fut le latin populaire \**sĭtellus*, attesté dans le Nord de la France (latin classique *sĭtella*, la variante *situla*). La forme populaire fut la plus importante par rapport à l'évolution du français moderne *seau*. Le suffixe –*ellus* se transforma en –*eau*, à cause du

<sup>168</sup> FEW 4. 310, s.v. *gŭla*; Bourciez, *Phonétique* 139; TLF s.v. *gueule*; voir l'annexe 2

<sup>169</sup> *Glossaire* s.v. *goule*; Massignon 585. Voir l'exemple du terme *goule* à la page 25.

caractère coronal de *-l* devant consonne et à la fin du mot qui déclencha l'évolution de la diphtongue *-ea*, passée à la triphongue *-eau* suite à la vocalisation de *-l*.<sup>170</sup>

La prononciation *-iau*, prononcée [jo], naquit de la fermeture du premier élément de l'ancienne diphtongue *-eau*. Elle fut caractéristique du peuple parisien, et de plusieurs dialectes d'oïl de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Les grammairiens des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles signalèrent et critiquèrent cette prononciation, mais elle est encore sporadiquement attestée dans les parlers populaires du Nord-Est, du Nord-Ouest, du Nord et du Centre. En français québécois *siau* est toujours fréquent, mais pratiquement le seul témoin de ce type de prononciation. Dans le *DQA*, la variante figure à côté de la forme du français standard *seau*. De plus, l'élément se rencontre également en français acadien.<sup>171</sup>

Selon le *FEW* la variante *siau* fut largement répandue dans la France septentrionale en ancien et en moyen français. La variante est attestée dans le Centre (en Ile-de-France, en Berry, en Orléanais, en Nivernais, en Touraine, en Bourbonnais, en Auvergne), dans le Nord-Ouest (en Normandie, en Bretagne, en Maine, en Anjou), dans l'Ouest (en Saintonge) et dans l'Est de la France (en Bourgogne, en Champagne, en Franche-Comté, en Lorraine).<sup>172</sup>

«Le lundi matin on ouvrait une poche de fleur et on se faisait des crêpes plein un *siau*, et tout le reste de la semaine, trois fois par jour pour manger, on allait puiser dans le *siau*. [...] (Maria Chapdelaine 73)

## 2.2.6. La graphie *-ou* pour la voyelle *-o*

### 2.2.6.1. Remarques préliminaires

Ce phénomène commença déjà au XIII<sup>e</sup> siècle et fleurissa surtout chez les paysans et des gens du peuple à peu près dans toute la France d'oïl. Au XVI<sup>e</sup> siècle la tendance se répandit même à la Cour. Dans la capitale les premières attestations datent du XIII<sup>e</sup> siècle, dans les textes administratifs se figurait p.ex. *chouse* au lieu de *chose*. Il s'agit de transformer l'*-o* fermé ou ouvert, quelle que soit son origine, en *-ou*, prononcé [u]. La

<sup>170</sup> Bourciez, *Éléments de linguistique* 295-296; *TLF* s.v. *seau*; *DHOF* s.v. *seau*

<sup>171</sup> Morin, Y-C. 'Les sources historiques de la prononciation du français du Québec'. *Les origines du français québécois*. Langue française au Québec. Section 1. Québec 1994 (1995), 209-213; Lavoie 358; Bourciez, *Phonétique* 68; *DQA* s.v. *seau*, *siau*; Massignon 511; Fouché 1.-2. 336-337; Juneau 69-71

<sup>172</sup> *FEW* 11. 661, s.v. *sitëllus*; Pignon 265; voir les annexes 3 et 4

fermeture en [u] concerna tout *-o* en syllabe accentuée et inaccentuée. En ce qui concerne le changement d'*-o* en *-ou* devant les nasales *-n* ou *-m*, il se produisit après la dénasalisation<sup>173</sup> de *-o* jadis nasale.<sup>174</sup>

Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles les grammairiens s'engagèrent dans une querelle furieuse appelée bataille entre ouïstes et non-ouïstes, due à l'usage variable des graphies *-o* et *-ou*. Notamment les grammairiens du Centre défendirent le plus fortement la graphie *-ou*. Cependant, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, la prononciation [o] ou [ɔ] prévalut dans le bon usage. Cela se fit par des restitutions analogiques et par des phénomènes de régression<sup>175</sup>. Cependant, on rencontre en français moderne également les graphies en *-ou*, p.ex. *boudin*, *bourdon*, *broussailles*, *couleur* etc. Ces termes étaient soit trop usités pour s'accommoder de la régression, soit en dehors de l'usage des milieux cultivés où les grammairiens travaillaient. Ce trait dialectal fut répandu au Canada où il est toujours vivant, en particulier en français acadien.<sup>176</sup>

### 2.2.6.2. La graphie *-ou* pour la voyelle *-o* en syllabe accentuée

53) *autumnum* > **autoune** = automne

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>autoune</b>	1

Le groupe *-mn-* latin, placé derrière une voyelle ou derrière la vibrante *-r* se réduit normalement à *-m* par assimilation progressive<sup>177</sup>, p.ex. *somnu* > *somme*. Pourtant, dans les mots savants comme *autoune*, le groupe *-mn-* se maintint tel quel, prononcé [otɔn] par

<sup>173</sup> La nasalisation semble avoir commencé au XII<sup>e</sup> siècle en France, dans tous les mots qui avaient une voyelle précédant une consonne nasale, et tomber en désuétude à partir du XVII<sup>e</sup> siècle p.ex. dans les mots comme *bonne*, *homme*, *pomme*, laissant pourtant des traces dans quelques termes, p.ex. *bon*, [bɔ̃]. D'après Palsgrave (1530) l'*-o* dénasalisé et suivi d'un *-n* ou d'un *-m* sonne comme *-ou*, prononcé [u] et "quelque peu dans le nez". Fouché 1.-2. 360; Bourciez, *Phonétique* 93, 192

<sup>174</sup> Juneau 15-24; Beaulieux 174, 276; Merisalo 92; Bourciez, *Phonétique* 93, 113; Fouché 1.-2. 210; Simoni-Aurembou 261

<sup>175</sup> On reprendit en usage des formes qui furent le plus proche du latin. Fouché 1.-2. 427

<sup>176</sup> Hull 191; Gauthier 54-55; Bourciez, *Éléments de linguistique* 639; Beaulieux 167, 276; Péronnet 409; Juneau 20; Brunot 2. 251-252; Fouché 1.-2. 427-428

<sup>177</sup> L'assimilation est un type fréquent de modification subie par un phonème au contact d'un phonème voisin, et qui consiste pour les deux unités en contact à avoir des traits articulatoires communs. Cette modification peut correspondre à un retard dans l'abandon de la position des organes phonatoires correspondant à la prononciation du phonème précédent: l'assimilation progressive. DL s.v. assimilation

assimilation régressive<sup>178</sup>. Des graphies différentes peuvent quand même être repérées en ancien et en moyen français. Au XIII<sup>e</sup> siècle, furent attestées les formes masculines *auton* et *autom* qui s'opposèrent à la forme *automne*, sentie comme féminine. En second lieu, au XV<sup>e</sup> siècle furent attestées les formes *auponne*, *automps*, *autompne* qui présentèrent l'insertion d'un *-p*. Troisièmement, au XVII<sup>e</sup> siècle on rencontra la graphie *autonne* avec le double *-nn*, qui correspondit d'abord à la prononciation de la voyelle nasalisée devant les consonnes et ensuite celle de la voyelle orale. En 1694 le *Dictionnaire de l'Académie* présenta la graphie étymologique *automne*, mais privilégia la graphie *autonne* qui est plus proche de la prononciation. Finalement, depuis 1718 la forme *automne* est la seule acceptée par la norme.<sup>179</sup>

La variante *autoune* reflète la prononciation de la fermeture d'[ɔ] en [u] en syllabe accentuée devant la nasale *-n*, prononcé [otɔn] > [otun]. L'élément du corpus est attesté seulement en français acadien, les autres instruments utilisés pour ce travail ignorant cette forme.<sup>180</sup>

- *L'autoune* est fini, que fit Céline, la défricheuse des familles et du temps. Aveindez vos lainages et vos pelleteries, j'avons (=nous avons, *remarque de l'auteur*) passé la Saint-Martin. (*Pélagie-la-Charrette* 272)

54) *bõna* > **boune** = bonne

roman	élément	nombre
<i>P-L-C</i>	<b>boune</b>	1

L'-*õ* accentué, suivi d'une nasale, de *bõna* aboutit d'abord en ancien français à *bone* pour figurer [bɔnɐ] et ensuite à *bonne* avec une double nasale<sup>181</sup> correspondant à la prononciation nasalisée [bõnɐ]. À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, après la dénasalisation, est attestée la graphie moderne *bonne*, prononcé [bɔn], qui conserve son articulation devant les consonnes doubles suivie de l'ancien *-e* sourd.<sup>182</sup>

<sup>178</sup> (Voir ci-dessus) L'assimilation peut correspondre à une mise en place anticipée des organes phonatoires en vue de la prononciation d'un phonème qui suit: l'assimilation régressive. *DL s.v. assimilation*

<sup>179</sup> Bourciez, *Phonétique* 195; *DHOF s.v. automne*; *TLF s.v. automne*

<sup>180</sup> Massignon 564

<sup>181</sup> Les graphies du type *bonne* > *bõna* ont été créées pour indiquer la nasalisation de la voyelle précédente, elles n'ont jamais prétendu indiquer *-m* ou *-n* géminés. Fouché 3. 597

<sup>182</sup> Bourciez, *Phonétique* 87, 93, 192; Fouché 1.-3. 359, 371, 383, 386, 597

La graphie *boune* correspond à la fermeture d'[ɔ] devant *-n*, articulée [u] en syllabe accentuée. Au XVI<sup>e</sup> siècle surtout Palsgrave<sup>183</sup>, parmi d'autres grammairiens, défendit cette prononciation parce que selon lui, l'*-o* suivi de consonne nasale dans le terme comme *bonne* fut prononcé proche [u]. La graphie *boune* est attestée à l'ensemble de l'oïl d'occidental et dans le Centre. Aujourd'hui ce trait phonétique dialectal n'atteste que sporadiquement, surtout dans la France septentrionale occidentale. De plus, la variante figure en français acadien.<sup>184</sup>

...La Coosawhatchie, une manière de fleuve qui rentre dans les terres en inondant les marais tout autour, ce qui les rend quasi inhabitables, à l'embouchure de la rivière donc, la goélette avait accosté.  
- *Boune* affaire. (*Pélagie-la-Charrette* 46)

55) *causa* > **chouse** = chose

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>chouse</b>	1

Le mot *causa* du latin se comporta comme suit. En ancien français, le *-c* devant *-a* se palatalisa dans les mots comme *causa* prononcé [tʃɔzə] pour réduire au cours du XIII<sup>e</sup> siècle au son de la fricative sourde [ʃ], écrit *-ch*. Un phénomène postérieur de la palatalisation fut la simplification de la diphtongue latine *-au-* à *-o* simple avant la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. En outre, le *-s* latin entre voyelles devint la sonore correspondante [z] en français.<sup>185</sup>

La prononciation [u] de *chouse*, en syllabe accentuée, apparût en France la première fois déjà au XIII<sup>e</sup> siècle et elle se produisit quand l'*-o* de *chose* devint si fermé que dialectalement il se transforma en [u]. Au XVI<sup>e</sup> siècle *chouse* fut bien installé également dans la bouche des gens de la Cour. Selon Dees et les autres chercheurs, *chouse* est attesté dans le Nord-Ouest (en Normandie, en Maine, en Anjou, en Bretagne), ensuite, dans l'Ouest (en Poitou, à la Rochelle en Aunis et en Saintonge), dans le Centre (en Orléanais,

<sup>183</sup> Voir le renvoi 96 à la page 32.

<sup>184</sup> Biedermann-Pasques 164; Gauthier 33; Massignon 663; Fouché 1.-2. 360; Bourciez, *Phonétique* 93; Péronnet 409; voir l'annexe 2

<sup>185</sup> Bourciez, *Phonétique* 98, 134, 162; Väänänen 39

en Berry, en Touraine, en Nivernais) et enfin, dans l'Est (en Bourgogne, en Champagne). La variante est attestée en français acadien.<sup>186</sup>

- Il me reste une seule *chouse* à faire, que se dit le vilain. J'irai à la *queste* (=quête, *remarque de l'auteur*) de ma poule. (*Pélagie-la-Charrette* 72)

56) *grossu* > **grous** = gros

57) *grösssa* > **grousse** = grosse

roman	élément	nombre	roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>grous</b>	1	<i>P-l-C</i>	<b>grousse</b>	1

Quant à l'adjectif *grossu* du latin, le *-ss* final se réduisit à *-s* simple et disparut dans la prononciation moderne [gro]. L'autre élément, *grosse*, maintint le double *-ss*, mais l'*-ō* devint fermé en français, [gros]. À part ce contexte, les graphies, *grous* et *grousse*, représentent la fermeture d'[o] en [u] en syllabe accentuée. Ces deux adjectifs furent attestés, de même, pour la première fois déjà au XIII<sup>e</sup> siècle en France.<sup>187</sup>

Le *FEW* signale les deux variantes partout dans le domaine d'oïl. Seulement le Nord reste intact. De plus, le français acadien atteste [gru] et [grus].<sup>188</sup>

- A la bouchure de Louisiane, vous auriez point vu, par adon (=par hasard, *remarque de l'auteur*), un clayon ouvert pour y laisser un petit homme sans *grous* bagages? (*Pélagie-la-Charrette* 104)

58) *hōmīne* > **houme** = homme

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>houme</b>	1

Dans le groupe *-mn-* de *hōmīne*, *-m* exerça une influence d'assimilation progressive sur la consonne suivante *-mn* > *-mm*. La voyelle précédente fut nasalisée en ancien et en moyen

<sup>186</sup> Dees, carte no. 136; Merisalo 37, 92, 94, 202, 218; Fouché 1.-2. 210-211; Bourciez, *Éléments de linguistique* 639; *FEW* 2. 541, s.v. *causa*; Péronnet 409; Bourciez, *Phonétique* 98; voir les annexes 3 et 4

<sup>187</sup> Bourciez, *Phonétique* 85, 164; Fouché 1.-2. 210-211

<sup>188</sup> *FEW* 4. 274, s.v. *grössus*; Massignon 605; Péronnet 409; voir l'annexe 2. Pour l'exemple de *grousse* voir la page 44.

français<sup>189</sup>, mais transformée en voyelle orale à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. L’-*h* du mot *homme* a, en revanche, qu’une valeur graphique qui d’ailleurs était absent en ancien français, écrit *ome*, mais restitué assez tôt par réaction étymologique.<sup>190</sup>

La graphie *houme* correspond à la fermeture d’[ɔ] en [u] devant la nasale –*m* en syllabe accentuée. L’élément est attesté déjà au XIII<sup>e</sup> siècle et le *FEW* le signale dans toutes les régions françaises du domaine d’oïl. La variante est, de même, adoptée par le français acadien.<sup>191</sup>

59) *sōnat* > **soune** = sonne

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>soune</b>	2

La graphie *soune*, qui reflète la fermeture d’[ɔ] en [u] devant la nasale –*n* en syllabe accentuée, peut être repérée en français acadien. Elle se rencontre au Nord-Ouest (en Normandie et en Bretagne), au Centre (en Ile-de-France, en Touraine, en Berry, en Orléanais, en Bourbonnais), à l’Ouest (en Saintonge et en Poitou) et à l’Est (notamment en Bourgogne, en Champagne, en Lorraine).<sup>192</sup>

[...] Philadelphie qui sonnait ses cloches à toute volée.

- Ça *soune* point pour nous autres, tout ça. Cessez de vous exciter. (*Pélagie-la-Charrette* 211)

60) *ōssu* > **ous** = os

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>ous</b>	5

En l’occurrence, *ōssu* comporta avec la même manière que *grōssu*, à l’exception de –*ss* finale qui se simplifia en –*s* et ne se prononce pas en français. En ce qui concerne la

<sup>189</sup> Palsgrave note en 1530 *honme* pour marquer une voyelle nasale. *DHOF* s.v. *homme*

<sup>190</sup> Bourciez, *Phonétique* 124, 194; *DHOF* s.v. *homme*

<sup>191</sup> Fouché 1.-2. 360; Bourciez, *Phonétique* 93; Biedermann-Pasques 164-165; *FEW* 4. 453, s.v. *hōmo*, –*īne*; Massignon 650; Péronnet 409; voir l’annexe 2. Pour l’exemple de *houme* voir la page 65.

<sup>192</sup> Massignon 727; *FEW* 12. 97-98, s.v. *sōnare*. Pour l’évolution phonétique du terme *soune* voir le terme *boune* à la page 59.

transformation de la graphie d’-o en -ou, l’occurrence dialectale française et outre-Atlantique de la variante *ous*, elles sont semblables aux cas *grous* et *grousse*.<sup>193</sup>

- J’avons la peau collée aux *ous*, que soupira Céline en frottant les nerfs à vif de son pied bot. (*Pélagie-la-Charrette* 209)

### 2.2.6.3. La graphie -ou pour la voyelle -o en syllabe inaccentuée

61) \**arrosare* > **je l’arrouserons** = nous l’arroserons

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>je l’arrouserons</b>	1

En ce qui concerne l’origine latine de ce verbe, il fut en latin classique *arrosare*, mais refit d’après *ros*, *roris*, ‘rosée’, qui donna \**arrosare* en latin populaire. L’-o fermé d’\**arrosare* se transforma en -ou en syllabe inaccentuée déjà en ancien français, donnant *arrousee*. En moyen français s’introduisit *arrouser* qui se classa parmi les mots en -ou qui furent objet de discussions aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Enfin, la forme *arroser* avec l’-o étymologique fut restituée dès la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>194</sup>

L’élément *je l’arrouserons*, la I<sup>ère</sup> personne pl. de futur, est attesté, contrairement aux autres cas de ce chapitre, en français québécois. En français québécois de la fin du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles, peut être également repéré le substantif *arrousoir* sous les formes *arrousoir*, *arrousoier*, *arrousoir*. La prononciation d’[u] de la variante en question se répandit aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles au Canada de la plupart des provinces du domaine d’oil.<sup>195</sup>

<sup>193</sup> Bourciez, *Phonétique* 85, 165; Massignon 595; Péronnet 409; *FEW* 7. 426, s.v. *ös*. Voir les éléments *grous* et *grousse* à la page 61.

<sup>194</sup> Bourciez, *Phonétique* 182; *DHOF* s.v. *arroser*

<sup>195</sup> *FEW* 1. 147, s.v. *arrosare*; *Glossaire* s.v. *arrouser*; Juneau 17; voir l’annexe 2. Pour l’exemple de *je l’arrouserons* voir la page 53.

62) *cognōscĕre* > **je counaissons** = nous connaissons

63) *cognōscĕre* > **je counais** = je connais

roman	élément	nombre	roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>je counaissons</b>	1	<i>P-I-C</i>	<b>je counais</b>	1

Le verbe du latin classique *cognōscĕre* devint en latin populaire *\*conoscere* sous l'influence du simple (*g*)*noscere* 'connaître' dont le *-g* avait disparu. *\*Conoscere* donna par palatalisation *conois're* et ensuite *conoistre*. Dans la forme *conoistre* le *-t* de transition entre *-s* et *-r* se simplifia en *-tr-* (*connaître* en français moderne). Au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècles se manifestèrent les graphies *cognoistre*, *congnoistre* et *connoistre*; dans les deux dernières le premier *-n* nota l'ancienne nasalisation de la voyelle en syllabe initiale, et dans le second et dans le premier, le *-g* fut une graphie étymologique non prononcée. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle le verbe est attestée sous la graphie *connaître*; la prononciation de la diphtongue *-oi* passa de [wɛ] à [ɛ], graphiée *-ai*.<sup>196</sup>

Les graphies *je counaissons* et *je counais*, reflète la prononciation d'[u] au lieu d'[ɔ] devant nasale *-m* en syllabe inaccentuée. Le *FEW* signale la graphie *-ou* du verbe *connaître* dans le Centre (Touraine et Nivernais) et dans l'Est de la France (Bourgogne).<sup>197</sup>

J'avons le pied de marin, de père en fi', et *je counaissons* la façon de coquiner avec les lames et de sortir vivants d'un ouragan de mer. (*Pélagie-la-Charrette* 60)

- J'ai entendu dire, moi, que certaines *genses* (=gens, *remarque de l'auteur*) que *je counais* aurion (=auraient, *remarque de l'auteur*) un jour reçu *sus* (=sur, *remarque de l'auteur*) le dos un coup de tonnerre timbé en pierre, et que la pierre leur serait restée entre le gosier et l'*estoumac* (=estomac, *remarque de l'auteur*), à la place du cœur. (*Pélagie-la-Charrette* 67)

<sup>196</sup> Bourciez, *Phonétique* 129, 164, 196; *DHOF s.v. connaître*; Fouché 1.-3. 184, 274, 466, 809. Voir le chapitre 2.2.2.5. sur la diphtongue *-oi* à la page 37.

<sup>197</sup> *FEW* 2. 844, s.v. *cognoscere*; Bourciez, *Phonétique* 93; voir les annexes 3 et 4

64) \**comīñitiare* > **coumencé** = commencé

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>coumencé</b>	1

Dans le verbe du latin populaire \**comīñitiare*, le groupe *-ty-*, précédé d'une consonne, se transforma en *-s* (écrit *-c*) sans dégager le *yod* en avant, donnant en français *commencer*. La graphie du corpus, le participe passé *coumencé*, reflète la fermeture d'[ɔ] en [u] devant la nasale *-m* en syllabe inaccentuée, et est à comparer avec *coumencement*, attesté au XVII<sup>e</sup> siècle en français québécois. En France, la variante en question est attestée, dans l'Ouest (à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, à la Rochelle en Aunis), dans le Nord-Ouest (en Anjou et en Normandie) et dans l'Est (en Bourgogne, en Champagne et en Lorraine).<sup>198</sup>

- Le premier qui ouvre la bouche aura affaire à moi, qu'elle dit. Toi, Céline, *taise-toi* (=Tais-toi, *remarque de l'auteur*) puis parle: qui c'est qu'a *coumencé* et à propos de quoi? (*Pélagie-la-Charrette* 68)

65) *commūne* > **coumun** = commun

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>coumun</b>	1

Dans le mot latin *commūne* la nasale était finale et se combina avec la voyelle *-ū* passant à [œ] en français moderne, écrit *commun*. En ce qui concerne la graphie *-ou*, le phénomène est semblable au cas précédent. Selon le *FEW*, cet élément ne se situe que dans la province de Saintonge dans l'Ouest de la France.<sup>199</sup>

Mais à qui c'est qu'appartenait l'*ous* (=os, *remarque de l'auteur*) de la jambe que j'ons (=nous avons, *remarque de l'auteur*) déterré au bout de la pointe, dans c'te cas-là? Quelqu'un a-t-i' déjà vu un *houme* (=homme, *remarque de l'auteur*) du *coumun* comme vous et moi marcher *sus* (=sur, *remarque de l'auteur*) des jambes de passé trois pieds? (*Pélagie-la-Charrette* 189)

<sup>198</sup> Bourciez, *Phonétique* 93, 155; *FEW* 2. 943, s.v. *comīñitiare*; Juneau 17; Merisalo 92; voir les annexes 3 et 4

<sup>199</sup> Bourciez, *Phonétique* 97; *FEW* 2. 961, s.v. *commūnis*; voir les annexes 3 et 4

66) *stomachus* > **estoumac** = estomac

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>estoumac</b>	1

Le terme *estomac* est emprunté au latin *stomachus* de *stoma* ‘bouche, ouverture’. De plus, il se développa une voyelle accessoire, appelée *-e* prosthétique, devant les groupes latins *-sc*, *-st* et *-sp* pour faciliter leur prononciation. En ancien et en moyen français on prononçait la consonne *-c* à la finale devant la voyelle. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle le *-c* resta muet indépendamment du contexte.<sup>200</sup>

La graphie *estoumac* reflète la transformation d’[ɔ] en [u] devant la nasale *-m* en syllabe inaccentuée. Elle se rencontre partout dans le domaine d’oïl.<sup>201</sup>

67) *frictione* > **frissouner** = frissonner

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>frissouner</b>	1

Le verbe *frissonner* du français moderne dérive du substantif *frisson*. Dans la forme latine *frictione*, le groupe *-cty-* aboutit à *-s* sourde [s], graphié *-ss*, sans dégagement de *yod* en avant. La variante n’est attestée dans aucun des instruments de travail consultés. Cependant, par analogie de la forme *soune* (=sonne), *frissouner* est probablement attesté dans les mêmes régions françaises et reflète le même trait phonétique, mais dans ce cas en syllabe inaccentuée.<sup>202</sup>

- Bâtard! peuh! Le seul nom de Bélonie fait encore rêver trois quarts du pays et *frissouner* l’autre quartier... Et puis je suis point un obstineux. (*Pélagie-la-Charrette* 13)

<sup>200</sup> Bourciez, *Phonétique* 140, 160; *DHOF s.v. estomac*

<sup>201</sup> *FEW* 12. 34, s.v. *stōmachus*; voir l’annexe 2. Voir l’exemple pour le terme *estoumac* à la page 64.

<sup>202</sup> Bourciez, *Phonétique* 93, 155; Fouché 1.-3. 360, 912; *FEW* 3. 788, s.v. *frīctio*. Voir le terme *soune* à la page 62.

## 2.2.7. Les différentes graphies de l'archiphonème E

### 2.2.7.1. La graphie *-ei* notée *-ai*

68) *fingère* > **faignants** = feignants

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>faignants</b>	3

L'adjectif *feignant* du français standard est à l'origine le participe présent du verbe *feindre* (> *fingère*, 'façonner, pétrir, imaginer, inventer faussement'). Quand dans le latin *fing(ē)re* le *-g* venait après le *-n*, les deux articulatifs se fondirent en [ŋ]. Celui-ci se combina avec l'*-e* accentué pour aboutir à la graphie *-ein-*, prononcée [fɛ̃dr]. À cause de la fluctuation des graphies *feindre*<sup>203</sup> et *faindre*, en ancien et en moyen français, le part. prés. *feignant* figure également sous la forme *faignant*. Le *TLF* enregistre les graphies *feignant* et *faignant*, toutes les deux prononcées [fɛ̃ɲã].<sup>204</sup>

La graphie *faignant* est attestée dans le *Glossaire* comme seule forme. Le *FEW* situe cette variante dans le Nord (en Picardie), dans l'Ouest (en Saintonge), dans le Nord-Ouest (en Maine, en Anjou et en Normandie), dans le Centre (en Touraine, en Orléanais, en Berry, en Ile-de-France, en Nivernais), et dans l'Est (en Bourgogne). Le *FEW* atteste l'occurrence de cet élément aussi au Canada.<sup>205</sup>

- Un paradis qu'avont (=ont, *remarque de l'auteur*) pourtant perdu (=perdu, *remarque de l'auteur*) les Richard et les Roy, que s'empessa d'ajouter Céline en levant le nez. Pourquoi c'est faire qu'ils avont (=ont, *remarque de l'auteur*) caillé tout d'un coup, les *faignants*? (*Pélagie-la-Charrette* 19)

<sup>203</sup> Certains grammairiens défendèrent *-ein* pour *feindre* parce qu'il fut adopté normalement pour les verbes latins en *-in*, p.ex. *pingere* > *peindre*. *DHOF s.v. feindre*

<sup>204</sup> Bourcicz; *Phonétique* 80, 132-133; *DHOF s.v. feindre*; *TLF s.v. feignant, -ante, faignant, -ante, feindre*

<sup>205</sup> *Glossaire s.v. faignant*, *FEW* 3. 555, *s.v. fingère*; voir les annexes 3 et 4

### 2.2.7.2. Les graphies *-é* ou *-e* notées *-ai*

69) *hereditas* > **hairage** = héritage

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>hairage</b>	1

Le substantif *héritage* est dérivé de *héritier* avec le suffixe *-age*. Le substantif *héritier* est, par contre, issu du latin *hereditarius*, ‘héréditaire, d’héritage, reçu par héritage’, dérivé de *hereditas*. Concernant la variante du corpus, *hairage*, on signale qu’elle est absente dans tous les instruments du travail consultés dans cette étude. Cependant, la graphie *hair(s)*, ‘héritier’ (en ancien français *heir*), est attestée dans la ville de Mirebeau en Poitou au XIII<sup>e</sup> siècle.<sup>206</sup>

- Point par droit d'*hairage*, nenni (=non, *remarque de l'auteur*), payée en écus sounants à un charretier de son métier qui m'a point fait de présent. (*Pélagie-la-Charrette* 44)

70) north + east > **nordais** = nordet

roman	élément	nombre
<i>FC</i>	<b>nordais</b>	1

Le variante *nordais* signifie ‘le vent du nord-est’. Il provient d’un amalgame des termes anglais *north* et *east*, adoptés par le français. La graphie *nordais* n’est attestée que par le *FEW*, qui la situe dans la province de Saintonge dans l’Ouest de la France. Phonétiquement la graphie *nordais* ne change rien, les graphies *nordais* du français canadien et *nordet* du français standard prononcées toutes les deux avec [ɛ] ouvert à la fin.<sup>207</sup>

[...] C’était une belle petite école, même s’il n’était pas convaincu qu’elle fût suffisamment calfeutrée pour repousser les grands *nordais*. (*Filles de Caleb. Le Chant du coq*. 40)

<sup>206</sup> Merisalo 280-283, 292, 294; *TLF* s.v. *héritage*, *héritier*, *-ère*, *hériter*; *FEW* 4. 410-413, s.v. *hērēdītare*, *hēres*; voir les annexes 3 et 4

<sup>207</sup> *BDE* s.v. *east*, *north*; *FEW* 16. 601-602, s.v. *nord*; voir les annexes 3 et 4

## 2.3. Les traits phonétiques consonantiques

### 2.3.1. La consonne liquide *-l*

#### 2.3.1.1. L'affaiblissement de la consonne liquide *-l*

71) *illa* > **a** = elle

roman	élément	nombre
<i>BO</i>	<b>a</b>	24

Le pronom personnel féminin de la III<sup>e</sup> personne est issu du latin *illa*. En général, le groupe *-ll-* se simplifia à l'intérieur du mot en français, mais fut rétabli graphiquement devant un *-e* final. De plus, l'*-e* fermé tonique entravé du latin, provenant d'*-i*, aboutit à [ɛ] ouvert. En ancien français existèrent aussi bien les formes monosyllabiques *el* et *ele* que des alternances vocaliques; au XIII<sup>e</sup> siècle furent attestées les formes *ele*, *eile*, *ale*, *caule*, *ile* le plus visiblement dans le Nord (en Picardie notamment), dans le Centre (surtout en Touraine) et dans l'Ouest (en particulier en Saintonge). En l'occurrence, dans l'ensemble, toute la partie septentrionale a été concernée par ce type de transformations entre voyelles.<sup>208</sup>

Dans la graphie en question *a*, il s'agit de l'ouverture d'*-e* en *-a* devant consonne et de la perte de la liquide *-l* finale. La graphie *a* pour *elle* est typique du français québécois populaire<sup>209</sup> et la forme se rencontre normalement dans la position antéconsonantique. La graphie *a* figure dans le *Glossaire*<sup>210</sup>, tandis que le trait est absent dans le *DQA*. Selon le *Glossaire*, au XVII<sup>e</sup> siècle on rencontra *a* ou *alle* pour *elle* dans la plupart des parlers provinciaux de la France d'oïl et dans le parler populaire parisien. Le *FEW* signale *a* dans le Nord-Ouest (Normandie et Bretagne) dans l'Ouest (Poitou au XVII<sup>e</sup> siècle et Saintonge), dans le Centre (Orléanais, Touraine et Berry) et au Canada.<sup>211</sup>

<sup>208</sup> Bourciez, *Phonétique* 186; Moignet 37-38; Dees, carte no. 25; voir les annexes 3 et 4

<sup>209</sup> *A* pour *elle* est attesté déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle en français québécois. Juneau 46

<sup>210</sup> Dans le *Glossaire a* se prononce aussi pour le pluriel *elles*. *Glossaire s.v. a*

<sup>211</sup> *FEW* 4. 550, s.v. *ille*; Hull 194; Simoni-Aurembou 272; Horiot 72; Brasseur, 128; Péronnet 419-420; *Glossaire s.v. a*; Juneau 46; voir les annexes 3 et 4

[...]On a vu ça dans l'histoire. Mais on a vu aussi, qu'à l'heure de danger, la France a toujours eu que'qu'un pour la mener à la victoire. A l'a eu Jeanne d'Arc, dans l'ancien temps. A l'a eu Napoléon Bonaparte. Et dans la dernière guerre, faut pas l'oublier, a l'a eu la maréchal Foch. Qui est-ce qu'a aura c'te fois-citte! (=cette fois-ci, remarque de l'auteur). (*Bonheur d'Occasion* 265)

72) *sciūrus* > **écureux** = écureuils

roman	élément	nombre
MC	écureux	1

Le mot du latin classique *sciūru(s)* devint en latin populaire \**scuriu* par métathèse<sup>212</sup> de la voyelle *-i*. De plus, à l'époque du latin classique il se développa l'*-e* prosthétique, devant le groupe latin *-sc*, pour faciliter sa prononciation. En ancien français figurèrent les formes *escuriat*, *escuriel* et *escurol* au XII<sup>e</sup> siècle et *escurel* et *escuirol* au XIII<sup>e</sup> siècle. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles est attestée, par contre, la forme *escurieu* qui est alignée sur le pluriel *escurieus* de l'ancienne forme en *-el*, *escurel*. Ensuite, au cours de XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles se présenta *escureuil* avec *-l* mouillée et avec la finale *-euil* par analogie de formes plurielles en *-eus* qui avaient en singulier *-euil*, p.ex. *chevreuil*. Enfin, en 1740 la forme *écureuil*, sans *-s* étymologique, est enregistrée dans le *Dictionnaire de l'Académie*.<sup>213</sup>

Dans la graphie *écureux*, toujours fréquent en québécois d'aujourd'hui, il s'agit de la substitution du suffixe *-euil*. La variante est attestée déjà au début du XVIII<sup>e</sup> siècle en québécois. Le mot se rencontre, en outre, dans le *Glossaire*. Selon Massignon, en français acadien, par contre, figure la forme *écureau*<sup>214</sup>, prononcée [ekyro], adoptée des parlers de la Saintonge (au XV<sup>e</sup> siècle *escuraulx*), du Berry (*écouriau*) et du Nivernais (*écureau*). En ce qui concerne l'origine de la variante *écureux*, il est question probablement de l'ancienne forme du pluriel, *escurieus*, généralisée au singulier, ou de l'évolution *-euil* > *-eu* par l'amuïssement de *-l* final. Ce type de prononciations en usage en français du XVII<sup>e</sup> siècle, subsistent sporadiquement dans les dialectes du Nord de la France. Le *FEW* signale *écureux* dans le Nord-Ouest (Bretagne et Maine).<sup>215</sup>

<sup>212</sup> Le phénomène de métathèse est celui par lequel certains phonèmes changent de place dans la chaîne parlée. *DL s.v. métathèse*

<sup>213</sup> Bourciez, *Phonétique* 84, 160; *DHOF s.v. écureuil*; *TLF s.v. écureuil*; *FEW* 11. 314, s.v. *sciūrus*; Fouché 3. 673

<sup>214</sup> Selon le *FEW* uniquement cette prononciation est attestée au Canada. *FEW* 11. 314, s.v. *sciūrus*

<sup>215</sup> *Ibid.*; *Glossaire s.v. écureux*; Massignon 253; Juneau 174-175; voir les annexes 3 et 4

«On les connaît, les cochons de grand-race à Hormidas. Gros comme des rats, et vifs comme des «*écureux*» pour sauter les clotures. (Maria Chapdelaine 10)

73) *plus* > **pus** = plus

roman	élément	nombre
<i>BO</i>	<b>pus</b>	12
<i>FC</i>	<b>pus</b>	38

Quant au mot latin *plus*, l’-u entravé et le -l restèrent intacts. Uniquement le -s, soit derrière consonne, soit derrière voyelle, reste muet dans la prononciation du français. Cependant, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle le -s se conserva comme sonore devant une initiale vocalique (p.ex. *plus agréable*), et comme sourd à la pause (p.ex. *j’en ai de bons*). Depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le -s sonore resta dans la prononciation devant une voyelle, tandis qu’il ne se prononce plus à la pause, excepté dans quelques cas, p.ex. dans le cas de l’adverbe *plus* signifiant ‘davantage’ ou se plaçant à la finale.<sup>216</sup>

Au XVII<sup>e</sup> siècle dans le français populaire le -l postconsonantique resta également muet dans la prononciation, donnant *plus* - *pus*. L’affaiblissement de la liquide -l dans l’adverbe *plus* se passa souvent dans la construction négative *pas, non, ne...plus*, ce qui est le cas du corpus. La variante est, de même, fréquemment entendue en français québécois<sup>217</sup> et s’utilisa dans les dialectes presque dans toute la partie septentrionale de la France métropolitaine aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.<sup>218</sup>

- Mon Dieu, j’ai dû changer parce qu’astheure (=à cette heure, *remarque de l’auteur*), du gruau, j’en brûle *pus*. Astheure, du gruau, j’en mange *pus* non plus. C’est pour ça que je brûle *pus*. (*Filles de Caleb. Le Chant du coq*. 512)

- Plus de clink clank de tramway, *pus* de grosses limousines te crachant au nez comme si t’avais la peste, *pus* de boucane (=fumée, *remarque de l’auteur*), *pus* rien. (*Bonheur d’Occasion* 275)

<sup>216</sup> Bourciez, *Phonétique* 94-95, 164-165

<sup>217</sup> *Pus* figure déjà dans les documents de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Juneau 173

<sup>218</sup> Juneau 173-174; *Glossaire s.v.pus*; *FEW* 9. 102-103, s.v. *plūs*

74) \**illī* > y = il

75) \**illūi* > y = lui

roman	élément	nombre		roman	élément	nombre
BO	y = il	4		BO	y = lui	8

Le pronom personnel masculin de la III<sup>e</sup> personne, *il*, provient du latin vulgaire \**illī*. En l'occurrence, l'*-e* entravé suivi d'un *-ī* final subit l'influence de ce dernier et se transforma lui-même en *-ī*, *īllī*. De plus, le double *-ll-* se simplifia. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, la tendance populaire fut de laisser tomber le *-l* d'*il* devant consonne, p.ex. *i(l) parle* ou *i(l) viendra*. Dans le corpus, l'affaiblissement de *-l* se présente sous la graphie *y*.<sup>219</sup>

Quant au pronom tonique masculin de la III<sup>e</sup> personne, *lui*, il est issu du latin vulgaire \**illūi* comme réfection d'*īllī*. De plus, l'*-ūi* aboutit au son [ɥi] en français standard. En ancien français et en moyen français, par contre, le pronom tonique se présenta fréquemment sous la forme *li*, dans la langue parlée *i*. Celle-ci provient de la forme *li* avec l'amuïssement de la liquide *-l*. Quant à la variante *y*, elle reflète la graphie *i*. Selon le *FEW* en français populaire *y* représente *lui*.<sup>220</sup>

Dans le *Glossaire* la graphie *y* se rencontre uniquement pour le pronom tonique *lui*. De plus, la graphie *y* est attestée pour *lui* à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en québécois.<sup>221 222</sup>

[...]«M'est idée qu'il fera jamais rien de drôle c'lui-là. Y est trop porté à tout voir en beau.» (*Bonheur d'Occasion* 84)

[...] Une espèce de petit prodige. Y va rester le même toute sa vie, celui-là. (*Idem*. 272)

- Demandes-y, reprit Jean. Et si elle refuse, j'y demanderai à mon tour...Hé, Florentine! appela-t-il. (*Idem*. 96)

<sup>219</sup> Bourciez, *Phonétique* 74, 191; Brunot, F. 'La langue classique (1660-1715)<sup>4</sup>'. *Histoire de la langue française des origines à nos jours* 4. Paris 1947, 206.

<sup>220</sup> Moignet 37-38; Bourciez, *Phonétique* 96; Juneau 81-82; *TLF s.v. lui*; *FEW* 4. 550, s.v. *ille*

<sup>221</sup> Le pronom *il* se présente sous la graphie *-i* dans l'ancien québécois. Juneau 172-173

<sup>222</sup> *Glossaire s.v. y*; Juneau 81-82, 172-173

### 2.3.1.2. L'hésitation entre *-l* et *-n*

76) calzone > **caneçons** = caleçons

roman	élément	nombre
<i>FC</i>	<b>caneçons</b>	1

Le mot *caleçon* du français standard est emprunté à l'italien *calzone* qui signifie 'vêtement pour les hommes et les femmes'. Le terme italien est, pour sa part, issu du latin *calcea*, 'chaussure'. En ce qui concerne la variante *caneçons*, au lieu de l'affaiblissement de la liquide *-l*, il se passe un changement de *-l* en *-n* à la finale de la première syllabe par assimilation.<sup>223</sup>

La forme *caneçon*, attestée en français au XVII<sup>e</sup> siècle, est toujours vivante en particulier au Nord-Ouest, à l'Ouest et au Centre, ainsi que dans le français populaire. L'élément est, de même, répandu en français québécois, attesté déjà au XVII<sup>e</sup> siècle en québécois et prononcé parfois avec un double *-nn*, *can-neçon*. Le *FEW*, signale *caneçon* à peu près partout dans le domaine d'oïl, au Canada et dans la région francophone des États-Unis, la Louisiane.<sup>224</sup>

- Est-ce que mes *caneçons* vont être *chessés* (=séchés, *remarque de l'auteur*) dans quinze minutes? (*Filles de Caleb. Le Chant du coq.* 38)

<sup>223</sup> TLF s.v. *caleçon*, *chausses*; Juneau 175

<sup>224</sup> FEW 2. 72, s.v. *calceus*; Glossaire s.v. *caneçon*; Juneau 175; voir les annexes 2 et 9

### 2.3.2. La consonne liquide *-r*

#### 2.3.2.1. L'affaiblissement de la consonne liquide *-r*

77) *arbor* > **âbres** = arbres

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>âbres</b>	1

L'évolution phonétique du mot latin *arbor* fut la suivante: *-a* tonique entravé se conserva intact et le groupe *-br-* se maintint parce que la consonne *-r* précéda le groupe. Cependant, en moyen français, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, l'*-r* disparut souvent quand la syllabe précédente ou suivante contenait un autre *-r*, comme dans le terme *arbre - abre*.<sup>225</sup>

La variante se répandit de la France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en français canadien qui se prononce l'*-a* du terme *âbre* comme *a* postérieur [ɑ]. Selon les attestations l'*-r* disparut en moyen français dans le mot *arbre* presque dans tout le domaine d'oïl, c'est-à-dire notamment dans le Nord (en Picardie), dans le Nord-Ouest (en Normandie et en Maine), dans le Centre (en Ile-de-France, en Orléanais, en Berry, en Nivernais et en Bourbonnais) et dans l'Est (en Bourgogne et en Franche-Comté).<sup>226</sup>

- Comment? Mais ça serait-i' que les moines de par icitte (=ici, *remarque de l'auteur*) pousseront (=pousseraient, *remarque de l'auteur*) sous les âbres comme les champignons? (*Pélagie-la-Charrette* 227)

<sup>225</sup> Bourciez, *Phonétique* 57, 172; Fouché 3. 830

<sup>226</sup> *Glossaire s.v. âbre*; Massignon 215; *FEW* 25. 88, *s.v. arbor*; Simoni-Aurembou 255; Brasseur 123; voir les annexes 3 et 4

### 2.3.2.2. L'affaiblissement de la consonne liquide finale *-r*

78) *illōrum* > **leu** = leur

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>leu</b>	1

Le pronom tonique de la III<sup>e</sup> personne du pluriel est issu du latin *illōrum* qui est génitif masculin pluriel du démonstratif *ille*. En ancien français furent attestées les formes *lor* et *lour*, celle-ci prononcée [lur] dans certains dialectes<sup>227</sup> où *-o* se transforma en [u]. La chute de la syllabe initiale, *il-lōrum*, s'explique par analogie des pronoms démonstratifs latins employés comme atones, p.ex. *illum*, *illam*, *illos*, *illas* et *illis*. Au cours de XIII<sup>e</sup> siècle les formes *lor* et *lour* se transformèrent en *leur*, prononcé [lœr]. En moyen français, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, *leur* perdit le *-r* final parmi un grand nombre de mots avec le suffixe *-eur*, p.ex. *leu* et *trompeu*, pour réintroduire en français moderne.<sup>228</sup>

Le *FEW* signale l'élément *leu*, prononcé [lø], en particulier dans le Nord-Ouest (Normandie), dans l'Ouest (Saintonge) et dans l'Est (Champagne). De plus, la variante est utilisée en français acadien et attestée en français québécois du XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>229</sup>

79) *super* > **su** = sur

80) *super* > **sus** = sur

roman	élément	nombre
<i>BO</i>	<b>su</b>	32
<i>P-l-C</i>	<b>sus</b>	35

La préposition de lieu *sur* du français standard provient du latin *super*. Les formes de l'ancien français furent *sour* et *sor* qui résultèrent de l'emploi proclitique de cette particule (p.ex. *superciliu* < *sourcil*). Ensuite, les formes *sour* et *sor* devinrent *sur* sous l'influence de l'ancien adverbe *sus*, qui interpréta l'idée de proximité, 'près', (< *susu* < *sursum*). Au

<sup>227</sup> Voir le chapitre 2.2.6. sur la graphie *-ou* à la page 57.

<sup>228</sup> Bourciez, *Phonétique* 89-90; Fouché 2. 164, 663; Brunot 2. 270; *TLF s.v. leur*

<sup>229</sup> *FEW* 4. 551, s.v. *ille*; Péronnet 433; Juneau 167; voir les annexes 3 et 4. Voir l'exemple *leu* à la page 23.

XVI<sup>e</sup> siècle, et jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle la confusion dans l'emploi des deux éléments, *sus* et *sur*, fut complète parce que le terme *sus* fut utilisé aussi comme préposition et de plus, tous les deux furent prononcés de la même façon, [sy]. Par conséquent, pendant une période, au moins jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la préposition *sur* fut prononcée sans le *-r* final, tandis que normalement le *-r* se maintint en monosyllabes.<sup>230</sup>

La préposition *sur* sans le *-r* final figure sous les formes *sus*<sup>231</sup> et *su* en français québécois; *su* est attesté au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et *sus* à la fin du même siècle en québécois. L'affaiblissement de *-r* de *sur* s'est maintenu dans le parler populaire de l'Ile-de-France et dans la presque totalité des parlers d'oïl. Le *FEW* cite presque toutes les provinces de la France septentrionale. Les graphies *sur* et *sus* sont attestées aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. À partir de 1718 *sur* est la seule acceptée par la norme.<sup>232</sup>

Cinquante cennes (=centième partie de dollar au Canada, *remarque de l'auteur*) *su* le frige, cinquante cennes *su* le fer à repasser, cinquante cennes *su* la corde à linge, cinquante cennes *su* la bague de fiançailles. (*Bonheur d'Occasion* 272)

- Je pourrions (=nous pourrions, *remarque de l'auteur*) point parler de la pluie et du beau temps pour mieux larguer notre charrette *sus* le chemin du Nord? (*Pélagie-la-Charrette* 20)

- *Taise-toi*, (=Tais-toi, *remarque de l'auteur*) Jeannot, on parle point *sus* c'te ton au plus vieux vieillard du pays. (*Pélagie-la-Charrette* 21)

### 2.3.2.3. L'affaiblissement du suffixe *-eur*

- 81) \**facitor* > **faiseux** = faiseur
- 82) \**quaesita* > **quêteux** = quêteur(s)
- 83) \**doter* > **radouteux** = radouteur
- 84) *vīgilare* > **veilleux** = veilleur(s)
- 85) \**accaptare* > **acheteux** = acheteurs
- 86) *caumare* > **chômeux** = chômeurs
- 87) *maritare* > **marieux** = marieurs
- 88) *pensare* > **penseux** = penseurs
- 89) *vōlare* > **voleux** = voleurs

<sup>230</sup> Bourciez, *Phonétique* 89, 172, 183; Moignet 286; Bourciez, *Éléments de linguistique* 648; Brunot-Bruneau 396-397; *DHOF s.v. sur*

<sup>231</sup> Dans le *Glossaire sus* se prononce [su]. *Glossaire s.v. sus*

<sup>232</sup> *FEW* 12. 462-463; Juneau 169-170; *Glossaire s.v. sus*; *DHOF s.v. sur*; voir l'annexe 2

roman	élément	nombre
<i>MC</i>	<b>veilleux</b>	3
	<b>voleux</b>	1
<i>BO</i>	<b>faiseux</b>	1
	<b>quêteux</b>	1
	<b>chômeux</b>	2
	<b>penseux</b>	2
<i>P-L-C</i>	<b>radoteux</b>	2
<i>FC</i>	<b>quêteux</b>	2
	<b>acheteux</b>	1
	<b>marieux</b>	1

81) *facĕre* > **faiseux** = faiseur

Quant au verbe latin *facĕre*, le *-c* latin se transforma en *yod* quand il fut précédé de la voyelle *-a* accentuée, donnant \**faÿre* > *faire* en français, prononcé [fɛr]. Le substantif *faiseur* du français standard est dérivé, pour sa part, de *faire* avec le suffixe *-eur*.<sup>233</sup>

La variante canadienne, *faiseux*, ‘celui qui fait qch par profession ou habituellement’, prononcé sans *-r* final [fɛzø], fait partie de plusieurs substantifs se comportant avec la même façon dans le français québécois populaire. L’amuïssement de *-r* final pour les mots en *-eur* est importé de la France, où la prononciation sans *-r* exista encore au XVIII<sup>e</sup> siècle et à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le phénomène est attesté également dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle au Québec. En ce qui concerne dans l’ensemble des mots de ce type dans le corpus, le suffixe *-eux* représente aussi bien le singulier que le pluriel.<sup>234</sup>

L’élément *faiseux* est attesté dans le *Glossaire* qui le situe dans le Nord-Ouest (en Anjou et en Maine) et dans le Centre (en Berry et en Nivernais). Le *FEW*, par contre, le signale dans le Nord (Picardie) et dans le Nord-Ouest de la France (Ile de Jersey).<sup>235</sup>

<sup>233</sup> Bourciez, *Phonétique* 59, 130-131

<sup>234</sup> Juneau 167-170; *TLF* s.v. *faiseur*

<sup>235</sup> *FEW* 3. 347, s.v. *facĕre*; *Glossaire* s.v. *faiseux*; voir les annexes 3 et 4

- Ah, c'est not' grand parleur et petit *faiseux*! s'écria Latour avec bonhomie. (*Bonheur d'Occasion* 130)

82) \**quaesīta* > **quêteux** = quêteur(s)

Le substantif *quête* du français moderne, d'où le verbe *quêter* et le substantif *quêteur*, *-euse*, est issu du latin populaire \**quaesīta* qui est le participe passé féminin du verbe *quaerere* 'chercher, demander'. Le substantif *quête* se composa à la suite de la monophthongaison d'*ae-* en *-e* simple à l'époque du latin préclassique, et de celle de l'effacement de la voyelle pénultième atone *quaes(ī)ta* > *quête*.<sup>236</sup>

Conformément au cas précédent, le *-r* final de *quêteur* disparaît, écrit *quêteux* en français canadien. Le *FEW* signale *quêteux* dans le Nord (Picardie), dans le Centre (Berry et Nivernais) et dans le Nord-Ouest (Normandie et Ile de Jersey). Le *FEW* atteste, de même, que la variante est en usage au Canada.<sup>237</sup>

«Je vois pas pourquoi qu'à une heure de même, vous arriveriez chez Isidore comme un *quêteux*. Ici, on a de la place pour la visite. (*Filles de Caleb. Le Chant du coq.* 146)

83) \**doter* > **radoteux** = radoteur

L'adjectif *radoteur* est dérivé de *radoter* avec le suffixe *-eur*. Le verbe, par contre, est issu du verbe \**doter*, emprunté au moyen néerlandais *doten* 'être fou'. La forme *radoteux*, 'ayant l'esprit affaibli', s'utilisa en ancien et en moyen français partout dans le domaine d'oïl. De plus, elle est adoptée par le français canadien au début du période du français moderne.<sup>238</sup>

Céline garrocha (=lancer, jeter avec la main, *remarque de l'auteur*) sa besace sur les genoux du *radoteux* et enfourcha la ridelle. (*Pélagie-la-Charrette* 16)

84) *vīgilare* > **veilleux** = veilleur(s)

Le verbe *veiller* du français moderne, d'où le substantif *veilleur* avec le suffixe *-eur*, provient du latin *vīgilare*, 'veiller, être éveillé'. Dans ce cas, le groupe *-gl-* précédé d'une

<sup>236</sup> Bourciez, *Phonétique* 37; *FEW* 2. 1409-1410; Väänänen 38-39

<sup>237</sup> *Glossaire s.v. quêteux, -euse*; *FEW* 2. 1409, *s.v. quaerere*; Massignon 724; voir les annexes 3 et 4

<sup>238</sup> *FEW* 15. 67, *s.v. doten*; *Glossaire s.v. radoteux*; Massignon 678; *TLF s.v. radoteur, -euse, radoter*; voir l'annexe 2

voyelle passa, par la résolution de *-g* en un *yod*, à *-l* mouillé (écrit *-ill-*), prononcé en français actuel [veje].<sup>239</sup>

La variante *veilleux* est en usage en français québécois et signifie ‘celui qui dort peu la nuit’. Vu que le *FEW* ne donne aucun renseignements dialectaux français, l’élément doit être une graphie grée par analogie de même type de substantifs.<sup>240</sup>

«Un *veilleux*, dit la mère Chapdelaine. C’est Eutrope Gagnon qui vient nous voir.» (*Maria Chapdelaine* 34)

#### 85) \**accaptare* > **acheteux** = acheteurs

Le verbe *acheter* provient du latin vulgaire \**accaptare*. Ce verbe latin est soit formé de *ad* + *captare* soit par réfection de *captare* qui signifie ‘saisir’. Dans le verbe \**accaptare* le groupe *-pt-* se réduit à *-t* simple qui donna d’abord en ancien français *achater* et ensuite en moyen français *acheter* (1538). La graphie *achater* est formée sur *achate* (> *accaptat*) qui est remplacé par *achète* d’après infinitif *acheter*. Le substantif *acheteur* est dérivé du verbe *acheter* avec le suffixe *-eur*.<sup>241</sup>

La forme *acheteux* figure dans le *Glossaire* et le *FEW* signale la variante dans le Nord (Picardie), dans le Nord-Ouest (Bretagne et Normandie) de la France et également au Canada.<sup>242</sup>

Avec toutes les usines de *pulp and paper*, il y a bien des familles, bien des salaires...ce qui veut dire bien des *acheteux*.» (*Filles de Caleb. Le Chant du coq.* 444)

#### 86) *caumare* > **chômeux** = chômeurs

Le substantif *chômeur* est dérivé du verbe *chômer* qui signifie ‘ne pas travailler faute d’ouvrage, manquer de travail’. Ce verbe, par contre, est issu du verbe latin *caumare*, ‘se reposer pendant le chaleur’, dans lequel la diphtongue *-au-* se transforma en *-o* déjà avant la fin du VIII<sup>e</sup> siècle et la combinaison *-c* avant *-a* (*caumare*) se palatalisa<sup>243</sup> d’abord pour aboutir au son [ʃ], écrit *-ch* en français. Il est à remarquer que la variante *chômeux* n’est

<sup>239</sup> Bourciez, *Phonétique* 110, 143, 189; *TLF s.v. veiller*

<sup>240</sup> *Glossaire s.v. veilleux; FEW* 14. 436, s.v. *vīgīlare*

<sup>241</sup> Bourciez, *Phonétique* 58; *TLF s.v. acheter*

<sup>242</sup> *Glossaire s.v. acheteur; FEW* 24. 66-67, s.v. *accapītare*; voir les annexes 3 et 4

<sup>243</sup> Le son noté *-ch* se prononçait [tʃ] jusqu’au XIII<sup>e</sup> siècle. Bourciez, *Phonétique* 134-135

attestée dans aucun des instruments utilisés dans cette étude. La graphie *chômeux* doit donc avoir été créée par analogie du même type d'éléments.<sup>244</sup>

- Et moi? Eh! *ben* (=bien, *remarque de l'auteur*), tu me vois. Tout seul dans mon bateau. Le dernier des *chômeux*. Le dernier de mon espèce. Une curiosité! (*Bonheur d'Occasion* 272)

### 87) *maritare* > **marieux** = marieurs

Le verbe *marier* provient régulièrement du latin classique *maritare*, 'donner en mariage, marier, unir des arbres à la vigne', de *maritus* 'mari'. Le substantif *marieur* qui signifie 'pour qui le mariage a de l'attrait' est, par contre, déverbal de *marier*. Dans les mots comme *marier*, *saluer* etc. la conservation de la voyelle précédant l'accent doit être attribuée à l'action analogique des formes ou des simples correspondants, p.ex. *marie*, *salue*.<sup>245</sup>

La variante *marieux* figure dans le *Glossaire* qui souligne que le mot s'emploie surtout avec la négation. Le *FEW* signale que *marieu* fut en usage en moyen français. De plus, le dictionnaire situe la graphie *marieux* dans le Nord de la France (en Picardie, où la signification est 'jeune marié') et dans le Centre (en Berry où *marieux* signifie 'disposé à se marier').<sup>246</sup>

[...] Ovila, même si je savais qu'il était un peu plus jeune, je me disais que peut-être...En tout cas...On peut pas dire que mes gars, c'est des *marieux*...» (*Les filles de Caleb. Le Chant du coq*. 198)

### 88) *pensare* > **penseux** = penseurs

En latin le groupe *-ns-* se réduisit à *-s* simple très bonne heure, c'est-à-dire à l'époque du latin préclassique, p.ex. *mensum* > *mēse* > *mois*. Cependant, un grand nombre des mots savants conservèrent *-ns-* en français, p.ex. *penser*, *sens*, *monstre*, *dense* etc. Comme l'élément *penseux* ne se présente pas dans les dictionnaires en usage dans ce travail, il doit représenter une graphie créée dans le français québécois.<sup>247</sup>

- Mais nous autres, on est des *penseux*. On pense. Ça donne à rien de penser... (*Bonheur d'Occasion* 56)

<sup>244</sup> TLF s.v. *chômer*; FEW 2. 538-539, s.v. *cauma*; Väänänen 39

<sup>245</sup> Bourciez, *Phonétique* 41; TLF s.v. *marier*

<sup>246</sup> FEW 6. 359, s.v. *maritare*; *Glossaire* s.v. *marieux*, *-euse*; voir les annexes 3 et 4

<sup>247</sup> Bourciez, *Phonétique* 193-194; Väänänen 66-67

89) *vōlare* > **voleux** = voleurs

Le verbe *voler* du français standard, signifiant dans ce cas ‘prendre (ce qui appartient à qqn), contre le gré ou à l’insu de qqn’, provient du latin *vōlare*, ‘aller rapidement’. Le substantif *voleur* est dérivé du verbe *voler* avec le suffixe *-eur*. La variante *voleux* figure dans le *Glossaire* et dans le *FEW*. Elle est adoptée en français québécois du Nord de la France (Picardie), du Nord-Ouest (Normandie, Anjou et Maine) et du Centre (Berry). De plus, *voleux* fut utilisé en général au XVII<sup>e</sup> siècle en France.<sup>248</sup>

2.3.2.4. L’affaiblissement de la désinence verbale *-ir*90) *quaerere* > **qu’ri’** = quérir

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>qu’ri’</b>	12

Le verbe *quérir*, ‘chercher’, aujourd’hui en français qualifié de régional, de vieilli ou de littéraire, est une création tardive de la forme de l’ancien français *querre* du verbe latin *quaerere*. Le double *-rr* de *querre* fut, en revanche, probablement analogique des futurs correspondants, parce que normalement le groupe *-rr* ne se maintint pas, p.ex. *ferru* > *fer*. De toute façon, le verbe *quérir* se substitua à *querre* au XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>249</sup>

La variante *qu’ri’*, prononcée [kri], est adoptée en français québécois<sup>250</sup> des parlers dialectaux de tout le domaine d’oïl. En ce qui concerne la désinence verbale *-ir*, les dialectes de la France septentrionale gardent une préférence pour la prononciation sans *-r* à la finale de tous les infinitifs de cette conjugaison, tandis que le parler populaire parisien rétablit le *-r* après le XVII<sup>e</sup> siècle, sauf dans le verbe *quérir*. Le verbe signifie exactement en français québécois ‘chercher, avec mission d’apporter, d’amener’ et il ne s’emploie qu’à l’infinitif.<sup>251</sup>

<sup>248</sup> *TLF s.v. voler; Glossaire s.v. voleux; FEW* 14. 606, *s.v. vōlare*; voir les annexes 3 et 4. L’exemple pour le terme *voleux* se trouve à la page 41.

<sup>249</sup> Bourciez, *Phonétique* 36, 81; Väänänen 39; Bourciez, *Éléments de linguistique* 44; *TLF s.v. quérir*

<sup>250</sup> L’élément est déjà attesté à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle en français québécois. Juneau 164

<sup>251</sup> *Glossaire s.v. Qu’ri’; FEW* 2. 1408, *s.v. quaerere*; Juneau 167-168; voir l’annexe 2

-Ça fait que va nous *qu'ri* du lait, Madeleine. Je pouvons (=nous pouvons, *remarque de l'auteur*) toujours *ben* (=bien, *remarque de l'auteur*) pas quitter crever cette esclave du bon Dieu. (*Pélagie-la-Charrette* 23)

- Un jour, que jura entre ses dents un jeune bambin, je reviendrai *qu'ri* les cartouches du grand-père. Mais peut-être *ben* (=bien, *remarque de l'auteur*) que j'en quitterai une *sus* (=sur, *remarque de l'auteur*) la terre des planteux de coton. (*Pélagie-la-Charrette* 62)

### 2.3.2.5. L'affaiblissement du groupe *-tr*

91) *piastra* > *piasse* = *piastre*

roman	élément	nombre
<i>MC</i>	<b>piasse</b>	9
<i>BO</i>	<b>piasse</b>	11
<i>FC</i>	<b>piasse</b>	11

Le substantif *piastre* est emprunté à l'italien *piastra*. Le terme italien, attesté au début de la 1<sup>ère</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> siècle comme nom d'une ancienne monnaie d'argent, est issu du latin *emplastrum*, 'plaque de métal', avec aphérèse de la première syllabe *em-plastrum*. La variante régionale du français québécois et acadien, *piasse*, s'utilise à côté du terme *piastre*. Celui-ci, selon le *DQA*, attesté aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles au sens de 'monnaie d'or', fait aujourd'hui partie du registre familier au sens de 'dollar ou un billet d'un dollar'. Par conséquent, la chute des deux dernières consonnes du groupe consonantique final de *piastre* > *piasse* est un trait phonétique créé dans le parler du français canadien.<sup>252</sup>

- Une *piasse*, fit l'autre, vindicatif. J'emprunte jamais *plusse* (=plus, *remarque de l'auteur*) qu'une *piasse* à la fois. Autrement, je m'endetterais...qu'est-ce que tu penses! (*Bonheur d'Occasion* 56)

<sup>252</sup> TLF s.v. *piastre*; DQA s.v. *piastre*; Péronnet 436

### 2.3.2.6. L'addition de la consonne liquide -r

92) \**de+ex* > **drès** = dès

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>drès</b>	5

La préposition *dès*, 'immédiatement, à partir de (un moment donné)', provient du latin populaire \**de+ex*. Ce dernier signifiant 'hors de'.<sup>253</sup>

La variante dialectale française, *drès*, se répandit aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles au français québécois, du Nord (Picardie), du Nord-Ouest (Normandie), du Centre (Orléanais, Berry, Touraine et Nivernais) et de l'Est (Bourgogne, Champagne et Lorraine). Selon le *Glossaire*, en québécois il est attesté également la locution conjonctive *drès que*, 'dès que, aussitôt que'.<sup>254</sup>

- *Drès demain, qu'il se dit, je m'en serait chez le roi et on vouèra (=verra, remarque de l'auteur) bien ce que j'en tirai. (Pélagie-la-Charrette 72)*

93) *pūlverem* > **poudre** = poudre

roman	élément	nombre
<i>FC</i>	<b>poudre</b>	1

Le terme latin *pūlverem* de *pulvis*, 'poussière', se comporta comme suit: la syllabe atone *-ve-* s'effaca, l'*-ŭ* entravé par *-l* et *-p* se combina avec *-l* vocalisé pour aboutir au français moderne *-ou*, écrit [u]. En ancien français apparut un son de passage (*-d*) entre *-l* et *-r*, le *-l* étymologique se maintenant partiellement, donnant la forme *puldre* à côté des formes *poudre* et *pudre*. Au XVII<sup>e</sup> siècle le *-l* a été complètement vocalisé devant *-d*, tandis que les autres éléments restèrent intacts.<sup>255</sup>

<sup>253</sup> Bourciez, *Phonétique* 188; Väänänen 99

<sup>254</sup> *Glossaire s.v. drès, drés; FEW 3. 27, s.v. de ex; voir les annexes 3 et 4*

<sup>255</sup> Bourciez, *Phonétique* 90, 188-189; *DHOF s.v. poudre; FEW 9. 561, s.v. pūlvis*

La variante *pourdre* n'est attestée dans aucun des instruments de travail consultés. Cependant, dans l'histoire de la prononciation française, en ancien et en moyen français, se produisit l'addition d'un *-r* parasite surtout après une consonne intérieure, avant l'accent, p.ex. en ancien français *jardrin*, *tristresse* etc. Pourtant, la variante *pourdre*, est probablement une graphie créée en français québécois, sans l'influence de ce phénomène français; dans *pourdre* le *-r* parasite se situe avant la consonne intérieure après l'accent. Le *DQA* et le *Glossaire* enregistrent la forme du français standard *poudre*.<sup>256</sup>

- Bleu pâle ou bleu foncé, demanda Émilie la voix angoissée.  
- Pâle, me semble. Oui, pâle. Un beau bleu *pourdre* avec des dentelles au collet *pis* (=puis, remarque de l'auteur) au poignets. Mon Dieu Émilie, c'est-y toi qui l'as faite? Si c'est toi, tu as des vrais doigts des fée.»  
(*Filles de Caleb. Le Chant du coq* 209)

94) soldo > **soldarts** = soldats

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>soldarts</b>	1

Les formes *souldart*<sup>257</sup> et *soldart*, 'soldat engagé pour une certaine solde' sont attestées au XIV<sup>e</sup> siècle. Les formes *souldart* et *soldart* sont issues de l'ancien nom masculin *soudoier*, 'homme d'armes', de l'ancien (II<sup>e</sup> s.) forme *sout* de l'italien *soldo*, 'paie, salaire du militaire'. Le *-r* a été ajouté aux graphies *souldart* ou *soldart* par confusion avec le suffixe *-ard* (> la forme *soudard* attestée également au XIV<sup>e</sup> siècle et spécialisée au sens 'soldat brutal et indiscipliné' en raison de son suffixe péjoratif *-ard*), alors que le *-l* provient du terme *solde* (XV<sup>e</sup> s.). Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle *soldat* se substitua à *soudard*<sup>258</sup> qui est pourtant encore enregistré dans les dictionnaires.<sup>259</sup>

La forme du moyen français, *soldart*, attestée dans le français québécois, se rencontra dans les parlers du Nord (en Picardie), du Nord-Ouest (en Anjou et en Normandie) et de l'Ouest de la France (en Poitou et en Saintonge).<sup>260</sup>

- Comme de raison. Le major Prebble donc y vint avec un détachement de *soldarts* qui s'aperçurent-i' pas, les malfaisants, [...] (*Pélagie-la-Charrette* 142-143)

<sup>256</sup> Bourciez, *Phonétique* 181; Juneau 216; *DQA* s.v. *poudre*; *Glossaire* s.v. *poudre*

<sup>257</sup> Voir le chapitre 2.2.6. sur la graphie *-ou* à la page 57.

<sup>258</sup> Aujourd'hui utilisé au sens historique et vieilli. *TLF* s.v. *soudard*

<sup>259</sup> *DHOF* s.v. *soldat*, *soudard*; *TLF* s.v. *soldat*, *soudard*, *solde*; *FEW* 12. 53, s.v. *solidus*

<sup>260</sup> *FEW* 12. 53, s.v. *solidus*; *Glossaire* s.v. *soldart*; voir les annexes 3 et 4

### 2.3.3. Les consonnes finales

#### 2.3.3.1. L'addition de la consonne finale *-s* et la voyelle *-e*

95) \**ecceillos* > **ceusses-là** = ceux-là

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>ceusses-là</b>	3

Le pronom démonstratif masc. pl. *ceux* est issu du latin vulgaire \**ecceillos*. La particule latine préfixée *ecce*, ‘voici’, précédait les démonstratifs *hic*, *iste* et *ille* qui souda à eux en latin tardif donnant, dans notre cas, \**ecceillos* > *ceux*. En ancien français l’*-i* initial précédait des démonstratifs, p.ex. *iceus*, par analogie de l’adverbe *ici*<sup>261 262</sup>.

En ce qui concerne la variante *ceusses-là*, la prononciation de *-s* final est en usage en québécois actuel, bien qu’en perte de vitesse. L’élément est attesté déjà à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en français québécois sous la forme *seuses*. Ce même phénomène se rencontre au début du XIX<sup>e</sup> siècle également dans quelques dialectes au Nord (en Picardie), au Nord-Ouest (en Normandie et en Bretagne, à Nantes) et au Centre de la France (en Ile-de-France). En l’occurrence, à titre d’exemple dans le *FEW* se présente *ceux qui*, prononcé [søʁ ki].<sup>263</sup>

C’était les Léger, les Thibodeau, les Bourgeois...

*Ceusses-là!*

...tous de braves artisans et paysans du Port-Royal d’Acadie [...] (*Pélagie-la-Charrette* 45)

96) *gens* > **genses** = gens

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>genses</b>	5

À l’initiale du mot, le *-g* latin après *-e* ou *-i* prit en français le son de la fricative sonore [ʒ], *gens* prononcé [ʒã]. Le substantif *gens*, ‘personnes’, est pluriel du féminin singulier

<sup>261</sup> Voir l’étymologie du terme *icitte* à la page 90.

<sup>262</sup> Moignet 43; Väänänen 131

<sup>263</sup> Juneau 200; *FEW* 4. 552, s.v. *ille*; *Glossaire* s.v. *ceusses*; voir les annexes 3 et 4

*gent*, ‘nation’, qui est issu du latin classique *gens*, *gentis* désignant ‘race, nation, peuple’. Aujourd’hui *gent* est qualifié de vieilli ou de littéraire et *gens* s’utilise comme substantif masculin, sauf quand il est précédé par un adjectif à forme féminine distincte, p.ex. *toutes ces bonnes gens*.<sup>264</sup>

Selon le *TLF* dans la prononciation populaire *gens* se prononce [ʒãs], écrite *gensses* par les auteurs qui veulent s’en moquer. Le *FEW* n’atteste la prononciation de –s final, sous la forme *gens-se* [ʒãs], qu’au Nord-Ouest, à Nantes, en Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans le *Glossaire* figure la prononciation [ʒãs]<sup>265</sup> sous la graphie *gens*, d’où la conclusion que la graphie *genses* est créée dans le français québécois pour souligner la prononciation du –s final.<sup>266</sup>

- Il la traînera, je le connais, que renchérit Céline. Pourvu qu’il se mette point en tête d’y atteler nos bœufs... Bien le bonjour, jeunes *genses*, dérangez-vous pas pour moi. (*Pélagie-la-Charrette* 16)

97) *plus* > **plusse** = plus

roman	élément	nombre
<i>BO</i>	<b>plusse</b>	10
<i>P-l-C</i>	<b>plusse</b>	12

Cette variante peut être une graphie canadienne ou bien peut faire partie des formes régionales françaises adoptées par le français du Canada; le *FEW* atteste au début du XIX<sup>e</sup> siècle l’élément *plusse* à Nantes, en Bretagne au Nord-Ouest de la France.<sup>267</sup>

- La Norvège, dit l’un, c’est du bon monde là. Ça jamais cherché la guerre. –Pas *plusse* que nous autres, expliqua un des ouvriers, sa boîte à lunch sous le bras. (*Bonheur d’Occasion* 214)

- Je sais que vous êtes *plusse* porté sur le cérémonies funéraires, Bélonie-le-Vieux, mais pour une fois, vous pourriez peut-être tourner votre veste à l’envers. (*Pélagie-la-Charrette* 217-218)

<sup>264</sup> *TLF s.v. gens; DHOF s.v. gens*

<sup>265</sup> Le –s final se présente également en français québécois à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, écrit *jeance*, p.ex. *les jeune jeance*. Juneau 200

<sup>266</sup> *FEW* 4. 107, s.v. *gens*; *Glossaire s.v. gens*; *TLF s.v. gens*; voir les annexes 3 et 4

<sup>267</sup> *FEW* 9. 102-104, s.v. *plus*; voir les annexes 3 et 4. L’étymologie du terme *plusse* se trouve à la page 71.

98) *tacēre* > **Taise-toi** = Tais-toi

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>Taise-toi</b>	3

Le verbe ancien français *taisir*, issu régulièrement du latin *tacēre*, ‘garder le silence, se taire’, fut en usage jusqu’au XII<sup>e</sup> siècle quand la forme *taire* l’évinça par analogie des infinitifs du type *plaire* (< *placēre*), *nuire* (< *nocēre*).<sup>268</sup>

La prononciation de –s final de l’impératif de la II<sup>e</sup> personne sing. est attestée en français canadien, *Taise-toi* prononcé soit [tɛs twa] soit [tɛz twa]. La variante ne figure pas dans le *FEW*, tandis que le *Glossaire* l’atteste dans le Nord-Ouest, dans le Centre et dans l’Ouest de la France.<sup>269</sup>

### 2.3.3.2. L’addition de la consonne finale –c

99) *apricare* > **abric** = abri

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>abric</b>	4

Le terme *abri* est le substantif verbal de l’ancien français *abrier*. Ce verbe, par contre, provient du latin tardif *apricare* qui désigne ‘chauffer, réchauffer au soleil’. La conservation du groupe –br- de *abrier*, (devenu dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle *abriter*) représentant –pr-, indique une provenance méridionale parce qu’en ancien occitan est attestée la forme *abriar* au début du XIII<sup>e</sup> siècle.<sup>270</sup>

Aussi bien le substantif *abri* que la locution *à l’abri* sont attestés dans la langue française déjà depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. La locution, attestée en français acadien, figure également dans le corpus. En France la variante *abric* fut utilisée par quelques écrivains du XVI<sup>e</sup> siècle et

<sup>268</sup> *TLF s.v. taire*; Bourciez, *Phonétique* 131

<sup>269</sup> *Glossaire s.v. Taise-toi*; Massignon 679. Les exemples du terme *Taise-toi* se trouvent aux pages 65 et 76.

<sup>270</sup> Bourciez, *Phonétique* 172; *TLF s.v. abri, abrier*

de plus, elle se rencontra à l'Ouest (en Poitou et en Saintonge) et au Centre (en Orléanais).<sup>271</sup>

- Le sauvage conte qu'y en a plusieurs des nôtres au fond des anses et des baies, dans les bois, à l'*abric*.
- A l'*abric* chez eux, en Acadie. (*Pélagie-la-Charrette* 305)

### 2.3.3.3. L'addition des graphies *-te* ou *-tte*

#### 2.3.3.3.1. Remarques préliminaires

La prononciation de *-t* final est l'un des traits les plus typiques du français québécois, ce que vérifie notre corpus. Auparavant le *-t* final était muet parmi le peuple de Paris du XVII<sup>e</sup> siècle. Mais au cours de ce même siècle, il se faisait entendre devant une voyelle et aussi à la pause, p.ex. *il court* et *il va faire nuit*. Cependant, aujourd'hui le *-t* final n'est conservé que dans quelques cas, p.ex. dans les noms de nombre *sept* et *huit*. De plus, la prononciation de *-t* final est toujours entendue dans les dialectes de l'Ouest, du Nord-Ouest et sporadiquement dans ceux du Centre de la France. C'est donc de ces régions d'où le français québécois adopta ce trait phonétique sans écartant l'influence du français de Paris.<sup>272</sup>

#### 2.3.3.3.2. La graphie *-te*

100) \**laith* > *laite* = laid

roman	élément	nombre
<i>BO</i>	<i>laite</i>	2

L'origine de l'adjectif masculin, *laid*, est le terme \**laith* de l'ancien bas francique<sup>273</sup> qui signifie 'désagréable, rebutant, contrariant' et qui est de la même famille que l'allemand *leid* 'mal, peine, souffrance, douleur'. Le sens esthétique du terme *laid*, attesté déjà au XII<sup>e</sup> siècle, se répandit à partir du XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>274</sup>

<sup>271</sup> FEW 25. 57, s.v. *apricare*; Massignon 350; voir les annexes 3 et 4

<sup>272</sup> Brunot 4. 203-204; Pignon 471-474; Juneau 188; Bourciez, *Phonétique* 159

<sup>273</sup> La langue des Francs, un peuple germanique qui parlait un dialecte du germanique occidental et qui vint en Gaule au III<sup>e</sup> siècle. Un grand nombre de mots d'origine franque ont passé dans le français, la plus grande partie est la terminologie militaire. Wartburg 54-60

<sup>274</sup> TLF s.v. *laid*, -e; FEW 16. 439, s.v. \**laith*

La variante *laite* figure dans le *Glossaire* et dans le *FEW* qui la situe dans la province de Touraine dans le Centre de la France. Selon le *Glossaire*, *laid* s'écrivait *lait* au XVII<sup>e</sup> siècle en France avec la prononciation de *-t* final. Par conséquent, l'élément *laite* est sans doute une graphie adoptée en français québécois de la France métropolitaine.<sup>275</sup>

[...] Pitou qui fume comme un homme, mâche comme un homme, crache comme un homme, mais y (=il, *remarque de l'auteur*) a pas gagné une tannante de cenne de toute sa *saprée* (=sacrée, *remarque de l'auteur*) vie. Trouves-tu ça beau, toi? Moi, je trouve ça *laite*, *ben* (=bien, *remarque de l'auteur*) *laite*. (*Bonheur d'Occasion* 50)

101) south + east > **suète** = suet

roman	élément	roman
<i>P-I-C</i>	<b>suète</b>	4

Dans le langage maritime le terme du français standard, *suet*, signifie 'le vent du sud-est'. Le mot *suet* est dérivé de *sud-est* qui, par contre, provient de l'ancien anglais *suth* (< *south* au VIII<sup>e</sup> siècle) et *east* (attesté avant le XIII<sup>e</sup> siècle).<sup>276</sup> La variante du corpus ne se présente pas dans les dictionnaires consultés. Pourtant, la forme *suète* représente, sans doute, une graphie adoptée en français canadien pour souligner le *-t* final.

Les vents! les vents du nord, nordet, *suète*, *suroît*, aucune force de la nature ne pouvait empêcher la marche vers la mer de Pélagie. (*Pélagie-la-Charrette* 155)

### 2.3.3.3.3. La graphie *-tte*

102)\*botan > **boutte** = bout

103)\*botan > **boute** = bout

roman	élément	nombre	roman	élément	nombre
<i>BO</i>	<b>boutte</b>	8	<i>BO</i>	<b>boute</b>	2

Le terme *bout* du français standard est déverbal de *bouter* qui provient de l'ancien francique \**botan*, 'pousser, frapper'. Dans la variante *boutte* ou *boute* il s'agit

<sup>275</sup> *Glossaire* s.v. *laite*; *FEW* 16. 440, s.v. \**laith*; voir les annexes 3 et 4

<sup>276</sup> *BDE* s.v. *south, east*; *DHOF* s.v. *sud*; *TLF* s.v. *sud-est*

d'introduction des graphies *-tte* ou *-te* pour souligner la prononciation de la consonne finale *-t*.<sup>277</sup>

Toutes les deux variantes sont attestées en ancien québécois de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Quant à l'époque contemporaine, dans le *DQA* figure la variante *boutte*; le dictionnaire cite une locution familière, écrite *au bout* ou *au boutte*, qui signifie 'formidable, épatant, à la mode', p.ex. *L'ordinateur qui est au boutte*, 'qqch à la dernière mode'. Dans le corpus le terme *boutte* est utilisé surtout dans les locutions 'être au bout de, à la fin de' ou 'être à bout', c'est-à-dire 'être épuisé'. Le *FEW* ne présente qu'une seule attestation; l'élément *boute* est attesté dans Centre de la France en Touraine. De plus, selon l'étude de Pignon, la forme *boute* est attestée en Touraine et en Anjou au début et à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.<sup>278</sup>

«Aïe, ménage-toi, que j'y ai dit, tu vas arriver *au boutte* de tes chansons avant qu'on trouve une place [...] (*Bonheur d'Occasion* 278)

[...] Avec de l'eau *pis* (=puis, *remarque de l'auteur*) un balai, on arrive toujours à *boute* de la plus grosse saleté. Moi, je dis toujours: un balai, la première chose. (*Bonheur d'Occasion* 245)

104) *eccehic* > **icitte** = ici

105) *eccehic* > **-citte** = -ci

roman	élément	nombre	roman	élément	nombre
<i>MC</i>	<b>icitte</b>	42			
<i>BO</i>	<b>icitte</b>	26	<i>BO</i>	<b>-ci</b>	9
<i>P-I-C</i>	<b>icitte</b>	11	<i>P-I-C</i>	<b>-ci</b>	3

Cet adverbe de lieu est issu du latin *eccehic* qui consiste en la particule *ecce*, 'voici', précédant le démonstratif *hic*. Ces deux éléments se soudèrent en latin tardif. Il en résulta que l'adverbe *ci* provient de la forme (*ec*)*cehic*. Ensuite la forme réduite *ci* fut renforcée dans les phrases élémentaires du dialogue par la préfixation d'un *-i* qui donna la forme *ici* du français standard. Ce phénomène passa, de même, à toutes les formes démonstratives de l'ancien français, p.ex. *icist*, *icil*.<sup>279</sup>

<sup>277</sup> TLF s.v. *bout*, *bouter*

<sup>278</sup> *DQA* s.v. *bout*; TLF s.v. *bout*; Juneau 194; *FEW* 15. 216, s.v. *botan*; Lavoie 357; Pignon 471-472; voir les annexes 3 et 4

<sup>279</sup> Bourciez, *Phonétique* 110; Moignet 42-43

Dans les graphies du français québécois *icite* ou *icitte*, il y a de la fluctuation entre différents dictionnaires. Selon le *DQA*, la graphie *icitte* appartient au registre familier; le dictionnaire la qualifie de fréquente, tandis que la graphie *icite* est qualifiée de vieillie. Le *TLF* atteste la forme *icit(t)e* au Canada, dans le Centre et dans l'Ouest de la France. De plus, le *TLF* signale que dans la prononciation de la forme canadienne on fait entendre la consonne *-t*, [isit]. D'après le *FEW* vers le XVII<sup>e</sup> siècle les formes *icite* ou *icyte* furent typiques du Centre (en Touraine, en Orléanais, en Berry) et du Nord-Ouest de la France (en Maine, en Anjou et en Bretagne). En dernier, nous ajoutons à la liste le *Glossaire* où figure la forme *icite*. Par conséquent, on peut dire que la graphie *icitte* est une variante créée dans le français québécois.<sup>280</sup>

La forme *-ci* du français standard est une forme réduite de l'adverbe *ici*. Dans l'emploi des adjectifs démonstratifs<sup>281</sup> existait l'hésitation entre l'usage de *-ci* et *-ici* qui dura jusqu'au milieu de XVII<sup>e</sup> siècle, surtout dans le Centre et dans le Nord-Ouest de la France. Selon le grammairien Vaugelas le peuple de Paris disait "cet homme cy", tandis que la Cour disait "cet homme icy". De plus, selon le *FEW*, l'emploi de *ici* comme l'adjonction des adjectifs démonstratifs est typique du français canadien. Le *Glossaire* atteste la forme *-icite* sous l'entrée de l'adverbe *icite* avec l'exemple *C'te maison-icite*.<sup>282</sup> La variante *-citte*, par contre, est formée très probablement par analogie de la graphie *icitte*.

- Ah! ben vous, à c'te heure, dit-elle avec un petit rire méprisant, vous rôder pas mal souvent par *icitte*. (*Bonheur d'Occasion* 68)

«Tu mourras quand le bon Dieu voudra que tu meures et à mon idée ça n'est pas encore de ce temps *icitte*. Qu'est-ce qu'il ferait de toi? Le paradis est plein de vieilles femmes, au lieu qu'*icitte* nous n'en avons qu'une et elle peut encore rendre des services, des fois...» (*Maria Chapdelaine* 193)

- Et si quelqu'un *icitte* rêve encore à la Louisiane, qu'il embarque et résiste point à son destin. (*Pélagie-la-Charrette* 112)

- Qu'est-ce que ton père fait à c'te heure-*citte* qu'il n'arrive pas! (*Bonheur d'Occasion* 232)

- Quoi c'est qu'il arrive cette fois-*citte*, au coffre? (*Pélagie-la-Charrette* 21)

<sup>280</sup> *TLF* s.v. *ici*; *DQA* s.v. *ici*; *FEW* 4. 423, s.v. *hic*; *Glossaire* s.v. *icite*; Pignon 472; voir les annexes 3 et 4

<sup>281</sup> Le système d'adjectifs démonstratifs est attesté au XVI<sup>e</sup> siècle en France. Brunot-Bruneau 205

<sup>282</sup> *Glossaire* s.v. *icite*; *FEW* 4. 423, s.v. *hic*; Brunot-Bruneau 205-206

106) *effectus* > **en effette** = en effet

roman	élément	nombre
<i>BO</i>	<b>en effette</b>	7

La latin *effectus*, ‘exécution, réalisation’, aboutit en français moderne à *effet*. Le groupe *-ct* ne persista dans aucune des langues romanes. Le *-c* latin se transforma en un *yod* devant une dentale *-t*, p. ex. *factu* > *fayty* > *fait*. Dans le terme en question, le *-c* fut réintroduit en moyen français (*effect*) pour disparaître en français moderne. Selon le *TLF*, *en effet* est attestée en 1536 en France.<sup>283</sup>

La graphie, *en effette*, se présente aussi bien dans le *Glossaire*, qui la situe dans le Nord-Ouest de la France en Anjou, que dans l’ancien québécois de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La graphie souligne, sans doute, la prononciation de *-t* final.<sup>284</sup>

- Non, *a* (=elle, *remarque de l’auteur*) l’avait pas gros de choix *en effette*, quand l’Angleterre la poussait dans le dos, riposta un jeune ouvrier en salopette qui s’était tenu jusque-là à l’écart, feuilletant un journal. (*Bonheur d’Occasion* 39)

#### 2.3.3.4. L’affaiblissement de la consonne finale *-d*

107) *south* > **sû** = sud

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>sû</b>	12

Le substantif *sud* du français standard provient de l’ancien anglais *suth* (*south* dès le VIII<sup>e</sup> siècle). En ancien français se présentèrent les graphies *su*, *suth* et *sud* et en moyen français *sut*. Vu que le terme *sud* est de provenance étrangère, à la première moitié du XVII<sup>e</sup> Chiflet<sup>285</sup> proposa la restitution de *-d* final.<sup>286</sup>

<sup>283</sup> Bourciez, *Phonétique* 144; Bourciez, *Éléments de linguistique* 177-178; *FEW* 3. 205, s.v. *effectus*; *TLF* s.v. *effèt*

<sup>284</sup> *Glossaire* s.v. *en effette*; Juneau 190; voir les annexes 3 et 4

<sup>285</sup> Chiflet (ou Chifflet, R. P. Laurent) (1598-1658), jésuite et grammairien, naquit à Besançon et fut enseignant et supérieur de la maison professe à Anvers. Ses propositions sur l’ortographe au XVII<sup>e</sup> siècle furent un effet sur la langue française. Biedermann-Pasques 492

<sup>286</sup> *DHOF* s.v. *sud*; *BDE* s.v. *south*

La variante *su* n'est pas seulement attestée en ancien et moyen français (notamment par Agrippa D'Aubigné<sup>287</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle), mais se rencontra aussi au Nord (en Picardie) et à l'Ouest (en Poitou et en Saintonge sous la graphie *sû*). L'élément est adopté en français canadien et figure déjà dans l'ancien québécois à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>288</sup>

Pour descendre dans le *sû*, ils nous avont (=ont, *remarque de l'auteur*) fourni les bâtiments, qu'il fit sans broncher. (*Pélagie-la-Charrette* 20)

### 2.3.3.5. L'élimination du suffixe *-ure*

108) *coopertura* > **couverte(s)** = couverture(s)

roman	élément	nombre
<i>MC</i>	<b>couverte(s)</b>	2
<i>P-I-C</i>	<b>couverte(s)</b>	2
<i>FC</i>	<b>couverte(s)</b>	12

Le français standard, *couverture*, est issu de *coopertura* du latin classique *cōpperire*, 'couvrir entièrement'. En latin vulgaire l'hiatus disparut, ce qui donna *coopertura* > \**copertura*. Par la suite, en français la consonne *-p* intervocalique aboutit à la fricative *-v* et l'*-o* initial devint *-ou*, prononcé [u]. La graphie *couverte* est qualifiée de vieillie ou de populaire en français standard avec la même signification que le terme *couverture*. En français québécois *couverte* est qualifié de familier. En l'occurrence, à la place de l'addition des consonnes il s'agit de la terminaison abrégée et l'addition de la voyelle *-e* soulignant bien la prononciation de *-t* final.<sup>289</sup>

La variante *couverte* se rencontra à peu près partout dans la France septentrionale du XVI<sup>e</sup> siècle. Le siècle suivant elle dut céder à la forme *couverture*. Cependant, *couverte* est

<sup>287</sup> L'enfance de l'écrivain (né en 1552 en Saintonge) fut studieuse, mais marquée par les horreurs de la guerre civile. En 1577, il fut blessé au combat de Casteljaloux, comme écuyer d'Henri Navarre, et commençait à écrire son ouvrage le plus connu, *Les tragiques*, parut en 1616. En 1594 D'Aubigné se retira en Vendée, mais dut réfugier à Genève après avoir repris les armes sous Louis XIII. L'écrivain mourut en 1630 à Genève. Lagarde, A.-Michard, L. *Les grands auteurs français. Textes et littérature du moyen âge au XX<sup>e</sup> siècle*. Loos 1971, 150.

<sup>288</sup> *Glossaire s.v. su*; *FEW* 17. 267, s.v. *sūd*; Juneau 201-202; Massignon 147; voir les annexes 3 et 4

<sup>289</sup> *TLF s.v. couvrir*; *DQA s.v. couverte*; Väänänen 45-48; Bourciez, *Phonétique* 112, 170

encore d'un emploi courant notamment dans les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre. Les formes *couverte* et *couvarte* sont attestées dans le français canadien.<sup>290</sup>

«J'ai remis la *couverte* sur la jument. Est-ce que vous voulez que je lui donne son avoine tout de suite ? (Filles de Caleb. *Le Chant du coq*. 43)

[...] François est parti seul, à la raquette, avec ses *couvertes* et des provisions sur une petite traîne...» (Maria Chapdelaine 136)

### 2.3.4. La consonne –s

#### 2.3.4.1. L'addition de la consonne –s

109) \**quaesīta* > **queste** = quête

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>queste</b>	2

La graphie *queste* s'introduisit en ancien et en moyen français avec le –s muet et étymologique pour disparaître en français moderne. Nos instruments du travail concernant le français canadien ne l'enregistrent pas.<sup>291</sup>

- J'irai itou (=aussi, *remarque de l'auteur*) à la *queste* de l'ours, que se dit le vilain. (*Pélagie-la-Charrette* 73)

110) *jōcare* > **jousent** = jouent

roman	élément	nombre
<i>BO</i>	<b>jousent</b>	1

En ce qui concerne le verbe latin *jōcare*, l'–ō initial entravé devint en français moderne [u], écrit –ou, le –c s'effaça complètement pour donner *jouer*. La graphie québécoise, *jousent*, à la III<sup>e</sup> personne de pl. de l'indicatif présent, représente à son tour une forme verbale analogique construite sur les paradigmes des verbes en –ir. Il s'agit d'un trait morphosyntaxique du français québécois.<sup>292</sup>

<sup>290</sup> FEW 2. 1144, s.v. *coopërire*; *Glossaire s.v. couverte*; Massignon 528; voir l'annexe 2

<sup>291</sup> FEW 2. 1409, s.v. *quaerëre*; DHOF s.v. *quête*. Pour l'étymologie du substantif *queste* voir la page 78.

<sup>292</sup> Bourciez, *Phonétique* 112, 138; Lavoie 378

- Ouais... *pis* (=puis, *remarque de l'auteur*) t'as vu que les Russes sont mal emmanchés là avec les Finlandais, hein?...Mais à part ça, il y a pas grand-chose de nouveau. D'un bord comme de l'autre, on dirait qui veulent pas se garrocher (=se hâter, *remarque de l'auteur*). Les Français *jouent* aux cartes dans leur forteresse et *pis* les Allemands pareil, ça l'air. (*Bonheur d'Occasion* 131)

### 2.3.5. La substitution de la consonne

#### 2.3.5.1. La substitution d'une occlusive pour une autre

111) *sacrare* > **sapré(e)** = sacré(e)

roman	élément	nombre
<i>BO</i>	<b>sapré(e)</b>	6

Le verbe *sacrer* provient du latin *sacrare*. En français québécois l'adjectif *sacré(e)* (dérivé du verbe *sacrer*), qui sert à renforcer le sens péjoratif de certains substantifs, se présente sous la graphie *sapré*. Celle-ci est, par contre, une forme atténuative de l'adjectif *sacré* considéré comme un juron. La variante *sapré* se rencontre au Nord (en Picardie), au Nord-Ouest (en Bretagne, en Anjou, en Maine et en Normandie) et au Centre (en Orléanais). De plus, le *FEW* atteste au Canada la graphie *apré* avec l'aphérèse de la consonne *-s*.<sup>293</sup>

- Eh ben, ils ont mis le feu dans tout le *sapré* village. [...] (*Bonheur d'Occasion* 275)

[...] qu'elle pensa, presque avec joie, avec une revanche secrète: «Lui aussi, c'est un *sapré* fou!» (*Bonheur d'Occasion* 21)

112) \**exquartare* > **je les écarderons** = nous les écarterons

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>je écarderons</b>	1

Le verbe *écarter*, 'éloigner, séparer', est issu du latin vulgaire \**exquartare*, 'partager en quatre' de *quartum*, 'quatre'. Dès l'époque du latin vulgaire le *-x* se réduisit à *-s* simple dans la particule *ex-*, devenue *es-* devant consonne; la graphie *escarter* se maintint jusqu'au

<sup>293</sup> *FEW* 11. 39, s.v. *sacrāre*; *Glossaire* s.v. *sapré*, *-ée*; voir les annexes 3 et 4

milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. La graphie *écarderons*, à la I<sup>ère</sup> personne de pl. de futur, n'est pas attestée dans les instruments de travail consultés.<sup>294</sup>

- Plus rien que bon à faire des défaisures, qu'elle dit. Et l'hiver qui vient, je les *écarderons* pour en faire des couvertes (=couvertures, remarque de l'auteur). (*Pélagie-la-Charrette* 167)

### 2.3.6. La palatalisation<sup>295</sup>

#### 2.3.6.1. La palatalisation de -g en -z

113) \**tardicare* > **tarzer** = tarder

roman	élément	nombre
<i>P-I-C</i>	<b>tarzer</b>	2

Le verbe *tarder* du français standard provient régulièrement du latin *tardare*, 'retarder, ralentir, arrêter' de *tardus*. En ancien et en moyen français figura, par contre, la forme *targier* qui provient du latin populaire \**tardicare* > \**tardegare* > *targer* avec la sonorisation de la consonne sourde -c- intervocalique en -g-. En ce qui concerne la variante *tarzer*, il s'agit de l'assimilation de -g- (le -g- de *targer* prononcé comme palatale [tardʒe] avant le XIII<sup>e</sup> siècle) et de la liquide -r-.<sup>296</sup>

La variante *tarzer* se rencontre aux régions du Nord-Ouest (en Anjou et en Maine), de l'Ouest (en Poitou et en Saintonge), du Centre (en Ile-de-France) et de l'Est de la France (en Champagne). En ce qui concerne *tarzer*, il n'a pas des attestations dans les ouvrages disponibles pour cette étude concernant le français canadien.<sup>297</sup>

- Il veut revoir le pays, qu'elle dit, Jeanne Aucoin; mais la mort peut-i' *tarzer* encore si longtemps et si loin? (*Pélagie-la-Charrette* 40)

<sup>294</sup> DHOF s.v. *écarter*, Bourciez, *Phonétique* 145

<sup>295</sup> La palatalisation est le phénomène particulier d'assimilation que subissent certaines voyelles ou consonnes au contact d'un phonème palatal. Ce phénomène est très important en phonétique historique; la consonne vélaire [k] du latin a avancé son point d'articulation sous l'influence des voyelles palatales suivantes [i] et [e] ou d'un *yod*; cela s'est traduit par le passage à l'affriquée d'abord alvéodentale [ts], attestée en ancien français, puis prépalatale [tʃ], qui a eu des aboutissements différents dans différentes langues romanes, p.ex. [s] en français cent. DL s.v. *palatalisation*

<sup>296</sup> Fouché 1.-2. 496; TLF s.v. *tarder*; DHOF s.v. *tarder*; FEW 13. 116-118, s.v. \**tardicare*; Bourciez, *Phonétique* 132-133, 156

<sup>297</sup> FEW 13. 116-118, s.v. \**tardicare*; voir les annexes 3 et 4

114) \**tardicare* > **attarzer** = attarder

roman	élément	nombre
<i>P-l-C</i>	<b>attarzer</b>	1

Le verbe *attarder*, normalement utilisé comme verbe pronominal, *s'attarder*, 'se mettre en retard', se présente dans le corpus comme non pronominal signifiant 'retarder'. Ce verbe vient du latin *tardus* ('lentement') > *tard* avec le préfixe *-a* et la désinence verbale *-er*. La transformation de la forme *atarger* de l'ancien et du moyen français en *attarzer* dans quelques régions est semblable au cas précédent *tarzer*.<sup>298</sup>

Le *FEW* signale *attarzer* dans le Centre (Bourbonnais), dans l'Ouest (Saintonge) et dans l'Est (Champagne). Malgré ces attestations, l'élément ne figure pas dans les ouvrages du français canadien disponibles pour cette étude.<sup>299</sup>

- Pour ça, répondit le Pacifique, j'avons (=nous avons, *remarque de l'auteur*) besoin de point trop nous *attarzer* en chemin. (*Pélagie-la-Charrette* 162)

### 2.3.6.2. La palatalisation de *-t* en *-q* devant *-i*

115) *tenēre* > **Quiens** = Tiens

116) *tenēre* > **Ben quiens** = Ben tiens

roman	élément	nombre	roman	élément	nombre
<i>BO</i>	<b>Quiens!</b>	2	<i>BO</i>	<b>Ben quiens!</b>	6

La forme du latin populaire \**tenīre* se substitua à la forme du latin classique *tenēre* d'où le français moderne *tenir*. Dans le corpus les interjections *Quiens* et *Ben quiens* marquent l'étonnement et représentent la palatalisation de *-t* en *-q* devant la voyelle *-i*.<sup>300</sup>

La consonne *-t* se palatalisa en *-q* devant la voyelle *-i* quand sa point d'articulation se porta en arrière, en direction du point d'articulation de la voyelle *-i*. Le phénomène fut fréquent aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles notamment dans le Nord-Ouest de la France, en

<sup>298</sup> *TLF* s.v. *attarder*; Bourciez, *Phonétique* 132-133, 156

<sup>299</sup> *FEW* 13. 116-118, s.v. \**tardicare*; voir les annexes 3 et 4

<sup>300</sup> Bourciez, *Phonétique* 73

Maine et en Anjou, mais aussi dans l'Ouest et dans le Centre de la France (dans le parler populaire de l'Ile-de-France).<sup>301</sup>

Le verbe *tenir* sous la forme *quiendre*, d'où les variantes *Quiens* et *Ben quiens*, est attesté dans le *Glossaire*. Dans l'ancien québécois du XVIII<sup>e</sup> siècle figure la I<sup>ère</sup> personne de sg. du même verbe, *tiens* – *quin*. En France la palatalisation du verbe *tenir* se rencontre au Nord-Ouest (en Normandie, en Maine, en Anjou et en Bretagne), à l'Ouest (en Saintonge et en Poitou) et au Centre (en Touraine, en Orléanais, en Berry et en Nivernais).<sup>302</sup>

- *Quiens!* dit-il, mon père est venu faire son petit tour en ville. (*Bonheur d'Occasion* 274)

- *Ben quiens*, fit-il, c'est encore pour sauver la démocratie. (*Bonheur d'Occasion* 40)

117) *adpertainere* > **apparquient** = appartiennent

roman	élément	nombre
<i>BO</i>	<b>apparquient</b>	1

Le verbe *appartenir*, 'être à qqn en vertu d'un droit, d'un titre' est issu du latin *adpertainēre*, 'être attaché' de *ad-* et *pertainēre*, 'se rattacher à'. Cette combinaison se présenta plus tard en latin vulgaire comme *\*appertinēre* signifiant 'convenir à, faire partie de, être la propriété de'. La graphie *apparquien*, en singulier, est attestée au XVII<sup>e</sup> siècle dans la région parisienne.<sup>303</sup>

<sup>301</sup> Pignon, 389-391

<sup>302</sup> FEW 13. 209, s.v. *tenēre*; *Glossaire* s.v. *quiendre*; Juneau 128; voir les annexes 3 et 4

<sup>303</sup> TLF s.v. *appartenir*; FEW 25. 34, s.v. *appertinēre*; Juneau 129; Pour l'exemple du terme *apparquient* voir la page 52.

### 2.3.7. L'effacement de la consonne nasale –n

#### 2.3.7.1. Le groupe –nc graphiée –ch

118) \*krîsan > **grichement** = grincement

roman	élément	nombre
<i>FC</i>	<b>grichement</b>	1

L'adverbe *grincement* est dérivé de *grincer* avec le suffixe *–ment*. Le verbe *grincer*, 'produire un son aigu et prolongé, désagréable', est, par contre, une forme nasalisée de l'ancien verbe *grisser* (lui-même doublet de *crisser*). À son tour, *crisser* ('émettre un bruit grinçant') est issu probablement de l'ancien bas francique \*kriskjan<sup>304</sup> qui se rattache au francique \*krîsan, d'où en moyen néerlandais *criscelen*, 'grincer'. Quant à la variante *grichement*, le double –ss se transforma en –ch (*grisser* – *gricher*) dans quelques régions; le verbe *gricher*, d'où très probablement *grichement*, se rencontre au Nord-Ouest (en Normandie, en Anjou, en Maine et en Bretagne) et au Centre (en Orléanais).<sup>305</sup>

La variante *gricher* se présente à côté de *grincer* en français canadien. De plus, en acadien est attesté encore *cricher*. Le *DQA* qualifie le verbe *gricher* de familier.<sup>306</sup>

«Tu vas voir, Émilie, comme avec un peu de savon, ça va bien glisser. Quand Téléphore va ouvrir un tiroir, il y aura pas un *grichement*. As-tu les clés? (*Filles de Caleb. Le Chant du coq. 455*)

<sup>304</sup> \*kriskjan > moyen néerlandais *criscen* et *krijscen*. *FEW* 16. 395, s.v. \*krîsan

<sup>305</sup> *TLF* s.v. *grincement*, *grincer*, *crisser*; *FEW* 16. 393, s.v. \*krîsan; voir les annexes 3 et 4

<sup>306</sup> *Glossaire* s.v. *gricher*; *Massignon* 587; *DQA* s.v. *grincer*

### 2.3.8. La métathèse<sup>307</sup>

#### 2.3.8.1. La métathèse des graphies *-s* et *-ch*

119) *siccare* > **chessez** = séchez

120) *siccare* > **chessés** = séchés

roman	élément	nombre	roman	élément	nombre
<i>FC</i>	<b>chessez</b>	1	<i>FC</i>	<b>chessés</b>	1

Le verbe *sécher* du français est issu du latin *siccare* de *siccus*, 'sec', par palatalisation de *-c* et *-a* en *-ch*, prononcé [ʃ]. En ancien français se présenta la forme *seicher*, dont la graphie *-ei* fut remplacée par *-e* à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. En ce qui concerne les formes *chessez* et *chessés*, la II<sup>e</sup> personne de pl. et le p.p. du verbe *chesser*, il s'agit d'un phénomène à l'origine française qui comporte à la fois une métathèse et une assimilation à distance dans des mots qui contiennent *-s* et *-ch*.<sup>308</sup>

Le verbe *chesser* à côté de la forme *chécher* est attesté en français canadien. Le *FEW* signale *chesser* dans le Centre (Ile-de-France, Orléanais, Berry, Touraine, Nivernais et Bourbonnais) et dans l'Est (Bourgogne et Champagne).<sup>309</sup>

- Mais je ne blague pas du tout. Seulement, je ne suis pas peintre. Alors, je vous en prie, *chessez* vos larmes, comme diraient les enfants. (*Filles de Caleb. Le Chant du coq. 274*)

121) \**tsukka* > **chousses** = souches

roman	élément	nombre
<i>MC</i>	<b>chousses</b>	2

L'origine de ce terme est discutée; l'hypothèse la plus vraisemblable est le terme \**tsukka*, 'tronck, souche', du gaulois qui correspond à l'allemand *stock*, 'bâton, tronck, souche'. La variante *chousses* est semblable au cas précédent, mais son occurrence dialectale est

<sup>307</sup> Voir l'explication du terme *métathèse* à la page 70.

<sup>308</sup> *DHOF s.v. sécher*; Bourciez, *Phonétique* 108; Hull 193

<sup>309</sup> *FEW* 11. 580, *s.v. siccare*; *Glossaire s.v. chesser*; Massignon 348; voir les annexes 3 et 4. Pour l'exemple du terme *chessés* voir la page 73.

sporadique. Le *FEW* la signale dans le Nord-Ouest (Normandie), dans le Centre (Bourbonnais) et dans l'Est (Bourgogne). La variante *chousse* se présente également à côté de *chouche* en français canadien.<sup>310</sup>

Et ton idée à toi, ça n'était point de rester à Honfleur à suer sur les *chousses*, fit Racicot avec un gros rire. (*Maria Chapdelaine* 165)

### 3. CONCLUSION

Dans ce mémoire de maîtrise nous avons étudié les traits phonétiques du français canadien, reflétés dans la graphie de *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon, de *Bonheur d'Occasion* de Gabrielle Roy, de *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet et de *Filles de Caleb* d'Arlette Cousture par rapport au français standard. Nous avons également vérifié l'existence des éléments du corpus dans le français canadien à l'aide de certains dictionnaires et d'ouvrages spécialisés en français canadien. Enfin, nous avons présenté encore l'origine des traits phonétiques du corpus, typiques de certaines régions septentrionales de la France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le moment de la colonisation du Canada.

Malgré le corpus volumineux, le nombre des traits phonétiques du français canadien est resté peu élevé, au total de 121. La division du total modeste en catégories grammaticales a donné le résultat suivant: 41 verbes, 47 substantifs, 14 adverbes, 8 adjectifs, 8 pronoms et 3 prépositions. L'analyse a présenté d'abord les traits phonétiques vocaliques et ensuite les traits phonétiques consonantiques. Ceux-là se sont montrés les plus nombreux.

En ce qui concerne les voyelles, elles se caractérisent surtout par la simplification de diphtongues. En l'occurrence, nous avons relevé la diphtongue *-ai* graphiée *-â* ou *-a*, p.ex. *je vas* et *Anglâs*, la diphtongue romane *-ie* graphiée *-e*, p.ex. *betôt*, la diphtongue *-eu* graphiée *-i* ou *-u*, p.ex. *fi-follets* et *seurement* et encore les graphies *-i* ou *-u* pour la diphtongue romane *-ui*, p.ex. *pis* et *j'sus*. Les diverses graphies de la diphtongue *-oi* se sont montrées également importantes. Nous avons noté aussi bien la simplification d'ancienne diphtongue *-ei* (> *-oi*) romane graphiée *-è*, *-é* ou *-e*, p.ex. *crère* et *neyer* que les graphies *-ouè*, *-oué* et *-oé* qui reflètent les anciennes prononciations [we] ou [wɛ] de la

<sup>310</sup> *FEW* 13. 349-354, s.v. *\*tsukka*; *TLF* s.v. *souche*; *Glossaire* s.v. *chousse*; *Massignon* 223; voir les annexes 3 et 4

graphie *-oi*, p.ex. *aouère* et *moué*. En plus de diphtongues, la graphie *-ou* pour la voyelle *-o*, p.ex. *boune*, s'est révélée significative comme trait typique du français acadien, la variété du français canadien. Quant au premier sujet de l'analyse, les changements concernant une seule voyelle, l'ouverture de *-e* en *-a* devant *-r* + consonne, p.ex. *parsonne*, est un phénomène bien visible dans le corpus. Pour terminer il faut mentionner encore quelques cas isolés. Ce sont la substitution du préfixe *-a* en *-e*, p.ex. *égrandi*, l'ouverture de *-e* en *-a* devant *-r* + voyelle, p.ex. *Amarique*, la voyelle labialisée *-a* devenant labialisée *-o* et cas inverse, p.ex. *moman* et *Palogne*, la simplification des triptongues *-ieu* et *-ueu*, p.ex. *Dou* et *goule*, la réalisation de la triptongue *-eau* sous la graphie *-iau*, p.ex. *siau* et les différentes graphies de l'archiphonème E, p.ex. *faignants*.

Les traits typiques consonantiques sont en premier lieu l'affaiblissement de la consonne liquide *-l* et *-r*, p.ex. *a* (=elle) et *sus*, ainsi que les diverses graphies des consonnes finales, c'est-à-dire l'addition de la consonne finale *-s* et la voyelle *-e*, p.ex. *genses* et l'addition des graphies *-te* ou *-tte*, p.ex. *icitte*. En ce qui concerne l'affaiblissement de la consonne liquide *-r* finale, elle figure surtout dans les substantifs, p.ex. *veilleux*, *voleux*, dont le suffixe *-eur* est remplacé par *-eux*. L'addition des graphies *-tte* ou *-te* reflète, par contre, des variantes créées dans la langue écrite du français québécois, la variété du français canadien, pour souligner le prononciation de la consonne finale *-t*, p.ex. *boutte* et *en effette*. Ensuite, les trois phénomènes importants sont la palatalisation de *-g* en *-z* qui se manifeste p.ex. dans la graphie *tarzer* (> *targer* en ancien et en moyen fr.), la palatalisation de *-t* en *-q* devant *-i*, p.ex. *apparquient* et la métathèse des graphies *-s* et *-ch*, p.ex. *chessez*.

Il est à remarquer que la partie des traits consonantiques est constituée davantage de phénomènes à part que les voyelles. Nous avons donc encore à signaler quelques phénomènes comme affaiblissement de la consonne liquide *-r*, p.ex. *âbres*, l'addition de la consonne liquide *-r* ou *-s*, p.ex. *soldarts* et *jousent*, l'addition de la consonne finale *-c*, p.ex. *abric*, l'hésitation entre *-l* et *-n*, p.ex. *caneçons*, la substitution d'une occlusive pour une autre, p.ex. *sapré(e)*, l'affaiblissement de la désinence verbale *-ir* et du groupe *-tr*, p.ex. *qu'ri* (=quérir) et *piasse* (=piastre) et l'élimination du suffixe *-ure*, p.ex. *couverte(s)*.

Tous les 121 termes repérés dans le corpus ont été vérifiés dans les dictionnaires et ouvrages relatifs au français canadien. Il en résulta que 86 éléments sur un total de 121

sont du français canadien en ce qui concerne les entrées des dictionnaires consultés et les attestations des ouvrages sur le français canadien. Le reste, 35 termes, sont en grande partie attestés dans les autres instruments du travail utilisé dans cette étude. Autrement dit, ce sont soit des anciennes formes dialectales des régions septentrionales de la France du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles soit des formes d'ancien ou de moyen français. Uniquement 14 termes sur 35 ne sont attestés dans aucun des instruments du travail consultés. Par conséquent, l'hypothèse que les termes repérés sont du français canadien s'est confirmée en grande partie par notre étude.

Quant à la distribution géographique des traits phonétiques du français canadien dans l'analyse, les éléments attestés comme formes dialectales sont originaires du Nord de la France, la partie principale d'où les colons partirent pour le Canada. Nous avons réussi à vérifier l'origine française de 102 termes sur 121, dont le reste fait partie des termes du français canadien qui ont été créés par analogie d'autres formes similaires. En général, les termes analysés sont attestés partout dans le domaine d'oïl ou sporadiquement dans les différentes régions de la France septentrionale. Cependant, l'importance des régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Centre qui fournirent le plus de pionniers, peut se distinguer dans l'ensemble; 32 termes sur 102 sont attestés uniquement dans les régions mentionnées.

Pour terminer, nous pouvons conclure que les termes du français canadien ont une fonction décorative dans la littérature et qu'ils peuvent parfois poser des problèmes quant à la compréhension du texte. Pourtant, ils rendent les dialogues plus authentiques et renforcent l'identité de groupe linguistique en question. Pour conduire une analyse plus approfondie sur la phonétique du français canadien, il serait possible de continuer à étudier de plus près cette variante d'outremer avec un corpus oral, constitué par des enregistrements de la langue parlée des locuteurs du français canadien, pour obtenir un corpus plus authentique et moderne.

## BIBLIOGRAPHIE

### CORPUS

Grasset, B., éd. *Louis Hémon, Maria Chapdelaine*. Le livre de Poche. Paris 1954.

Grasset, B., éd. *Antonine Maillet, Pélagie-la-Charrette*. Paris 1979.

Québec Amérique, éd. *Arlette Cousture, Les filles de Caleb. Le Chant du coq*. Louiseville 1985.

Roman Flammarion, éd. *Gabrielle Roy, Bonheur d'Occasion*. Montréal 1965 (Aurillac 1976).

### DICTIONNAIRES

*BDE*=Barnhart, Robert K., éd. *The Barnhart Dictionary of Etymology*. s.l. 1988.

*DL*=Dubois, J. *Dictionnaire de linguistique*. Nancy 1973.

*DHOF*=Catach, N. *Dictionnaire historique de l'orthographe française*. Poitiers 1995.

*DQA*=Boulangier, J-C. – Rey, A. *Dictionnaire Québécois d'Aujourd'hui*. Langue française, histoire, géographie, culture générale. Québec 1992.

*Glossaire*=*Glossaire du parler français au Canada*<sup>2</sup>. Préparé par la société du parler français du Canada avec le concours de ses membres, de ses correspondants et ses comités d'étude. Québec 1968.

*FEW*=von Wartburg, W. *Französisches Etymologisches Wörterbuch* 1-24. Tübingen 1922-1983.

*TLF*=Imbs, P.- Quemada, P. *Trésor de la langue française*. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle 1-16. Paris 1971-1994.

### OUVRAGES CONSULTÉS

Asselin, C. – McLaughlin, A. 'Les immigrants en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle parlaient-ils français ?'. *Les origines du français québécois*. Langue française au Québec. Section 1. Québec 1994 (1995).

Battye, A. – Hintze, M-A. *The French language today*. Kent 1992.

Beaudoin, R. *Le Roman québécois*. Louiseville 1991.

- Beaulieux, C. *Histoire de l'orthographe française*. Formation de l'orthographe des origines au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle 1. Paris 1927.
- Biedermann-Pasques, L. *Les grands courants orthographiques au XVII<sup>e</sup> siècle et la formation de l'orthographe moderne*. Beih.z.ZRPh. 245. Tübingen 1991.
- Bourciez, É. *Éléments de linguistique romane*<sup>5</sup>. Paris 1967.
- Bourciez, J. – Bourciez, É. *Phonétique française*<sup>2</sup>. Étude historique. Limoges 1971.
- Brasseur, P. 'Les parlers normands'. *Français de France et français du Canada*. Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie. Lyon 1995.
- Brunot, F. 'Le seizième siècle'<sup>3</sup>. *Histoire de la langue française des origines à nos jours* 2. Paris 1947.
- Brunot, F. 'La formation de la langue classique (1600-1660)'. *Histoire de la langue française des origines à nos jours* 3. Paris 1909.
- Brunot, F. 'La langue classique'<sup>4</sup>. *Histoire de la langue française des origines à nos jours* 4. Paris 1947.
- Brunot, F. – Bruneau C. *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris 1969.
- Cazaux, Y. *L'Acadie*. Histoire des Acadiens du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Luçon 1992.
- Chauveau, J-P. 'Unité et diversités lexicales dans l'Ouest'. *Français de France et français du Canada*. Les parlers de l'Ouest, du Québec et de l'Acadie. Lyon 1995.
- Corbeil, J.-C. – Guilbert, L. *Langue française*. Le français au Québec. Paris 1979.
- Dees, A. *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du XIII<sup>e</sup> siècle*. Beih.z.ZRPh. 178. Tübingen 1980.
- Dionne, R. *Le québécois et sa littérature*. Québec 1984.
- Flikeid, K. 'Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine'. *Les origines du français québécois*. Langue française au Québec. Section 1. Québec 1994 (1995).
- Fouché, P. *Phonétique historique du français* 1-2. Paris 1952, 1958.
- Fouché, P. *Phonétique historique du français* 3. Paris 1961.
- Gauthier, P. 'Présentation'. *Français de France et français du Canada*. Les parlers de l'Ouest, du Québec et de l'Acadie. Lyon 1995.
- Gauthier, P. 'Traits phonétiques communs'. *Français de France et français du Canada*. Les parlers de l'Ouest, du Québec et de l'Acadie. Lyon 1995.
- Hamelin, J. – Provencher, J. *Brève histoire du Québec*<sup>3</sup>. Louiseville 1987.
- Harris, M. – Vincent, N. *The Romance languages*<sup>2</sup>. Bristol 1997.

- Horiot, B. 'Éléments morphologiques communs'. *Français de France et français du Canada*. Les parlers de l'Ouest, du Québec et de l'Acadie. Lyon 1995.
- Horiot, B. – Gauthier, P. 'Les parlers du Sud-Ouest'. *Français de France et français du Canada*. Les parlers de l'Ouest, du Québec et de l'Acadie. Lyon 1995.
- Hull, A. 'Des origines du français dans le Nouveau Monde'. *Les origines du français québécois*. Langue française au Québec. Section 1. Québec 1994 (1995).
- Jones, C. *To The French Revolution*. Singapore 1988.
- Juneau, M. *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec*. Étude des graphies des documents d'archives. Paris 1972.
- Kirsch, F. – Vigh, Á. *Mots du Québec*. Cahiers francophones d'Europe Centre-Orientale 1. s.l. 1991.
- Lagarde, A. – Michard, L. *Les grands auteurs français*. Textes et littérature du moyen âge au XX<sup>e</sup> siècle. Loos 1971.
- Lavoie, T. 'Le français québécois'. *Français de France et français du Canada*. Les parlers de l'Ouest, du Québec et de l'Acadie. Lyon 1995.
- Leclerc, J. *Langue et société*. Québec 1986.
- Leclercq, M-C. – Lizé, C. *Littérature et société québécoise*. Histoire, méthodes et textes. Québec 1991.
- Maillet, M. *et alii*. *Anthologie de textes littéraires Acadiens 1606-1975*. Moncton 1979.
- Massignon, G. *Les parlers d'Acadie* 1-2. Enquête linguistique. Gap 1962.
- McAlister, Lyle N. *Spain and Portugal in the new world 1492-1700*. Minneapolis 1984 (1989).
- Merisalo, O. *La langue et les scribes*. Étude sur les documents en langue vulgaire de la Rochelle, Loudun, Châtellerauld et Mirebeau au XIII<sup>e</sup> siècle. Commentations Humanarum Litterarum 87. Tammissaari 1988.
- Moignet, G. *Grammaire de l'ancien français*<sup>2</sup>. Morphologie - Syntaxe. Paris 1979.
- Morin, Y-C. 'Les sources historiques de la prononciation du français du Québec'. *Les origines du français québécois*. Langue française au Québec. Section 1. Québec 1994 (1995).
- Mougeon, R. – Beniak, É. 'Présentation'. *Les origines du français québécois*. Langue française au Québec. Section 1. Québec 1994 (1995).
- Picoche, J. – Marchello-Nizia, C. *Histoire de la langue française*<sup>2</sup>. Poitiers 1991.
- Péronnet, L. 'Le français acadien'. *Français de France et français du Canada*. Les parlers de l'Ouest, du Québec et de l'Acadie. Lyon 1995.

- Pignon, J. *L'évolution phonétique des parlers du Poitou*. Vienne et Deux-Sevres. Paris 1960.
- Poirier, C. 'La langue parlée en Nouvelle-France: vers une convergence des explications'. *Les origines du français québécois*. Langue française au Québec. Section 1. Québec 1994 (1995).
- Ricken, U. *Linguistics, anthropology and philosophy in the French Enlightenment*. Cornwall, 1994.
- Rossillon, P. *Atlas de la langue française*. Histoire, géographie, statistiques. Paris 1995.
- Royer, J. *Romanciers québécois*. Québec 1991.
- Simoni-Aurembou, M-R. 'L'aire linguistique centrale'. *Français de France et français du Canada*. Les parlers de l'Ouest, du Québec et de l'Acadie. Lyon 1995.
- Stein, G. *John Palsgrave as Renaissance Linguist*. Norton 1997.
- Valdman, A. *et alii*. *Le français hors de France*. Créoles et français régionaux. Paris 1978.
- von Wartburg, W. *Évolution et structure de la langue française*<sup>10</sup>. Bern 1971.
- Väänänen, V. *Introduction au latin vulgaire*<sup>2</sup>. Paris 1967.
- Walter, H. *Le français d'ici, de là, de là-bas*. Paris 1998.
- Walter, H. *Le français dans tous les sens*. Paris 1988.

## INTERNET

- WWW *Bio – d'auteur*. Arlette Cousture. [http://canoe.qc.ca/TempoLivresBios\\_qc/C1955A1.html](http://canoe.qc.ca/TempoLivresBios_qc/C1955A1.html)
- WWW *Arlette Cousture (1948-...)*. Notice biographique. [http://felix.cyberscol.qc.ca/LQ/auteurC/coustu\\_a/cousture.html](http://felix.cyberscol.qc.ca/LQ/auteurC/coustu_a/cousture.html)
- WWW *Statistique Canada*. [http://142.206.72.65/r000\\_f.htm](http://142.206.72.65/r000_f.htm)
- WWW *Le Quotidien*. Statistique Canada. <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/971202/q971202.htm>
- WWW *All of my Country Maps*. <http://www.eng.uml.edu/~sheff/mapsgot.htm#france>
- WWW *La Nouvelle France*. <http://www.culture.fr/culture/nllefce/fr/intro1.htm>
- WWW *World Atlas*. Louisiana map. <http://versaware.atlaszone.lycos.com/getpage.asp?book=atlas001ol&abspag.../louisiana.as>

**ANNEXE 1: Le Corpus****LES TRAITS PHONÉTIQUES  
VOCALIQUES (70)****LES VERBES (29)**

1) égrandi = agrandi	p. 21
2) aparcevront = apercevront	p. 23
3) avartiras = avertiras	p. 24
4) perdu = perdu	p. 25
5) je vas = je vais	p. 31
6) je m'en vas = je m'en vais	p. 31
7) crère = croire	p. 39
8) je cré = je crois	p. 39
9) creyez = croyez	p. 39
10) neyer = noyer	p. 42
11) neyés = noyés	p. 42
12) seyit = soit	p. 43
13) seyez = soyez	p. 43
14) j'sus = je suis	p. 46
15) aouère = avoir	p. 48
16) saouère = savoir	p. 49
17) vouère = voir	p. 50
18) vouèra = verra	p. 50
19) vouèrez = verrez	p. 50
20) ouère = voir	p. 51
21) empoésouner = empoisonner	p. 52
22) soye = soit	p. 54
23) sougner = soigner	p. 54
24) soune = sonne	p. 62
25) je l'arrouserons = nous l'arroserons	p. 63
26) je counaissons = nous connaissons	p. 64
27) je counais = je connais	p. 64
28) coumencé = commencé	p. 65
29) frissouner = frissonner	p. 66

**LES SUBSTANTIFS (23)**

30) étarnité = éternité	p. 24
31) parsonne = personne	p. 26
32) Américains = Américains	p. 27
33) Amarique = Amérique	p. 27
34) moman = maman	p. 28
35) Palogne = Pologne	p. 29
36) Palonais = Polonais	p. 29
37) Anglâs = Anglais	p. 30
38) fi-follets = feu-follets	p. 35
39) aouène = avoine	p. 47
40) souère = soir	p. 48
41) norouâ = noroît	p. 53
42) Dou = Dieu	p. 55
43) goule = gueule	p. 56
44) siau = seau	p. 56
45) autoune = automne	p. 58
46) chouse = chose	p. 60
47) houme = homme	p. 61

48) ous = os	p. 62
49) estoumac = estomac	p. 66
50) faignants = feignants	p. 67
51) hairage = héritage	p. 68
52) nordais = nordet	p. 68

**LES ADVERBES (9)**

53) ben = bien	p. 33
54) ben sûr = bien sûr	p. 34
55) betôt = bientôt	p. 34
56) bétôt = bientôt	p. 34
57) asseurement = assurément	p. 36
58) seurement = sûrement	p. 36
59) dret = droit	p. 40
60) drette = droit	p. 40
61) pis = puis	p. 44

**LES ADJECTIFS (6)**

62) ouvarte = ouverte	p. 25
63) frette = froid	p. 41
64) boune = bonne	p. 59
65) grous = gros	p. 61
66) grouse = grosse	p. 61
67) coumun = commun	p. 65

**LES PRONOMS (3)**

68) moué = moi	p. 51
69) toué = toi	p. 52
70) c'ti-là = celui-là	p. 45

**LES TRAITS PHONÉTIQUES  
CONSONANTIQUES (51)****LES VERBES (12)**

71) qu'ri = quérir	p. 81
72) poudre = poudre	p. 83
73) Taise-toi = Tais-toi	p. 87
74) jousent = jouent	p. 94
75) je les écardérons = nous les écarterons	p. 95
76) tarzer = tarder	p. 96
77) attarzer = attarder	p. 97
78) Quiens = Tiens	p. 97
79) Ben quiens = Ben tiens	p. 97
80) apparquient = appartiennent	p. 98
81) chessez = séchez	p. 100
82) chessés = séchés	p. 100

**LES SUBSTANTIFS (24)**

83) écoreux = écoreuils	p. 70
84) caneçons = caleçons	p. 73
85) âbres = arbres	p. 74
86) faiseux = faiseur	p. 77
87) quêteux = quêteur(s)	p. 78

88) radoteux = radoteur	p. 78
89) veilleux = veilleur(s)	p. 78
90) acheteux = acheteurs	p. 79
91) chômeux = chômeurs	p. 79
92) marieux = marieur	p. 80
93) penseux = penseurs	p. 80
94) voleux = voleurs	p. 81
95) piasse = piastre	p. 82
96) soldarts = soldats	p. 84
97) genses = gens	p. 85
98) abric = abri	p. 87
99) suète = suet	p. 89
100) boutte = bout	p. 89
101) boute = bout	p. 89
102) sù = sud	p. 92
103) couverte(s) = couverture(s)	p. 93
104) queste = quête	p. 94
105) grichement = grincement	p. 99
106) chousses = souches	p. 100

#### LES ADVERBES (5)

107) pus = plus	p. 71
108) plusse = plus	p. 86
109) icitte = ici	p. 90
110) -citte = -ci	p. 90
111) en effette = en effet	p. 92

#### LES ADJECTIFS (2)

112) laite = laid	p. 88
113) sapré(e) = sacré(e)	p. 95

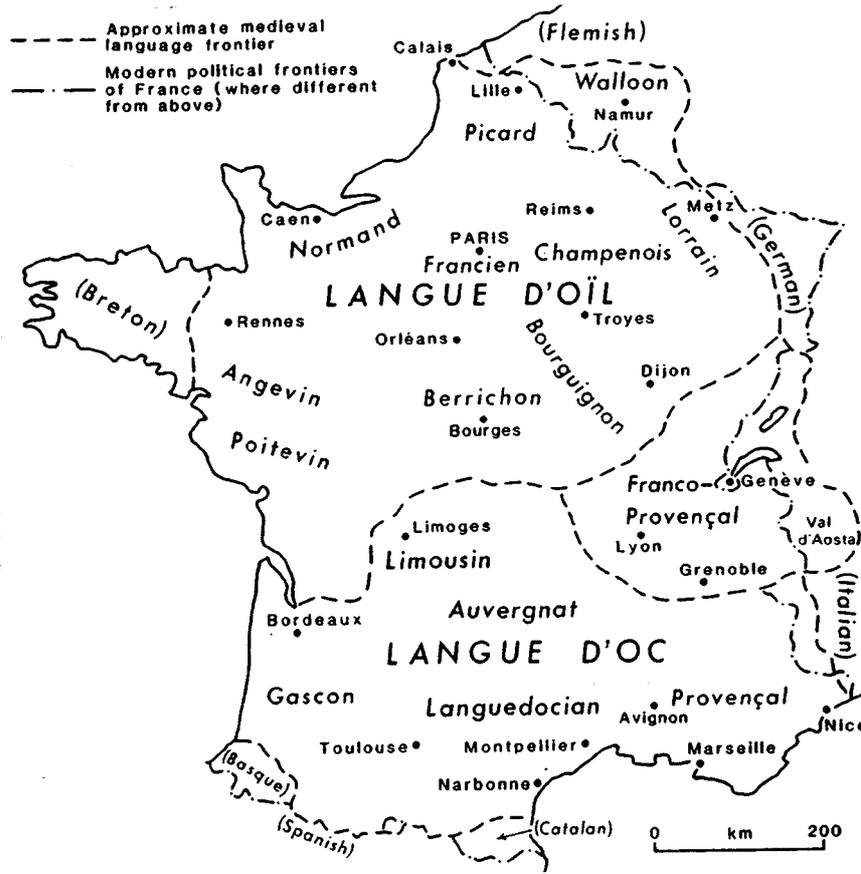
#### LES PRONOMS (5)

114) a = elle	p. 69
115) y = il	p. 72
116) y = lui	p. 72
117) leu = leur	p. 75
118) ceusses-là = ceux-là	p. 85

#### LES PRÉPOSITIONS (3)

119) sus = sur	p. 75
120) su = sur	p. 75
121) drès = dès	p. 83

ANNEXE 2: Les frontières des dialectes de la France médiévale<sup>311</sup>



<sup>311</sup> Source: Harris, M. – Vincent, N. *The Romance Languages*<sup>2</sup>. Bristol 1997, 481.

### ANNEXE 3: Les provinces françaises de l'Ancien régime<sup>312</sup>



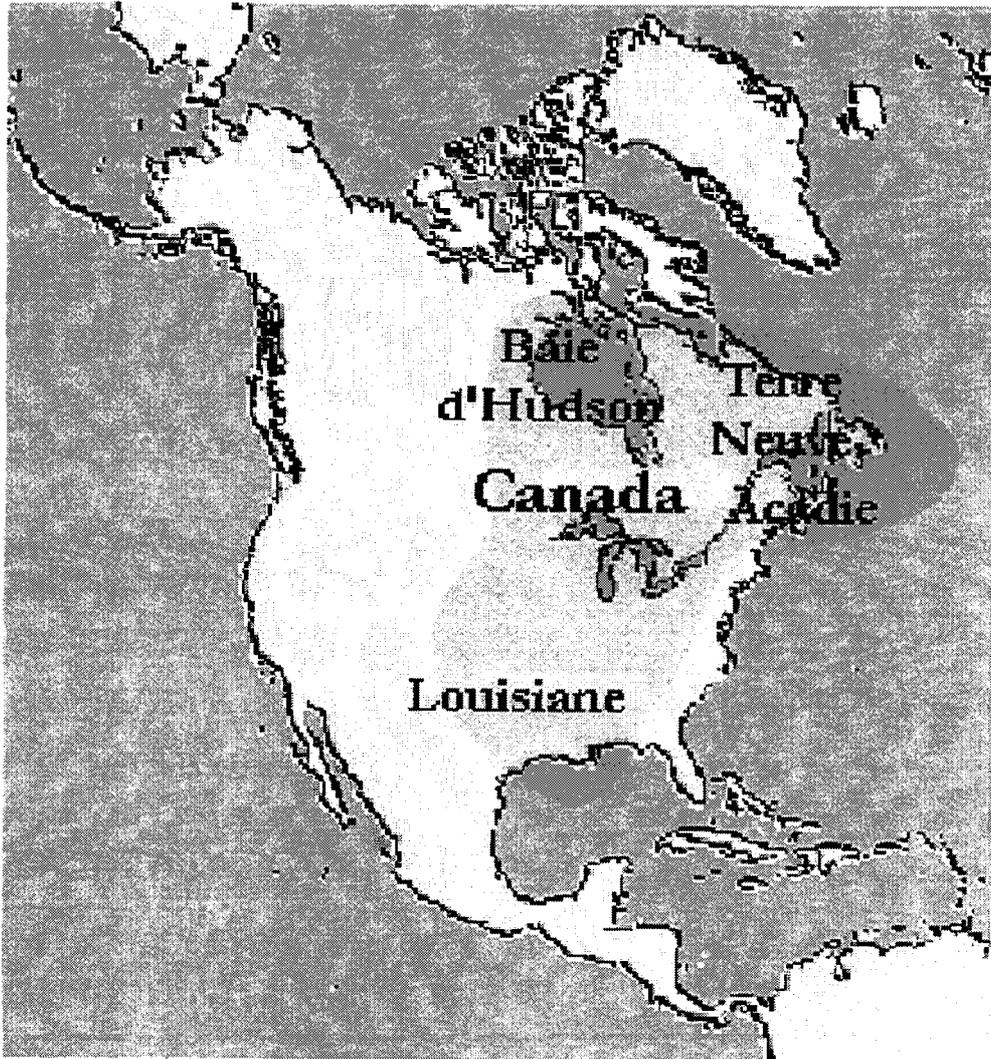
-  French frontier 1789
-  Boundaries of gouvernements (military frontiers)

<sup>312</sup> Source: Jones, C. *To The French Revolution*. Singapore 1988, 208.

ANNEXE 4: Les régions administratives françaises d'aujourd'hui<sup>313</sup>

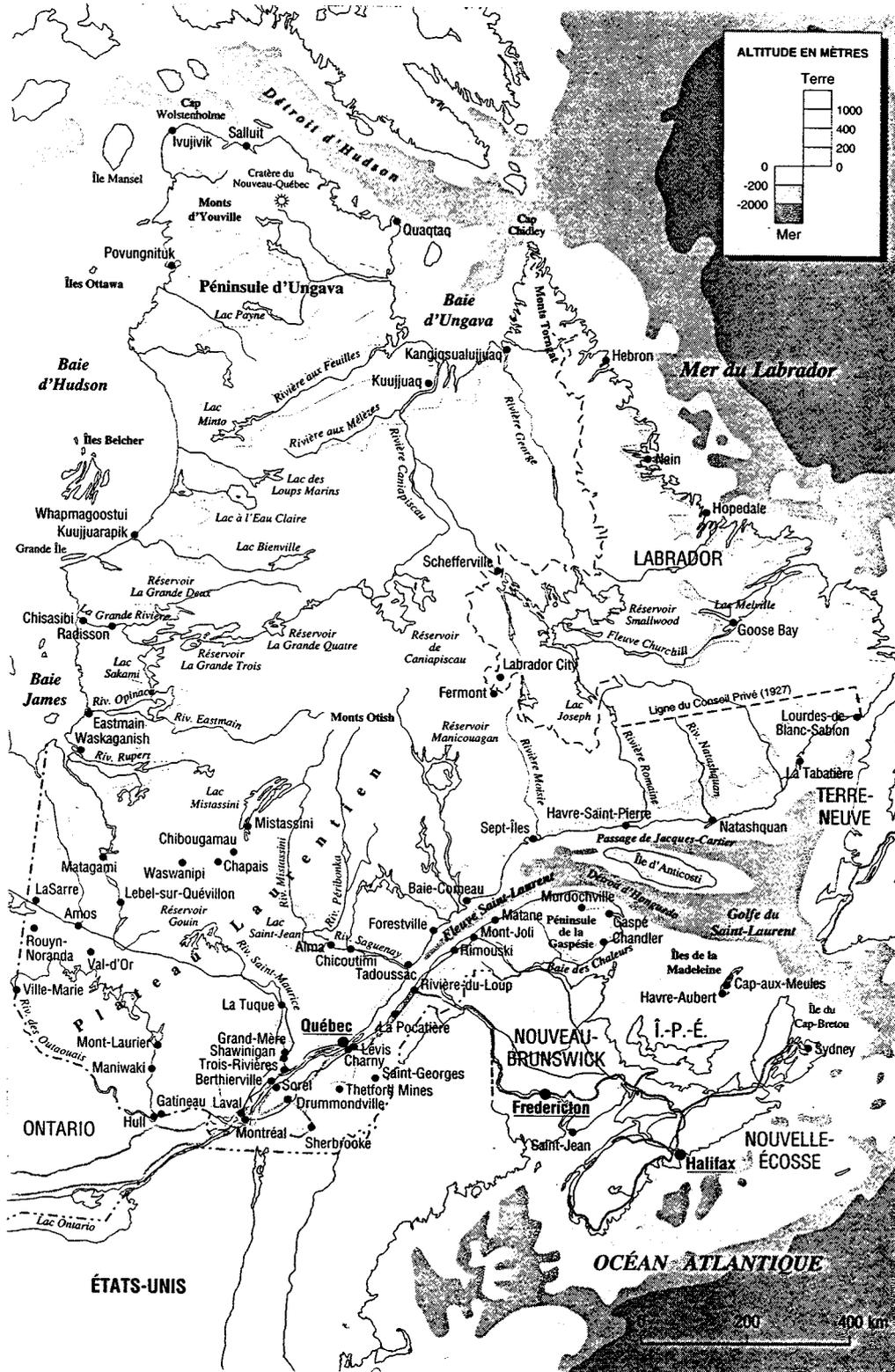


<sup>313</sup> Source: WWW All of My Country Maps. <http://www.eng.uml.edu/~sheff/mapsgot.htm#france>

**ANNEXE 5: La Nouvelle France<sup>314</sup>**

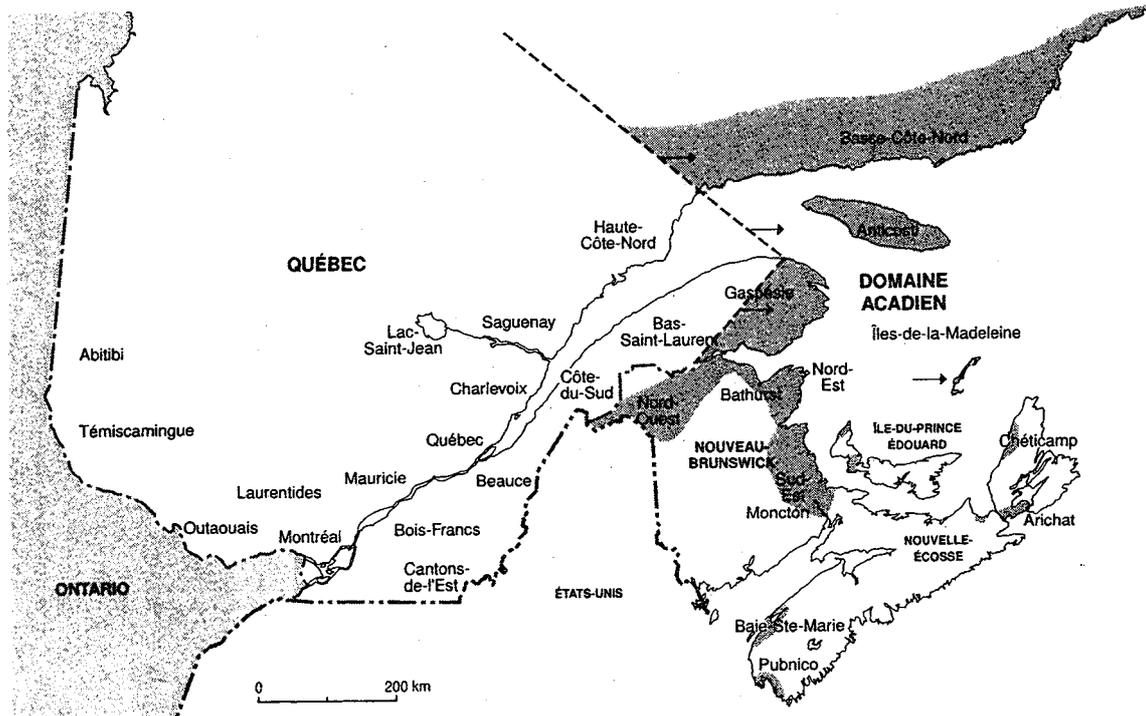
<sup>314</sup> Source: WWW *La Nouvelle France*. <http://www.culture.fr/culture/nllefce/fr/intro1.htm>

ANNEXE 6: Le Québec et les Provinces Maritimes<sup>315</sup>



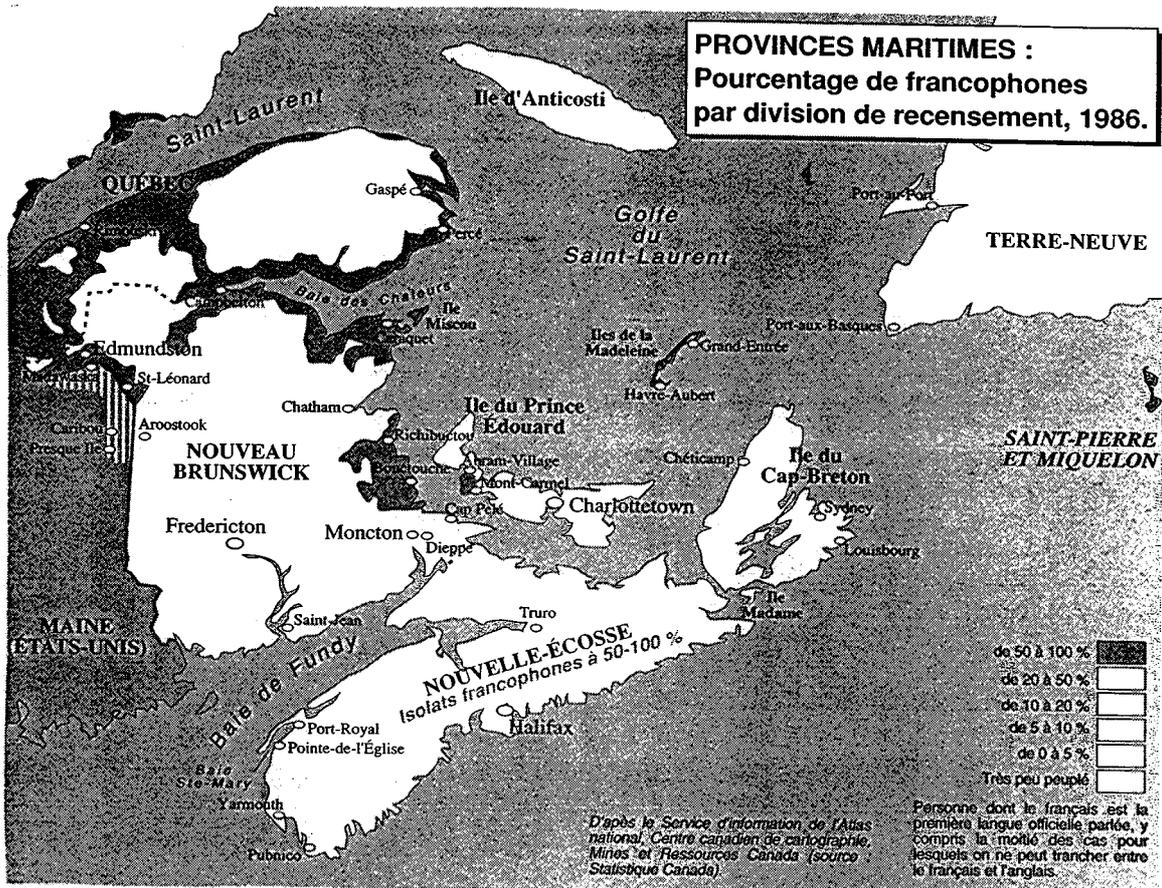
<sup>315</sup> Source: Boulanger, J-C. – Rey, A. *Dictionnaire Québécois d'aujourd'hui*. Langue française, histoire, géographie, culture générale. Québec 1992

ANNEXE 7: Les régions linguistiques du Québec et de l'Acadie<sup>316</sup>

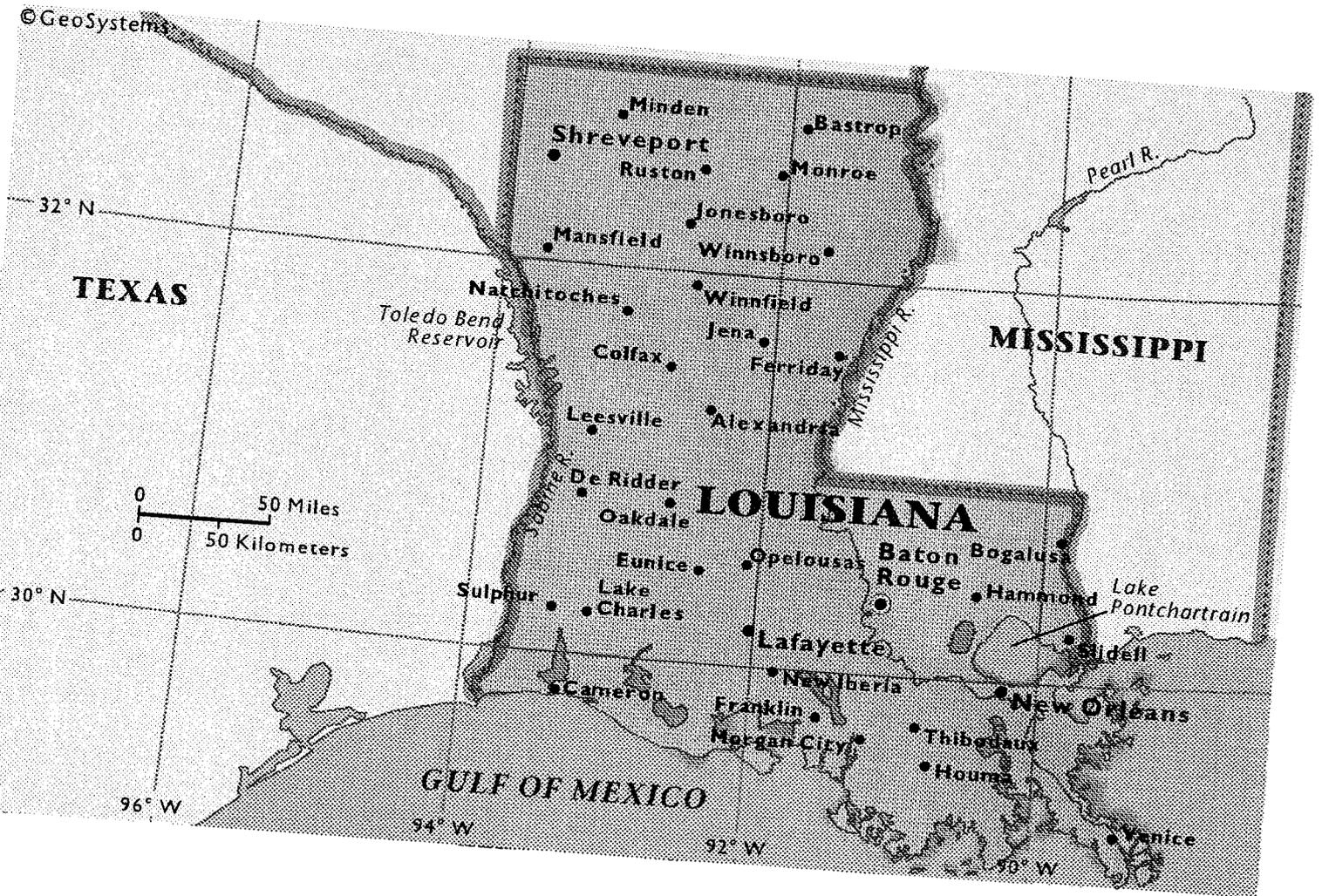


<sup>316</sup> Source: Gauthier, P. 'Présentation'. *Le français de France et le français du Canada*. Les parlers de l'Ouest, du Québec et de l'Acadie. Lyon 1997, 17.

ANNEXE 8: Les Provinces Maritimes<sup>317</sup>



<sup>317</sup> Source: Rossillon, P. *Atlas de la langue française. Histoire, géographie, statistiques*. Paris 1995, 73.



<sup>318</sup> Source: WWW World Atlas. Louisiana map. <http://versaware.atlaszone.lycos.com/getpage.asp?book=atlas001o1&abspag.../louisiana.as>